

Université de Montréal

Le Printemps érable au Journal de Montréal :
figures de l'imaginaire social et mise en récit

par Jean-Philippe Roy

Département des Littératures de langue française
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)
en Littératures de langue française

Août 2016

©Jean-Philippe Roy, 2016

Résumé

Le présent mémoire se penche sur la couverture de la grève étudiante québécoise de 2012, souvent appelée le *Printemps érable*, dans les pages du *Journal de Montréal*. Dans une approche sociocritique des textes (Claude Duchet, Edmond Cros, Régine Robin) et en mettant à l'épreuve le concept d'imaginaire social tel qu'il a été réélaboré par Pierre Popovic, nous nous demandons en quoi et comment ce média a pu favoriser les antagonismes entre les groupes sociaux en cause. En analysant la couverture journalistique, aussi bien les premières pages, les caricatures, les reportages, les chroniques que les lettres des lecteurs, et en étudiant la façon dont ce corpus interagit avec les dimensions *iconique* et *poétique* de l'imaginaire social, nous parvenons à dégager des effets de mise en récit, de poétisation et de fictionnalisation fort singuliers. Si notre hypothèse théorique est celle d'un lien dynamique entre le corpus et les représentations qui circulent dans l'imaginaire collectif, notre hypothèse herméneutique, elle, nous mène à explorer la manière dont ce quotidien montréalais a construit et diffusé des figures de substitution aux intervenants réels par lesquelles chacun pouvait peu ou prou se sentir interpellé : l'Automobiliste, le Contribuable, le Démocrate, le Commerçant, le Ti-Joe connaissant, l'Enfant roi, l'Artiste, le Bébé gâté, le Radical, l'Intimideur, le Gauchiste, le Terroriste. Regroupées en deux factions rivales, la « Rue » et la « Majorité silencieuse », ces figures substitutives ont participé à l'émergence d'un récit particulier des événements, celui d'un assaut hypocrite et pernicieux porté à la démocratie québécoise. Quand un journaliste titre « Party au centre-ville », que suggère-t-il sur les grévistes et comme récit de la manifestation? Que révèle le diptyque caricatural proposé par Marc Beaudet replongeant le lecteur tout droit en pleine crise d'Oka? Que vient faire dans cette histoire le dernier film de Christopher Nolan, *Batman, The Dark Knight Rises*? Voilà le genre de questions auxquelles ce mémoire apporte très concrètement des réponses.

Mots-clés : grève étudiante de 2012; *Printemps érable*; *Journal de Montréal*; sociocritique; imaginaire social; presse québécoise contemporaine

Abstract

This Master's essay examines coverage of the 2012 Quebec student protests, often called the « *Maple Spring* », by the *Journal de Montréal*. Through a sociocritical approach (Claude Duchet, Edmond Cros, Régine Robin) and using the concept of social imaginary (Pierre Popovic), we ask why and how this publication could breed antagonism between the social groups in question. By dissecting the journalistic coverage (front pages, caricatures, articles, columns, readers' opinions) and studying the interactions between this corpus and the *iconic* and *poetic* dimensions of the social imaginary, we come to identify singular storytelling effects, as well as poeticization and fictionalization effects. If our theoretical hypothesis is based on a dynamic link between the corpus and some active representations in the collective imaginary, our hermeneutic hypothesis leads us to explore the different ways in which the Montreal daily constructed and provided substitution figures for its actual speakers through which readers could more or less take position : the Driver, the Taxpayer, the Democrat, the Business Owner, the *Know-It-All*, the Spoiled Brat, the Over-Indulged Child, the Artist, the Radical, the Bully, the Lefty and the Terrorist. Grouped into two rival factions, the "Street" and the "Silent Majority", these substitution figures were all key players in the emergence of a certain reshaping of events suggesting a hypocritical and pernicious assault against Quebec democracy. When a journalist titles his text "Party downtown," what does he implies about strikers and the narrative of the event? What does the caricature diptych proposed by Marc Beaudet, bringing the reader right back in the middle of the Oka crisis, reveal? How is Christopher Nolan's last film, *Batman: The Dark Knight Rises* relevant to the « *Maple Spring* »? These are some of the questions that this essay endeavour to answer in very concrete terms.

Keywords: Student strike; « *Maple Spring* »; *Journal de Montréal*; sociocriticism; social imaginary; modern era; journalistic literature

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des figures.....	v
Liste des sigles.....	vi
Liste des abréviations.....	vii
Remerciements.....	ix
Introduction.....	1
Cosmonaute ou astronaute?.....	1
La grève étudiante de 2012.....	4
<i>Le Journal de Montréal</i>	10
Éléments de méthode.....	15
État présent de la question.....	21
Chapitre 1 <i>Iconicité</i>	26
1.1 Les unes.....	26
1.1.1 Le printemps érable à la une, procédés et dissonances des titres.....	28
1.1.2 Dans la rue, contre l'Automobiliste.....	37
1.1.3 Grève étudiante, syndicalisme et mafia.....	41
1.1.4 Les unes du déni.....	44
1.1.5 Les unes de la « violence », ou la violence des uns.....	48
1.1.6 « <i>Plus violent que jamais, la SQ malmenée</i> ».....	52
1.2 La caricature.....	59
1.2.1 Infantiliser les leaders.....	62
1.2.2 Isoler le mouton noir.....	65
1.2.3 Rejouer l'Histoire : la crise d'Oka.....	67
Chapitre 2 <i>Poéticité</i>	72
2.1 Le reportage.....	72
2.1.1 Régimes tropiques.....	79
2.1.2 Fin de la récréation, jeu, <i>party</i> et Enfants roi.....	81

2.1.3	Prise d’otage et chaos.....	86
2.2	Les chroniqueurs de l’apocalypse.....	93
2.2.1	Constitution du « Nous » et usurpation de la parole.....	99
2.2.2	« <i>Laissez-les sécher</i> ».....	104
2.2.3	Homère, Orwell, de La Fontaine et Nolan à la rescousse.....	111
2.3	Le courrier des lecteurs.....	123
2.3.1	Le gros bon sens ou Ti-Joe connaissant décomplexé.....	125
	Conclusion.....	130
	Bibliographie.....	137
	Figures.....	149

Liste des figures

Figure 1.	<i>Sous haute tension</i> , n° 270, 14 mars.....	149
Figure 2.	<i>Hors de contrôle</i> , n° 292, 5 avril.....	150
Figure 3.	<i>Le Parrain syndical/Les étudiants perdent des appuis</i> , n° 279, 23 mars.....	151
Figure 4.	<i>Plus violent que jamais, la SQ malmenée</i> , n° 322, 5 mai.....	152
Figure 5.	<i>Montréal prisonnière des manifs</i> , n° 338, 21 mai.....	153
Figure 6.	<i>Poussette</i> , n° 325, 8 mai, p.22.....	154
Figure 7.	<i>Changement de ton....</i> , n° 333, 16 mai, p. 23.....	154
Figure 8.	<i>Oncle Jean s'en mêle</i> , n° 347, 30 mai, p. 23.....	155
Figure 9.	<i>Surtout, ne nous frappez pas!</i> , n° 265, 9 mars, p. 27.....	155
Figure 10.	<i>Oka (1)</i> , n° 314, 27 avril, p. 23.....	156
Figure 11.	<i>Oka (2)</i> , n° 352, 4 juin, p. 22.....	156
Figure 12.	<i>L'été en VR</i> , vol. XLIX, n° 25, 9 juillet, p. 23.....	157

Liste des sigles

ASSÉ : Association pour une solidarité étudiante du Québec

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

CLASSE : Coalition large de l'association pour une solidarité étudiante du Québec

CRÉPUQ : Conférence des recteurs et des principaux d'université du Québec

CRIST : Centre de recherche interuniversitaire en sociocritique des textes

CSN : Confédération des syndicats nationaux

CSQ : Centrale des syndicats du Québec

FECQ : Fédération étudiante collégiale du Québec. Président : Léo Bureau-Blouin

FEUQ : Fédération étudiante universitaire du Québec. Présidente : Martine Desjardins

FIQ : Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec

FPJQ : Fédération professionnelle des journalistes du Québec

NTIC : Nouvelles technologies de l'information et des communications

RIN : Rassemblement pour l'Indépendance Nationale

RRQ : Réseau de résistance du Québécois. Groupe à tendance indépendantiste

SPVM : Service de police de la ville de Montréal

SPVQ : Service de police de la ville de Québec

SQ : Sûreté du Québec

TaCEQ : Table de concertation étudiante du Québec

UQAM : Université du Québec à Montréal

VR : Véhicule récréatif

VUS : Véhicule utilitaire sport

Liste des abréviations

Cf. intra : voir plus bas

Cf. supra : voir plus haut

Etc. : Et cætera

N^o : numéro

Op. cit. : opere citato

Vol. : volume

À mon père, Martin Roy (1941-2007)

Remerciements

Ce sont d'abord des excuses qui me viennent à l'esprit et je les dois à mes deux garçons, Perceval et Elliot. De tout cœur, pardon pour ces absences que je vous ai imposées. Je dois en dire autant à ma conjointe, Marisol. Pour ta présence auprès de moi et de notre petit quand je n'y étais pas, pour ton appui inconditionnel et tes encouragements : le plus amoureux des mercis.

Merci à mes relectrices et à ma famille (elles se confondent). Merci Céline, pour ton soutien et ta générosité. Merci Julie, pour tes observations précises. Merci Marie-Christine, pour tes relectures pendant mes études, pour ton écoute et ton empathie. Merci à André Farhat et Charles Laplante pour le coup de pouce concernant la traduction et à Catherine Bernier pour la mise en page.

Merci à Gilbert David pour sa confiance dans le cadre d'un projet de recherche qui m'a permis de maintenir à peu près la tête hors de l'eau au cours de ces années d'endettement caractérisé. Merci à Richard Bousquet pour l'opportunité offerte de rendre compte de mes recherches devant ses étudiants en journalisme. Et mes plus sincères remerciements à Isabelle Morissette pour ce stage en enseignement collégial.

Mes derniers remerciements, et non les moindres, vont à Pierre Popovic, mon estimé directeur. Pour son attention méticuleuse et son dévouement tout au long du projet, pour ses commentaires avisés, abondants et constructifs, pour le sentiment qu'il a réussi à me transmettre que nous faisons équipe, que je n'étais pas seul dans cette galère, mon admiration et ma reconnaissance lui sont à jamais acquises.

Toutes les images reproduites dans ce mémoire l'ont été avec l'aimable autorisation du *Journal de Montréal* et avec l'accord d'Hélène Dubuc, du service des archives et du droit d'auteur. Je les en remercie cordialement.

Introduction

Étudiants : portent tous des bérets rouges, des pantalons à la hussarde, fument la pipe dans la rue et n'étudient pas¹.

- Gustave Flaubert

Cosmonaute ou astronaute?

Le 12 avril 1961, Youri Gagarine accomplit une orbite complète autour de la Terre à bord de *Vostok-1*. Il est le premier homme dans l'espace de l'histoire, le premier cosmonaute. Les Américains suivent de peu, bons deuxièmes quand même, lorsqu'ils envoient Alan Sheppard dans les étoiles à bord de *Freedom 7*, un mois plus tard. En pleine Guerre froide, il est hors de question que l'*Oncle Sam* souscrive un emprunt terminologique à l'ennemi pour désigner son voyageur de l'espace. Il opte donc plutôt pour le nom « astronaute ». Impossible à nier dans les faits, la défaite américaine est aussitôt annulée par la propagande. Deux effets découlent de ce choix lexicologique motivé par un antagonisme idéologique : par la médiation du lexique, les Américains sont les premiers à avoir envoyé un astronaute dans l'espace; l'emploi du terme « cosmonaute » va désormais être associé sans ambiguïté à la sphère d'influence communiste, alors que celui du terme « astronaute » le sera à la sphère capitaliste. Deux mots, une même réalité.

En 2012, un printemps hâtif vivifie le Québec. Il bourgeonne précocement dans les assemblées étudiantes de février avant de pleinement s'épanouir dans les manifestations nationales

¹ Gustave Flaubert, *Bouvard et Pécuchet avec un choix des scénarios, du Sottisier, L'Album de la Marquise et Le Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Classique », p. 514.

du 22 de chaque mois, les tambourinades populaires de casseroles, les grenades assourdissantes et les gaz lacrymogènes de mai. Mais il éclôt aussi dans les éditoriaux d'une presse montréalaise scandalisée. Les faiseurs d'opinions montent aux créneaux, les propos insultants fusent de toutes parts, des clichés s'imposent avec insistance : il faut choisir son camp.

Si cette grève étudiante prend un peu tout le monde par surprise, du moins par sa durée et son ampleur², il est une observation à son sujet qui rallie les Québécois, celle voulant que la province vive un schisme³. Rarement la population avait-elle été témoin d'une telle polarisation de l'opinion. Rouge ou vert, pour ou contre, oui ou non, telles étaient, semble-t-il, les seules positions possibles. Des analyses fines ou des commentaires nuancés, il y en eut, mais force est de constater qu'ils n'ont guère occupé le terrain. Pour retrouver des équivalents dignes de cette fracture sociale, il faut revenir aux référendums de 1995 et 1980, au Front commun de 1972, à Octobre 1970 peut-être, à la grève de l'amiante de 1949 sans doute, ou au débat entourant la conscription obligatoire. La preuve s'en trouve dans la langue. Le terme

² Sur ces deux points, la totalité des sources est unanime : il s'agit de la plus longue grève étudiante de l'histoire du Québec et du Canada (du 13 février au 7 septembre 2012), elle est aussi la plus mobilisatrice. « Lors de la manifestation du 22 mars qui rassemble entre 100 000 et 200 000 personnes à Montréal, près de 310 000 étudiants (sur 400 000) sont en grève. » Maude-Emmanuelle Lambert, *Grève étudiante québécoise de 2012*, *Historica Canada*, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/la-grève-etudiante-québécoise-de-2012-et-la-loi-78/>, site consulté le 21 mars 2016. La grève de 2012 est la neuvième grève étudiante générale ayant ponctué l'histoire du Québec, les précédentes ont eu lieu en 1958, 1968, 1974, 1978, 1986, 1988, 1996 et 2005.

³ Cette remarque, bien que relevant d'abord du domaine de la perception, se vérifie dans les données de recherche. À la question « Le public a-t-il été bien informé des principaux faits et enjeux de la contestation étudiante? », les chercheurs du Centre d'études sur les médias en arrivent à une réponse mitigée, notamment parce que, selon les répondants, le débat « [...] est resté très manichéen, comme si l'événement du *Printemps érable* imposait de prendre une position "pour" ou "contre" au détriment d'un point de vue plus nuancé, plus fin et plus approfondi. » Daniel Giroux et Sébastien Charlton (dir.), *Les Médias et la crise étudiante, traitement du conflit par la presse quotidienne montréalaise*, Centre d'études sur les médias, Sainte-Foy, Université Laval, 2014, p. 63.

utilisé pour nommer le conflit est on ne peut plus éloquent de la dichotomie réductrice et partisane qui régnait : l'appeler « grève » vous associait sans équivoque aux *carrés rouges*, l'appeler « boycott » vous situait illico du côté des *carrés verts*. Deux mots, une même réalité.

Le présent mémoire a pour objectif d'analyser la couverture de cette grève par le *Journal de Montréal*⁴, propriété du groupe Québecor. Il s'agit de prendre à bras-le-corps la quasi-totalité du quotidien le plus lu à Montréal, les nouvelles comme les caricatures, les unes et les chroniques comme les lettres des lecteurs. Un état des lieux des présents travaux portant sur la grève et les considérations d'ordre méthodologique (problématique, hypothèse, corpus) seront exposés dans les pages qui suivent, disons néanmoins dès à présent, pour situer un peu les choses, que notre approche théorique est celle de la sociocritique des textes. Mais pour commencer, revenons synthétiquement sur les faits⁵.

⁴ Nous utiliserons aussi le nom abrégé *Journal*, avec la majuscule, pour désigner la parution et nous préciserons le titre du quotidien en note de bas de page uniquement lorsqu'il ne s'agira pas du *Journal de Montréal*. L'année de publication pour les articles du *Journal* est toujours 2012 et le volume XLVIII, sauf indication contraire. Pour les articles provenant d'autres journaux, nous n'inscrirons pas l'année de publication, toujours 2012, à moins d'une mention spécifiant une autre année.

⁵ Il n'est pas question de repasser au peigne fin la chronologie de ce printemps 2012. Pour la plus grande exhaustivité, il faut consulter l'historique détaillé (85 pages) de la Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012, par Serge Ménard, Bernard Grenier et Claudette Charbonneau, Québec, Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec, mars 2014, 449 p. http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/rapport_CSEEP2012/rapport_CSEEP2012.pdf, site consulté le 22 mai 2015. Le compte rendu établi par Josianne Millette à la fin de son ouvrage, quoique très concis, est à la fois crédible et de consultation simple, *Grèves étudiantes et relations publiques, De la rue au fil de presse*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 174 p. Quant à l'article d'Alain Savard et de Marc-André Cyr, il revient sur les événements en proposant une découpe temporelle en quatre segments : *la construction de la grève* (13 février au 6 mars), *l'offensive* (7 mars au 11 avril), *la défensive* (12 avril au 10 juin) et *la démobilisation* (du 11 juin au 4 septembre). Alain Savard et Marc-André Cyr, « La rue contre l'État, Actions et mobilisations étudiantes en 2012 », dans Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri (dir.), *Un printemps rouge et noir : regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 2014, p. 43-63.

La grève étudiante de 2012

La prémisse occultée de l'histoire qui va passionner la province deux ans plus tard a lieu en mars 2010. Raymond Bachand, ministre des Finances du Québec dans le gouvernement libéral de Jean Charest, propose une orientation budgétaire qui prévoit une hausse des frais de scolarité universitaire pour l'automne 2012, la teneur réelle de cette hausse demeurant imprécise. Un forum sur l'avenir des universités est prévu à Québec en décembre 2010 pour discuter de plusieurs sujets liés à l'éducation et notamment des modalités de cette hausse. Les principaux intervenants du milieu y participent : la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, la CRÉPUQ⁶, les associations étudiantes comme la FECQ, la FEUQ, l'ASSÉ et la TaCEQ, en plus de représentants d'importants syndicats québécois, Claudette Charbonneau pour la CSN, qui représente la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, et Réjean Parent pour la CSQ, qui représente la Fédération des syndicats de l'enseignement et la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec. En amont du forum, les associations étudiantes et les syndicats déplorent les libellés des sujets et le fait que discuter des « modalités » de la hausse ne permettra pas qu'on revienne sur sa pertinence. Ils sont aussi irrités par le peu de temps alloué à l'exercice, une seule journée⁷. Dans ces circonstances, ils décident de partir avant la fin des travaux et de quitter le forum en manière de désa-

⁶ Pour tous les sigles et leur signification, *cf.* la liste en page vii.

⁷ Dans un communiqué de presse publié avant le forum, « La CSN se fera entendre! », le syndicat entrevoit ces embûches : « Pour la CSN, il apparaît cependant qu'une seule journée pour débattre des enjeux entourant la diversification des sources de revenus, pour discuter des modalités de la hausse des droits de scolarité, de performance et de reddition de comptes, c'est beaucoup trop court. Dégager un consensus dans un tel contexte sera chose fort ardue! [...] Parler de modalités, c'est aussi tenir pour acquis qu'une hausse est justifiée, ce qui pour la CSN est loin d'être chose faite. Quand y a-t-il eu débat social véritable sur cette question? », http://archives.csn.info/web/csn/communiqué/-/ap/Comm04-11-2010?p_p_state=maximized#.VsspIJzhDIU, site consulté le 22 février 2016.

veu⁸. Trois mois passent. Le 17 mars 2011, le budget provincial du Québec est officiellement déposé par le gouvernement, la hausse annoncée se concrétise. À compter de l'automne suivant, les étudiants universitaires devront progressivement déboursier 75% de plus en frais de scolarité. Au total, c'est un montant de 1 625\$ de plus par année qui sera puisé dans leurs poches une fois la hausse complétée; le gouvernement a prévu d'étaler l'augmentation sur cinq années, ce qui revient à 325\$ par an. Pendant toute l'année qui va suivre, entre mars 2011 et janvier 2012⁹, les associations étudiantes organisent de multiples activités de mobilisation en même temps qu'elles élaborent et peaufinent leurs stratégies de communication.

La grève générale débute le 13 février 2012¹⁰ et le port du carré rouge¹¹, petit bout de feutrine que les étudiants contestataires épinglent à leur chemise et symbole de l'opposition à la

⁸ Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ, justifie son départ du forum : « On est venu ici de bonne foi. On savait que les questions étaient orientées. On se bute à des oreilles fermées, il n'y a aucune discussion possible ». Régys Caron, « Étudiants et syndicats claquent la porte », *Le Journal de Québec*, vol. XLIV, n° 275, 7 décembre 2010, p. 11.

⁹ Pour cette période, signalons que le congrès de fondation de La CLASSE, qui remplace temporairement l'ASSÉ, a lieu les 3 et 4 décembre et qu'un mouvement d'étudiants, mais en faveur de la hausse celui-là, voit le jour, le Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec (MÉSRO). Plus tard, ils porteront le carré vert pour se distinguer des premiers. Ce mouvement cofondé à Montréal par Arielle Grenier et Marc Antoine Morin en novembre 2011 n'a pas le statut d'association étudiante et ne définit pas ses orientations lors d'assemblées générales. Il s'agit d'abord et avant tout d'un groupe Facebook. Pour en savoir plus sur ses positions, cf. l'article paru après la résolution du conflit, en novembre 2012, et signé par Mlle Grenier dans le journal *Academic Matters*, « Signification du carré vert : Raison pour laquelle de nombreux étudiants sont opposés à la grève », <http://www.academicmatters.ca/2012/11/signification-du-carre-vert-raison-pour-laquelle-denombreux-etudiants-sont-opposes-a-la-greve/>, site consulté le 15 février 2016.

¹⁰ C'est la date officielle, même si la première association à entériner la grève générale est celle du Collège de Valleyfield, le 7 février.

¹¹ Le carré rouge a d'abord été utilisé par le Collectif pour un Québec sans pauvreté en 2004. Il désignait à l'origine la nécessité de stopper des politiques économiques jugées pernicieuses. Il a été repris en 2005 par les associations étudiantes comme symbole d'opposition aux compressions des prêts et bourses. Mais c'est en 2012 qu'il connaît un rayonnement exceptionnel, alors qu'il devient un symbole de solidarité sociale pour les uns et un symbole de violence pour les autres. Pour en savoir plus sur son histoire, il faut lire l'article de Vivian Labrie, « Les multiples vies du carré rouge », *Le Devoir*, vol. XCVI, n° 75, 7 avril 2005, p. A7. Ce texte apparaît aussi sur le site du Collectif pour un Québec sans pauvreté : <http://www.pauvrete.qc.ca/document/les-multiples-vies-du-carre-rouge/>, site

hausse, devient l'accessoire printanier à la mode. Par métonymie, les médias désigneront souvent les manifestants de *carrés rouges*. Le *Printemps érable*¹² est bientôt sur toutes les lèvres.

Au début du mouvement, le gouvernement libéral de la province refuse de négocier avec les représentants des étudiants, essentiellement : Martine Desjardins (FEUQ), Léo Bureau-Blouin (FECQ) et Gabriel Nadeau-Dubois (CLASSE), prétextant que la consultation avait eu lieu et que la décision est irrévocable. Sous la pression générale – l'opinion publique étant plutôt favorable aux négociations —, il accepte néanmoins de rencontrer les associations le 23 avril, deux mois après le début de la grève. Il tient à présenter ces rencontres comme des dis-

consulté le 2 mai 2014.

¹² L'expression a été lancée par L'École de la Montagne Rouge, un collectif d'étudiants grévistes de l'UQAM inscrits au baccalauréat en design graphique. L'assonance avec Printemps arabe, la formule d'origine qui se rapporte aux soulèvements tunisien et égyptien de 2010, et sa concision la rendent facile à retenir. Elle est très accrocheuse, *catchy*, diraient les anglophones. Mais l'emprunt est aussi éloquent des mécanismes de reprise et de reconduction qui sont à l'œuvre lorsqu'il est question d'imaginaire social. Ici, les idéateurs ont légèrement altéré une locution connue et déjà chargée sémiotiquement (le soulèvement populaire est justifié contre un régime autocratique) plutôt que d'en forger une neuve. Même si l'analogie avec les « révolutions » arabes est à double tranchant — elle va même s'avérer embarrassante à certains égards —, elle est d'une indubitable efficacité. Presque toutes les informations nécessaires à la compréhension du phénomène y sont allégorisées. Le printemps est une saison qui incarne le renouveau, la fécondité et la jeunesse (les étudiants), l'érable, quant à lui, agit comme un déterminant géographique, en plus d'évoquer la nature : la source nourricière, l'arbre inamovible, la solidité, les racines, l'immuable. L'érable, c'est ce qui relève de notre passé collectif, ce qui est acquis, ce qui va de soi et, par extension, la tradition et les institutions, gouvernementales y comprises. La locution synthétise l'histoire à raconter (du point de vue du *Journal de Montréal*) : le choc terrible entre l'éphémère (la révolution) et le permanent (la démocratie), entre le « Eux » (ce Printemps) et le « Nous » (cet Érable). Par ailleurs, Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri confirment cette pratique de l'emprunt et en précisent les origines historiques : « la notion de "printemps" est régulièrement reprise pour désigner des soulèvements et des mobilisations populaires, sans doute depuis le "Printemps des peuples" de 1848 qui a secoué les monarchies européennes, sans oublier le "Printemps de Prague" de 1968 contre le régime soviétique. L'expression "Printemps érable", d'apparence plus originale et moins nationaliste que "Printemps québécois", a rapidement été retenue par les médias, et surtout par le mouvement lui-même. L'expression a également été intégrée au vocabulaire anglophone puisqu'on parle désormais de "Maple Spring". » Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri, « Retour sur le "Printemps érable" », dans Ancelovici et Dupuis-Déri (dir.), *op. cit.*, p. 5.

cussions, et non comme des négociations. Il les suspendra unilatéralement deux jours plus tard.

Il faut dire que depuis le début de la grève le climat social s'est dégradé. Les parties rivales s'accusent mutuellement d'être intransigeantes. Des méfaits publics sont commis. Le mot « terroristes » apparaît en toutes lettres dans les journaux. La Sûreté du Québec utilise 252 irritants chimiques et tire 33 balles de plastiques¹³ lors du Congrès libéral de Victoriaville. Différents corps policiers procèdent à des arrestations dites préventives (à Victoriaville, lors du Grand Prix, etc.). Une loi spéciale controversée, liberticide selon certains et qui sera critiquée par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme¹⁴, est votée en catastrophe, tandis que les manifestations quotidiennes, à Montréal du moins, ralentissent certaines activités économiques, comme le tourisme, et compliquent les déplacements au centre-ville tant le jour que le soir. Ces désagréments des transports se reproduisent dans quelques quartiers circonscrits de la ville lors des parades de casseroles, tenues en soirée. Des citoyens et des petits commerçants en font les frais.

Sept points de repère donnent une bonne idée de la chronologie de cette grève et de l'escalade qui va progressivement faire d'elle ce que l'on appelle un « phénomène de société » : la première grande manifestation (22 mars); le Salon du Plan Nord (20 et 21 avril); le congrès des libéraux du Québec à Victoriaville (4 mai); une entente de principe entre les parties (5 mai), massivement rejetée par les assemblées étudiantes dans les jours suivants; la démission de la ministre de l'Éducation (14 mai) et son remplacement par Michèle Courchesne; l'adoption du projet de loi 78, ou loi 12, qui suspend la session d'hiver 2012 et impose des

¹³ Ménard, Grenier, Charbonneau, *op. cit.*, p. 77.

¹⁴ Huguette Young, « Les Nations Unies critiquent la loi 78 », vol. XLIX, n° 5, 19 juin, p. 20.

balises contraignantes au droit de manifester (18 mai); enfin, la dissolution de l'Assemblée nationale, qui donne le coup d'envoi officiel de la campagne électorale, le 2 août. C'est par défaut que le combat s'achève en septembre 2012. L'élection d'un gouvernement formé par le Parti québécois, le 4 septembre, met dans les faits¹⁵ un terme à cette grève.

Ce nouveau gouvernement crée une commission pour évaluer les agissements des policiers lors de la grève. Présidée par Serge Ménard (ex-péquistes, ex-bloquiste et ex-ministre de la Sécurité publique du Québec), Claudette Charbonneau (ex-présidente de la CSN) et Bernard Grenier (ex-juge), elle ne semble faire que des mécontents. L'ASSÉ réclamait une commission d'enquête publique, et la Fraternité des policiers, qui ne participe pas à ses travaux, « fustig[e] cette commission " bidon¹⁶". » Le volumineux rapport (449 pages) dont elle accouchera sera vite enterré pour au moins deux raisons. D'une part, dans un monde médiatique dominé par l'immédiatement contemporain il ne présente plus guère d'intérêt, d'autre part, un autre changement de gouvernement est survenu depuis sa commande. En effet, le résultat est rendu public alors que les libéraux sont de retour au pouvoir, depuis le 7 avril 2014. La relégation aux oubliettes de l'encombrant objet est donc prévisible, surtout en considérant ce que la ministre de la Sécurité publique elle-même, Lise Thériault, en disait lors de sa divulgation, le 14 mai 2014 : « Je ne me sens pas concernée par le rapport Ménard, mais pas du tout. Je considère que

¹⁵ Lors de la toute première séance du conseil des ministres, le 20 septembre 2012, le gouvernement péquiste annule par décret à la fois la hausse et la loi 12. <https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiqués/details.asp?idCommunique=829>, site du Premier ministre consulté le 27 avril 2016.

¹⁶ Selon les propos d'Yves Francoeur, président de la Fraternité, rapportés par Lisa-Marie Gervais, « Le gouvernement et la police étaient complices selon Desjardins », *Le Devoir*, vol. CIV, n° 216, 24 septembre 2013, p. A8. D'autres aussi sont de cet avis, comme Alain Dubuc, éditorialiste à *La Presse*, qui titre une chronique « Le bide de la commission bidon », *La Presse* +, 19 mai 2014, http://plus.lapresse.ca/screens/458a-0e38-5370d2fd-9946-40fdac1c6068%7C_0.html, site consulté le 6 mars 2016.

c'est une réponse politique à une commande politique¹⁷. » À notre connaissance, il n'a eu aucune suite concrète.

S'il fallait dégager les éléments les plus caractéristiques de cette grève, nous retiendrions : la bataille des communications, le débat sémantique, la violence et l'intimidation (avérées ou réelles), la judiciarisation du conflit, le recours législatif d'exception (le projet de loi 78 et la loi 12, qui sont une seule et même chose à deux étapes différentes), l'implication citoyenne et l'internationalisation du conflit suite à la couverture médiatique francophone et américaine des événements. Puisqu'ils ne s'insèrent pas tous avec le même bonheur dans le cadre d'analyse, certains de ces temps forts feront l'objet de développements — indirectement cependant, car ce n'est pas notre propos principal —, d'autres non ou presque pas.

Au total, les différents corps policiers auraient procédé à 3260 arrestations¹⁸, dont 2155 à Montréal, 519 à Québec et 314 à Gatineau. Par comparaison, l'autre grève étudiante d'importance, en 2005, n'avait donné lieu qu'à 340 arrestations.

Rien qu'à Montréal, entre février et septembre 2012 (sept mois), il y aurait eu 532 manifestations, impliquant environ 750 000 manifestants et plus de 34 000 policiers, selon la synthèse préparatoire de la commission. Les événements du printemps 2012 ont donné lieu à 211 plaintes en déontologie contre les policiers du Service de police de la Ville de Montréal¹⁹.

¹⁷ Anonyme, *Rapport Ménard : étudiants satisfaits; policiers et libéraux critiques*, 15 mai 2014, <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/05/15/007-reaction-rapport-menard-couillard-printemps-erable.shtml>, site de Radio-Canada consulté le 23 mars 2016.

¹⁸ Francis Dupuis-Déri et David L'Écuyer, *op. cit.*, p. 244.

¹⁹ Lisa-Marie Gervais, *op. cit.*, p. A8.

Le Journal de Montréal

Le Journal de Montréal voit le jour le 15 juin 1964 à la faveur²⁰ d'une grève au journal *La Presse* dont profite Pierre Péladeau, son fondateur. Figure majeure de l'entrepreneuriat, de l'édition et de l'économie au Québec et nationaliste convaincu, Péladeau crée un quotidien populaire²¹ qui dès ses débuts a pour ambition de s'adresser aux « gens ordinaires²² ». Cela explique que le journal s'est spécialisé dans les sports et les affaires du monde interlope, que pendant de nombreuses années on a pu y voir des photos suggestives²³ de jeunes femmes en tenues légères et que, encore aujourd'hui, il s'intéresse de près au monde du spec-

²⁰ La biographie de Pierre Péladeau par le journaliste Julien Brault consacre un chapitre aux rocambolesques débuts du *Journal de Montréal*. On s'y référera pour plus de détails, *Péladeau : une histoire de vengeance, d'argent et de journaux*, Montréal, Québec/Amérique, 2008, 284 p.

²¹ « Les résultats de l'étude PMB 2013 démontrent que *Le Journal de Montréal* rejoint désormais plus d'un Québécois sur trois, soit 2 396 000 lecteurs chaque semaine [...] Le sondage NADbank 2012 appuie également ces excellents résultats dans la grande région de Montréal. *Le Journal de Montréal* compte maintenant 1 164 300 lecteurs chaque semaine, ce qui en fait le grand numéro un à Montréal pour une 27^e année consécutive. » Extrait du communiqué de presse du 28 mars 2013 apparaissant sur le site de Québecor et portant sur le tirage du journal pour l'année 2012, <http://www.quebecor.com/fr/comm/%C3%A9tude-pmb-2013-et-sondage-nadbank-2012-le-journal-de-montr%C3%A9al-plus-populaire-que-jamais-avec-pr>, site consulté le 26 mars 2016. En 2013, le groupe Québecor inc. était de loin celui qui rejoignait le plus de lecteurs au Québec, par l'entremise de ses trois parutions : *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et le quotidien gratuit *24 Heures*. Sa part du marché étant de 39,24%, contre 18,50% pour son plus proche rival, Gesca (*La Presse*). Ces informations proviennent du Centre d'études sur les médias dans le document *Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada*, tableau 2, p. 4. <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Concentrationquotidiens.pdf>, site consulté le 31 juillet 2016.

²² « Pierre Péladeau [...] n'a jamais caché la nature commerciale de son produit. Il voulait faire un journal vendeur. Sa recette? Donner au public ce qu'il veut, c'est-à-dire, selon lui, des faits divers, des sports, des potins artistiques et quelques nouvelles plus sérieuses pour assurer une crédibilité minimale à l'ensemble. Et la recette, c'est le moins que l'on puisse dire, a fonctionné. » Louis Cornélius, *Lire le Québec au quotidien*, Montréal, Éditions Typo, coll. « Essai », p. 59.

²³ La « pin-up de la page 7 » a fait son apparition en 1970 et a été retirée en 1981. Le Conseil de presse du Québec a rendu une décision en faveur du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec* le 5 décembre 1980 suite à une plainte déposée concernant ces photographies, jugées discriminatoires par des plaignantes. Rappelant qu'il n'est pas un « instrument de censure » pour justifier sa position, le Conseil de presse estime néanmoins que « la publication de photos du type "Petits matins" et "Rayon de soleil matinal" contribue à perpétuer une image fabriquée et stéréotypée de la femme. » Pour lire la décision complète : <http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d1980-03-019/>, site consulté le 27 mai 2016.

tacle, particulièrement à la variété. Au sein même du *Journal*, on résumait le programme initial par la règle des trois S : sang, sexe et sport. À côté de cet attirail de séduction, la parution a toujours su attirer des auteurs qui sont aussi des acteurs politiques²⁴ de poids. Les deux figures charismatiques des débuts du mouvement indépendantiste québécois y ont écrit : René Lévesque, de 1970 à 1976, et Pierre Bourgault, longtemps après l’aventure du RIN, de 1996 à 2003. Il y a donc quelque chose de baroque (ou de monstrueux) dans le contenu du *Journal*. Il conjoint une logique « unifiante », qui est celle du pur commerce, lequel mise sur des sujets vendeurs, et une logique d’ouverture à la politique, laquelle se « vérifierait » tout simplement par la présence d’auteurs de renom issus de la classe politique. Un économiste réputé socialiste, Léo-Paul Lauzon, y côtoie sans malaise une chronique de Benoît Aubin alertant de la menace « gauchiste »; les statistiques de la bourse s’enchaînent subrepticement à une pleine page de publicité vantant les mérites d’un « vrai talisman qui peut changer votre vie²⁵ », le jeu de mots de mauvais goût qui ridiculise l’obésité d’un politicien, « Barrette gras dur²⁶ », se dispute les faveurs de la une avec une manchette politique sérieuse (quand un événement exceptionnel le justifie). Il est aussi vrai d’avancer, comme le fait Louis Cornellier, que depuis le

²⁴ Robert Bourassa, Jacques Parizeau, Gilles Duceppe, Jacques Brassard, Louise Beaudoin, Mario Dumont, Joseph Facal, etc. Signalons aussi l’embauche de Martine Desjardins, ex-présidente de la FEUQ, dès octobre 2013.

²⁵ « Regardez pourquoi ce grand médium vous donne gratuitement en cadeau un *vrai* talisman qui peut changer (même littéralement transformer) votre vie ». Anonyme, 8 juin, n° 356, p. 39. Apparemment, la direction du *Journal* ne semble pas considérer la possibilité qu’une telle publicité puisse discréditer l’ensemble de sa publication, ou alors — mais cela ne revient-il pas au même? —, cette considération passe après l’apport financier de la vente de l’espace publicitaire.

²⁶ Première page du 2 avril 2014, vol. L, n° 288. Cette manchette fait référence à la fois à l’embonpoint et à l’indemnité de départ du collègue des médecins du nouveau député libéral Gaétan Barrette.

lock-out de 2009²⁷, les nouveaux chroniqueurs (Mathieu Bock-Côté, Christian Dufour, Mario Dumont) sont « presque tous campés à droite du spectre politique²⁸. »

Les titres des rubriques²⁹ du *Journal de Montréal* sont significatifs d'une intention éditoriale qui cherche à établir une relation de proximité et de connivence avec les lecteurs : *votre opinion* (les pages des chroniques et du courrier des lecteurs), *votre argent* (rubrique économique), *vos vacances* (rubrique tourisme), etc. Cette utilisation du déterminant possessif et cette adresse directe au public s'inscrivent dans la logique d'une forme de pacte de lecture dominé par la bienveillance et la familiarité. C'est un peu comme si le journal se présentait en ami de la famille, un ami qui connaît exactement les besoins de ses destinataires et se fait en toute circonstance le champion de ses intérêts³⁰. Manifestement, cette pratique vise à susciter

²⁷ C'est le plus long conflit de travail de l'histoire des médias au Canada (2009 à 2012). À la suite du lock-out, le personnel de la salle de rédaction passe de 253 à 70 personnes. Stéphane Baillargeon, « *Le Journal de Montréal*, En avant, (presque) comme avant », *Le Devoir*, vol. CV, n° 133, 16 juin 2014, p. B7.

²⁸ Louis Cornellier, *op. cit.*, p. 64.

²⁹ C'était le cas en 2012, ce ne l'est plus, le déterminant ayant disparu. Les pages *votre opinion* sont devenues *opinion*.

³⁰ C'est écrit en toutes lettres le 14 juin (n° 362) dans un *auto satisfecit* non signé — mais qui est probablement le fait du rédacteur en chef, Dany Doucet —, qui paraît en page 2, « Nous sommes incontournables » : « Nous fouillons des documents, nous posons toutes les questions, nous cherchons toutes les informations d'intérêt public pour nos lecteurs, qui sont de toutes les classes sociales : des familles, des travailleurs ou des retraités qui ont beaucoup travaillé, des contribuables et d'autres plus démunis. Tout ce monde nous lit parce que nous sommes à la défense de leurs intérêts, et non de ceux qui les dirigent. » Passons sur la conception erronée de ce qu'est une classe sociale — la famille en étant censément une — et la distinction implicite et inusitée entre les retraités qui ont beaucoup travaillé et ceux qui ont peu travaillé. La présence affirmée du travailleur et du contribuable est à retenir, sans qu'on puisse pour autant se faire une idée de ce qui les distingue. Il appert que cette courte liste de lecteurs « de toutes les classes sociales » ressemble à une description de la classe moyenne. Notons enfin que le *Journal* prétend à l'indépendance à l'endroit du pouvoir politique, auquel il se substitue sans plus de formalités : les intérêts de « tout ce monde » sont différents de ceux des politiciens « qui les dirigent », et c'est le *Journal* qui va veiller à la défense des premiers, non les élus. Ce statut autodécerné de défenseur « de la veuve et de l'orphelin » est inquiétant d'un certain point de vue; il ouvre la porte à l'usurpation de la parole de « tout ce monde ».

la confiance et des sentiments d'identification et d'appartenance à un « Nous » inclusif, qui solidarise tous les lecteurs à la publication. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Le *Journal* est la propriété du conglomérat Québecor, fondé en 1965, lequel constitue de nos jours un empire avec des filiales³¹ œuvrant dans les secteurs des télécommunications (Videotron, Illico.tv, Groupe TVA, Réseau TVA, TVA Sports, LCN), de l'édition de journaux et de livres (*Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec*, *24H*, TVA Publications, VLB éditeur, L'Hexagone, Typo, etc.), de la distribution (Messageries ADP, Messageries Dynamiques, Distribution Select), du commerce de détail (la chaîne Archambault, vendue en 2015 à Renaud-Bray), de la production cinématographique et télévisuelle (les Studios Mels) et du sport (les Remparts de Québec, l'Armada de Blainville-Boisbriand). Ce conglomérat est aujourd'hui considéré comme un exemple d'intégration verticale. L'entreprise est non seulement en mesure de produire des contenus, mais aussi de les éditer, de les imprimer, de les distribuer, de les publiciser et de les vendre comme bon lui semble par l'entremise de toutes ses antennes et de toutes ses plateformes³². La précision est nécessaire, car il faut garder à l'esprit que le contenu du *Journal de Montréal* est susceptible d'être repris par d'autres médias du groupe Québecor. Le trait a très certainement mené à des effets de surexposition et de saturation lors de la grève de 2012, l'intermédialité³³ étant en quelque sorte consubstantielle à l'entreprise tentacu-

³¹ C'est la filiale Québecor Media qui chapeaute tout le secteur médiatique du groupe. En 1999, la fusion d'Imprimeries Québecor et de World Color Press accouche d'une nouvelle entité, Québecor World, qui sera un temps le plus important imprimeur commercial au monde. Cette filiale à vocation industrielle (imprimeries et papetières) n'existe plus aujourd'hui.

³² Considérons l'exemple du dimanche 20 mai (n° 337, p. 36) qui est une pleine page annonçant la couverture de la crise étudiante en direct sur le réseau LCN. On peut aussi y voir les logos de tvnouvelles.ca, illicoweb.tv et illico mobile.

³³ Fondée en 2008, l'Agence QMI fait circuler les nouvelles pour l'ensemble du réseau Québecor, ce

laire de feu Pierre Péladeau. Mentionnons aussi que le *Journal de Montréal* n'est pas membre du Conseil de presse du Québec³⁴.

D'après ses propres états financiers³⁵, la société a affiché en 2012 des revenus de 4,35 G\$, pour un bénéfice net (après impôts) de 267 millions. En 2014, la société comptait 11 700 employés³⁶ au Québec seulement. Pierre-Karl Péladeau, fils héritier du fondateur, en était le président et chef de la direction lors de la grève de 2012. Il a été chef du Parti québécois et chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec, avant de démissionner le 2 mai 2016. Les tendances populistes du quotidien, dont le siège est situé sur la rue Frontenac à Montréal mais la salle de rédaction à la Cité du Multimédia dans le Vieux-Montréal, ne l'ont toutefois pas mis à l'abri du déclin économique qui frappe pratiquement toutes les entreprises de l'imprimé en Amérique du Nord et dans le monde :

qui a pour conséquence d'uniformiser les contenus (les mêmes textes et discours apparaissent dans plusieurs médias), d'une part, et de rendre parfois impossible l'identification de l'auteur d'un article, attribué simplement à « Agence QMI », d'autre part.

³⁴ Le *Journal* n'a pas l'habitude de répondre aux plaintes devant le Conseil de presse, dont il s'est retiré en 2010 parce qu'il jugeait certaines décisions « arbitraires » et « biaisées », selon l'article de Stéphane Baillargeon, « Le Conseil de presse blâme Richard Martineau », *Le Devoir*, 2 octobre 2012, <http://www.ledevoir.com/societe/medias/360520/le-conseil-de-presse-blame-richard>, site consulté le 6 juin 2016. Rappelons que Le Conseil de presse est un tribunal d'honneur et ne dispose d'aucun outil coercitif, il ne peut que retenir des plaintes contre des entreprises qui ont alors « l'obligation morale de [la] publier [la décision] ou de la diffuser ». Extrait du Règlement n° 3, article 8.2. <http://conseildepresse.qc.ca/le-conseil/reglements-1-et-2/>, site consulté le 15 juin 2016.

³⁵ Anonyme, *États financiers consolidés de Québecor inc. et ses filiales, Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011*, p 1, http://www.quebecor.com/sites/default/files/2012Q4/EF_QI2012FRA_FINAL.pdf, site consulté le 25 mars 2016.

³⁶ Centre d'études sur les médias, http://www.cem.ulaval.ca/portraits_entreprises/QUEBECOR.html, site consulté le 6 mars 2016.

Le *Journal de Montréal* a quant à lui perdu près de 50 000 lecteurs réguliers entre 2001 et 2013, et ce malgré une offre de plus en plus forte d'exemplaires gratuits ou vendus au rabais : ceux-ci recouvrent maintenant plus de 30 % de la circulation totale de ce quotidien³⁷ [...]

C'est désormais sa branche des télécommunications qui engendre les bénéfices pour tout le conglomérat : « En 2012, Vidéotron a généré 87% du bénéfice d'exploitation de Québecor [inc] (1,225 milliard sur 1,404 milliard)³⁸. »

Éléments de méthode

La problématique à l'origine de notre démarche vient d'une question lancinante qui nous taraudait lors de la grève : en sachant que la question de l'éducation n'intéresse généralement qu'une minorité de gens, comment se fait-il que les Québécois se sentent concernés et impliqués à ce point? De cette interrogation première en découlait une seconde : comment les médias ont-ils réussi à présenter les choses pour passionner et diviser la population de la sorte³⁹? Une fois arrêté le choix d'étudier le *Journal de Montréal* en particulier, nous en sommes arrivé, après une première phase de lectures préparatoires, à formuler cette hypothèse : s'il a autant captivé les gens, ne serait-ce pas parce qu'il a narré l'histoire d'un assaut

³⁷ Centre d'études sur les médias, *La presse quotidienne*, Sainte-Foy, Université Laval, p. 4, <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/pressequotidienne.pdf>, site consulté le 8 mars 2016.

³⁸ Vincent Brousseau-Pouliot, « Péladeau : "le moment est venu de prendre du recul" », *La Presse*, 129^e année, n° 120, 14 mars 2013, Affaires 2.

³⁹ Les réactions émotives de la population se sont aussi portées sur le travail des médias, qui fut vivement critiqué tout au long du conflit. « À Radio-Canada, l'ombudsman Pierre Tourangeau a reçu 341 plaintes portant sur la couverture de la crise, des plaintes partagées entre ceux qui considéraient que la Société avait fait preuve de partialité envers les étudiants et ceux qui croyaient qu'elle avait pris partie contre eux [...]. De son côté, le Conseil de presse du Québec a reçu 351 plaintes (un nombre sans précédent, selon le secrétaire général du Conseil, Guy Amyot). » Florian Sauvageau, et Simon Thibault, *Tout voir et tout entendre, mais sans comprendre! Le conflit étudiant et la défaillance des médias*, Centre d'études sur les médias, Sainte-Foy, Université Laval, 2013, p. 2, <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Crise%20etudiante%20Sauvageau-Thibault.pdf>, site consulté le 9 juin 2015.

violent et périlleux porté à la démocratie québécoise? N'est-ce pas parce que, pour mener ce récit, les textes et les images publiés ont cultivé et redéployé des figures enracinées dans l'*imaginaire social*: l'Enfant roi, le Radical, l'Intimideur, le Terroriste, l'Automobiliste, le Démocrate, le Contribuable? Ces figures ont occupé l'espace médiatique et se sont substituées, au moins partiellement, aux intervenants réels. Leurs liaisons avec des représentations réelles ou fictives de la jeunesse, de la *Rue*, de la *Majorité silencieuse*, de la violence, de la démocratie, ont produit un récit « fondé », c'est-à-dire vraisemblable aux yeux des lecteurs, capable d'intégrer au jour le jour n'importe quel fait nouveau sur le mode du discrédit ou de la déférence, selon les cas. Ce travail d'adaptation et de liaison s'est opéré par des moyens rhétoriques et stylistiques spécifiques : techniques de mise en récit, insertions de détails réalistes, connexions avec des lieux communs, que nous analyserons. Nous serons particulièrement attentif au lexique utilisé, aux modes d'énonciation, aux arguments, aux répétitions de mots, à la narration des événements, au régime tropique et à tout ce qui conduit à instaurer une fracture entre « Eux » (la *Rue*) et « Nous » (la *Majorité silencieuse*⁴⁰). Nous verrons que d'Octobre 70 à la crise d'Oka, du Samedi de la matraque à la querelle des Lucides et des Solidaires, du mac-carthysme au 11 septembre 2001, les écrits du *Journal* connectent le printemps qui se passe

⁴⁰ Si nous avons choisi d'analyser notre sujet en utilisant le concept de sociogramme de Claude Duchet, la *Majorité silencieuse* et la *Rue* en auraient été le noyau conflictuel. La *Majorité silencieuse* est un lieu commun de la rhétorique politique basé sur l'idée démocratique du respect de la volonté de la majorité. Il remonterait à la Restauration. Cette « majorité » est constituée de tous ceux et celles qui valoriseraient le statu quo à propos d'un sujet donné tout en s'abstenant de se prononcer. Luc Vaillancourt précise que ce sophisme « n'a de sens qu'à partir du moment où une minorité tapageuse se fait entendre. » Et il ajoute qu'il procède « à la fois de l'appel à la majorité et de la pétition de principe, admettant comme une évidence ce qui est pourtant loin d'avoir été démontré. » Luc Vaillancourt, « L'invention de la majorité silencieuse et sa mise à profit médiatique lors de la crise étudiante », dans Pierre-André Tremblay, Michel Roche et Sabrina Tremblay (dir.), *Le Printemps québécois, le mouvement étudiant de 2012*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Innovation sociale », 2015, p. 21-22.

avec des épisodes marquants de l'Histoire pour faciliter les associations et les analogies dépréciatives des étudiants grévistes.

Quelles sont les ramifications de la figure d'amplification « prise d'otages⁴¹ » chez Benoît Aubin, qui la martèle sans relâche? Que révèle le diptyque caricatural proposé par Marc Beaudet et qui nous replonge tout droit en pleine crise d'Oka? Que vient faire dans cette histoire le dernier film de Christopher Nolan, *Batman, The Dark Knight Rises*? Et quand un journaliste titre « Party au centre-ville⁴² », que suggère-t-il sur les grévistes et comme récit de la manifestation? Voilà quelques-unes des questions auxquelles nous nous proposons très concrètement d'apporter des réponses.

La base de la sociocritique est de mettre en chantier une lecture du texte ouverte sur la *sémiosis sociale*,

c'est-à-dire sur la façon dont une société se représente ce qu'elle est et son devenir par des mots, des discours, des images [...] En termes concrets, il s'agit de faire voir en une manière d'induction comment l'écriture du texte est branchée sur des langages sociaux, des répertoires lexicaux, des entrelacs de représentations ou de simulacres mobilisables dans le moment historique et dans l'état de société considérés⁴³.

Cette *sémiosis* peut être pensée de plusieurs manières, à l'aide de concepts particularisants — « sociogramme » (Claude Duchet), « sociolecte » (Pierre V. Zima), « complexe discursif » (Régine Robin), etc. — ou de concepts totalisants — « sujet transindividuel » (Edmond Cros), « discours social » (Marc Angenot), « imaginaire social » (Pierre Popovic). C'est ce dernier

⁴¹ Benoît Aubin, « La gauche égoïste », n° 353, 5 juin, p. 27.

⁴² Sami Bouabdellah, « Party au centre-ville », n° 279, 23 mars, p. 5.

⁴³ Pierre Popovic, « Situation de la sociocritique — L'École de Montréal », *Spirale; arts, lettres, sciences humaines*, n° 223, 2008, p. 16.

concept structurant que mobilise ce mémoire, dans la définition qu'en a donnée Pierre Popovic⁴⁴:

Toute société entretient à ses propres égard et usage un rêve éveillé que ses membres font et entendent : qu'ils s'y reconnaissent parfaitement ou imparfaitement, qu'ils le sentent entièrement leur ou qu'ils tentent de le modifier, il est l'horizon imaginaire de référence qui leur permet d'appréhender et d'évaluer la réalité sociale dans laquelle ils vivent [...] Ce rêve éveillé est ce que cette étude appelle l'imaginaire social. Son élaboration passe par les relations conceptuelles et les propositions suivantes : son lien avec le concept de représentation; sa différence, mais sa liaison avec la réalité sociale; sa polémique; ses modes de sémiotisation [...] L'imaginaire social est composé d'ensembles interactifs de représentations corrélées, organisées en fictions latentes, sans cesse recomposées par des propos, des textes, des chromos et des images, des discours ou des œuvres d'art. Par exemple, le bonapartisme et le positivisme forment deux de ces ensembles dans l'imaginaire social du second Empire⁴⁵ [...].

Ainsi, la Démocratie représentative en tant que bien suprême, la participation populaire comme configuration anarchique, le partage « équitable » des responsabilités financières (la *juste part*, lors du conflit), la glorification du « vrai leader » guidant les siens, l'ingratitude de la jeunesse, sont des traits qui appartiennent de plain-pied à ce « rêve éveillé ». Ces idées et points de vue, suggère Popovic — qu'on y adhère complètement ou qu'on les conteste —, s'incarnent dans des institutions, intègrent et composent des mises en récit, mêlent des données factuelles vérifiables avec des héros ou des antihéros mythifiés, attachent les uns aux autres des arguments, des stéréotypes et des clichés⁴⁶. Et si l'auteur parle de « rêve éveillé »,

⁴⁴ Dans le champ de la philosophie, ce sont d'abord Cornelius Castoriadis et Paul Ricoeur qui ont (re)mis en valeur l'imagination et l'imaginaire pour appréhender et penser la société. Dès 1964, Castoriadis élabore le concept d'*imaginaire radical* et le raffine en *imaginaire instituant* et *imaginaire institué*. Il ne sera pas directement question de sa vision dans ce travail, mais pour se familiariser avec sa pensée on pourra consulter *L'institution imaginaire de la société* (Le Seuil, Paris, 1975). De son côté, Paul Ricoeur s'attache à marier imaginaire et littérature, notamment dans son analyse de la métaphore, *La Métaphore vive* (Le Seuil, Paris, 1975) et sa trilogie *Temps et récit* (Le Seuil, Paris, 1983, 1984, 1985). Le premier texte sera sollicité au chapitre deux.

⁴⁵ Pierre Popovic, *Imaginaire social et folie littéraire : le Second Empire de Paulin Gagne*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2008, p. 23-24.

⁴⁶ La citation en exergue de Gustave Flaubert, tirée de son *Dictionnaire des idées reçues*, fait revenir presque deux siècles en arrière, comme quoi l'insouciance et l'oisiveté prêtées aux étudiants ne datent

c'est qu'il reconnaît la part de permanente inventivité, de constant grouillement sociosémio-
tique qui pétrit toute société dans le magma des discours qui la forment et la déforment. Pas-
sant de ce constat empirique pour élaborer le concept d'imaginaire social, il en arrive à définir
celui-ci comme une machinerie symbolique produite et animée par cinq modes de sémiotisa-
tion : la narrativité (production de modèles de récits de vie aux niveaux individuel, organisa-
tionnel et macrosocial), la poéticité (diffusion de signifiants-phares, de métaphores, de
rythmes en langue, de performances des langages), la cognitivité (ensemble des innombrables
modes de connaissance, familiers et autres), l'iconicité (production d'images, de graphes et de
graphiques, etc.) et la théâtralité (dramatisations et scénographies de la parole et des échanges
verbaux sur la place publique et privée). Il aurait été intéressant de les commenter tous. À re-
gret, il a fallu limiter ce mémoire à l'étude de deux modes : l'iconicité et la poéticité.

Partant d'une analyse de la « mise en texte » (Claude Duchet), pour laquelle nous recour-
rons aux ressources de l'analyse de texte, de la poétique et de la rhétorique, nous ouvrirons
cette analyse sur l'imaginaire social qui l'environne et procéderons à des aller-retour constants
afin de montrer comment les articles et les images publiés dans le *Journal de Montréal* à la
fois absorbent et transforment des éléments de cet imaginaire qu'ils contribuent ainsi à pro-
duire. À cette fin, nous mobiliserons également des outils issus de l'analyse du discours
(Amossy, Angenot, Charaudeau), de la théorie de l'argumentation, de la médiologie (Ramo-
net, Rollat) et de l'analyse idéologique (Chomsky, Dupuis-Déri, Reboul, Vaillancourt).

pas d'hier. Elle apparaît sarcastique ici, il ne faudrait pas croire que Flaubert lui-même accorde crédit à
ce stéréotype. Dans la continuité de son roman *Bouvard et Pécuchet*, il est attribuable, par association,
aux personnages principaux, deux imbéciles qui volent de déconvenues en catastrophes parce qu'ils se
lancent dans des entreprises auxquelles ils n'entendent rien. Nous le signalons à bon escient, ces
énergumènes qui dissertent sans savoir de quoi ils parlent (mais qui ont des opinions sur tout) et qui
s'improvisent tour à tour cultivateur, botaniste, chimiste, médecin, géologue, archéologue, historien,
etc., sont les cousins du Ti-Joe connaissant, figure dont il sera question plus loin.

Le corpus comprend aussi bien les textes d'opinions (chroniques et « courrier du lecteur ») que les reportages, les unes ou les caricatures. La période couverte s'étend du 1^{er} février au 1^{er} août 2012, soit d'une date qui précède de deux semaines le déclenchement de la grève à la date de la dissolution de l'Assemblée nationale. Les principaux moments de l'effervescence journalistique se situent entre mars et juin 2012. Si nous arrêtons notre enquête avant la conclusion officielle de la grève, c'est parce qu'à partir du déclenchement des élections, les choses changent. En fait, elles changent dès que ces élections apparaissent imminentes. La question devient alors : comment cette grève va-t-elle influencer le vote à venir?

La période de recherche s'est échelonnée de janvier 2013 à décembre 2015. Tous les articles, textes, unes, entrevues, chroniques, lettres des lecteurs, photos et caricatures concernant la grève étudiante publiés dans le *Journal de Montréal* ont été répertoriés et examinés au moins une fois, beaucoup plus qu'une fois pour tous les éléments qui ont fait l'objet de développements, cela va sans dire. Ces lectures ont permis de déterminer de grandes tendances que nous dégageons pour chacun des genres journalistiques : les unes et les caricatures (*iconicité*), les reportages, les chroniques et les lettres des lecteurs (*poéticité*).

Ce sont les versions en format microfiches du journal papier qui ont été utilisées pour cette recherche; les blogues et la version numérique du *Journal* ne font pas partie du corpus. Au besoin, mais pas systématiquement, nous avons consulté les versions originales pour vérifier s'il pouvait y avoir des effets dus à la colorisation ou au format tabloïd qui nous auraient échappé sur le monochrome des microfiches.

Le lecteur aura compris que ce travail ne se donne pas pour objectif de vérifier si les articles du *Journal de Montréal* rendent fidèlement compte des faits, mandat improbable s'il en

est. Le projet était beaucoup plus ambitieux au départ, ce qui explique que nous faisons référence à d'autres journaux, *La Presse* et *Le Devoir* surtout, étant donné que nous avons déjà amorcé des recherches en ce sens, avant de prudemment nous raviser et de construire un projet plus adapté au format d'un mémoire comme celui-ci. Nous espérons que cette recherche apportera deux choses : d'une part, des explications sur les tensions qui ont divisé les Québécois pendant cette période autour d'un sujet, l'accès à l'éducation de la jeunesse, qui, dans une démocratie libérale avancée, ne devrait *a priori* donner lieu qu'à des négociations loyales et raisonnées visant une recherche de consensus acceptable par le très large plus grand nombre; d'autre part une analyse probante de la façon dont s'est faite la couverture du désormais fameux *Printemps érable* par le *Journal de Montréal* et, peut-être, au-delà de ce dernier, par une bonne partie de la publicistique et de l'opinion publique québécoise.

État présent de la question

Il n'est pas étonnant de constater que la polarisation dont il a été question ressurgisse également dans l'ensemble du corpus analytique et critique. Les monographies portant sur la grève étudiante assument un positionnement non équivoque, déjà lisible par la coloration de la page frontispice ou la présence du carré rouge. À cet égard, l'exemple le plus évident vient du livre *Le Printemps québécois : une anthologie*⁴⁷, lequel reproduit physiquement le symbolique carré, dans une intention éditoriale dont il faut bien dire qu'elle n'est pas sans visée commerciale. Tous les livres consultés arborent cette couleur à l'exception du *Devoir* à

⁴⁷ Maude Bonenfant, Anthony Glinoyer et Martine-Emmanuelle Lapointe, (dir.), *Le printemps québécois : une anthologie*, Montréal, Éditions Écosociété, 2013, 307 p.

*l'éducation*⁴⁸ de Jean Laberge, qui opte pour le vert et, ceci expliquant cela, défend l'importance d'une hausse des frais de scolarité. Même la couverture du rapport de la *Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012* est drapée de rouge; le bleu est pourtant la couleur officielle de toutes les publications du gouvernement du Québec⁴⁹. Quelques études se gardent de ce prosélytisme, mais elles sont peu nombreuses. *L'éducation en péril. Pour mieux penser le « printemps érable*⁵⁰», dirigée par Danièle Letocha et Pierre Parent pour les cahiers Fernand Dumont, est l'une d'elles. Les recherches du Centre d'études sur les médias de l'Université Laval s'abstiennent aussi de prendre position. Parmi celles-là, nous aurons surtout recours au document, *Les Médias et la crise étudiante, traitement du conflit par la presse quotidienne montréalaise*⁵¹. Le travail réalisé par l'agence Influence communication est aussi raisonnablement neutre. Son étude⁵² des unes des grands quotidiens montréalais

⁴⁸ Jean Laberge, *Le devoir à l'éducation*, Montréal, Éditions Accent Grave, 2012, 123 p.

⁴⁹ À notre avis, il y a là un faux-pas éthique des plus maladroits. Ce choix iconographique prête foi aux allégations de partialité envers les commissaires de ce rapport.

⁵⁰ Danièle Letocha et Pierre Parent (dir.), « L'éducation en péril. Pour mieux penser le "printemps érable" », Anjou, Éditions Fides, *Les cahiers Fernand Dumont*, automne 2012, n° 2, 440 p.

⁵¹ Daniel Giroux et Sébastien Charlton, (dir.) *Les Médias et la crise étudiante, traitement du conflit par la presse quotidienne montréalaise*, Centre d'études sur les médias, Sainte-Foy, Université Laval, 2014, 72 p. Le Centre d'études sur les médias a produit trois autres documents de valeur : *Les Médias et la crise étudiante : Traitement du conflit par les réseaux de télévision*, *Les Médias et la crise étudiante : Perception des Québécois du rôle joué par les médias. Rapport de groupes de discussion* (ce document existe en version longue, 82 pages et en version synthétisée, 17 pages) et enfin *Tout voir et tout entendre, mais sans comprendre! Le conflit étudiant et la défaillance des médias* par Florian Sauvageau et Simon Thibault. Tous ces documents sont disponibles sur le site du Centre d'études sur les médias <http://www.cem.ulaval.ca/recherche/criseetudiante.php>

⁵² Anonyme, *Conflit étudiant – Analyse des premières pages (unes) des quotidiens La Presse, Le Journal de Montréal, Le Devoir et The Gazette 15 février et le 9 juin 2012*, Montréal, Influence Communication, 2012, 22 p. http://www.influencecommunication.com/sites/default/files/Rapport_UNES_%C3%89tudiants_JUILLET_2012.pdf, site consulté le 19 avril 2015. Nous avons aussi eu recours à une autre source émanant de cette agence : Patrick Déry et Caroline Roy (dir.), *État de la nouvelle, bilan 2012, une revue complète de l'actualité et du travail des médias québécois*, Montréal, Influence Communication, 2012, 138 p. <http://www.influencecommunication.com/sites/default/files/bilan-2012-qc.pdf>, site consulté le 4 juin 2014.

lais lors de la crise nous a été utile. Ce rapide survol de ce qui s'est publié sur le mouvement social de 2012 a eu des conséquences pour notre recherche. Il a été impossible de se documenter en respectant un équilibre entre les sources. Le déséquilibre des publications lui-même est indiscutable : 23 essais (en faisant abstraction des œuvres de fiction et des livres d'art) sont clairement en faveur des *carrés rouges*, un seul pour les *carrés verts*. Cette disproportion dit en soi déjà quelque chose. Mais quoi? Faudrait-il se demander, et ce, en dépit du nombre impressionnant d'articles publiés et du nombre non moins conséquent d'interventions médiatiques hostiles aux étudiants grévistes, si l'éducation constitue vraiment un enjeu crucial pour les tenants du néolibéralisme? Qu'un seul auteur de ce camp idéologique se soit donné la peine de consacrer un livre entier à un événement d'une telle ampleur laisse songeur. Préférerait-on par là faire comme si rien ou presque ne s'était produit? Comme si plusieurs mois de conflit n'avaient aucun droit de cité dans l'histoire du contemporain? Une autre hypothèse tiendrait au fait que le *Printemps érable* est considéré comme une victoire pour les étudiants grévistes, un moment fort pour les Québécois de gauche en général. Or on préfère sans doute écrire sur ses victoires que sur ses défaites, raison pour laquelle les partisans de la hausse auraient préféré *passer à autre chose*. Car, il faut l'admettre, la prophétie du chroniqueur Christian Dufour, « Étudiants, vous allez perdre⁵³! », ne s'est pas concrétisée.

Mais il ne faut pas obligatoirement conclure qu'un parti pris assumé est synonyme d'absence de rigueur. Certes, il faut aborder avec la plus grande circonspection les textes qui furent publiés rapidement après la grève, et ils sont nombreux. Dans leur lot figurent des al-

⁵³ Christian Dufour, « Étudiants, vous allez perdre! », n° 298, 11 avril, p. 23.

bums d'arts ou de photographies témoignant de la mobilisation (*Pour un printemps*⁵⁴, *Carré rouge*⁵⁵), des collectifs militants aux textes non signés (*On s'en câlisse : Histoire profane de la grève printemps 2012, Québec*⁵⁶), des observations à chaud d'un auteur qui passe du commentaire sociopolitique à une déambulation philosophique à géométrie variable (*Tenir tête*⁵⁷, *Les Dessous du printemps étudiant*⁵⁸, *Année rouge*⁵⁹), des ouvrages qui s'attachent à un aspect précis du *printemps érable* (*Les femmes changent la lutte : au cœur du printemps québécois*⁶⁰, *Une idée de l'université : propositions d'un professeur militant*⁶¹, *Tisser le fil rouge*⁶²). La prudence ne doit pas nous amener à déconsidérer intégralement ces titres qui touchent parfois indirectement la couverture médiatique ou rejoignent nos préoccupations. Il faut aussi noter que deux monographies et un numéro de revue ont bénéficié du recul nécessaire — en plus d'équipes de chercheurs aguerris — à l'analyse approfondie de cette grève : *Un printemps rouge et noir : regards croisés sur la grève étudiante de 2012* (dont il a déjà été question), *Le Printemps québécois, le mouvement étudiant de 2012*⁶³ et le volume 8 des *Cahiers des imagi-*

⁵⁴ Jane d'Eau (dir.), *Pour un printemps*, Montréal, Éditions Artmour, 2012, 300 p.

⁵⁵ Jacques Nadeau, *Carré rouge*, Montréal, Fides, 2012, 175 p.

⁵⁶ Collectif, *On s'en câlisse : Histoire profane de la grève printemps 2012, Québec*, Montréal/Genève/Paris, Éditions Sabotard/Entremonde, 2013, 283 p.

⁵⁷ Gabriel Nadeau-Dubois, *Tenir tête*, Montréal, Lux Éditeur, 2013, 219 p. Ce livre a reçu le prix du Gouverneur général 2014 dans la catégorie Essai.

⁵⁸ Gérard Beaudet, *Les Dessous du printemps étudiant, la relation trouble des Québécois à l'histoire, à l'éducation et au territoire*, Montréal, Éditions Nota Bene, coll. « Interventions », 2013, 186 p.

⁵⁹ Nicolas Langelier, *Année rouge : Notes en vue d'un récit personnel de la contestation sociale au Québec en 2012*, Montréal, Atelier 10, 2012, 101 p.

⁶⁰ Mylène Bigaouette et Marie-Ève Surprenant, *Les femmes changent la lutte : au cœur du printemps québécois*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2013, 328 p.

⁶¹ Michel Seymour, *Une idée de l'université : propositions d'un professeur militant*, Montréal, Éditions du Boréal, 2013, 215 p.

⁶² Francine Sinclair, Stéphanie Demers et Guy Bellemare (dir.), *Tisser le fil rouge : Le Printemps érable en Outaouais – récits militants*, Saint-Joseph-du-Lac, M Éditeur, 2014, 270 p.

⁶³ Pierre-André Tremblay, Michel Roche et Sabrina Tremblay (dir.) *Le Printemps québécois, le mouvement étudiant de 2012*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Innovation sociale », 2015, 249 p.

*naires, Traces et effets politiques du printemps 2012*⁶⁴. Il n'est pas anodin de remarquer qu'une tendance se dessine dans cette production de documents et d'ouvrages très proches de la date des événements : la publication de collectifs. Tout se passe comme s'il y avait eu une corrélation entre la réalité du phénomène et son inscription dans l'écrit, comme si la mobilisation collective de la rue s'était poursuivie au sein de groupes de discussion ou de travail.

Mais nous avons assez tardé, il est temps de vérifier si les étudiants portent des bérets rouges, fument la pipe dans la rue et n'étudient pas.

⁶⁴ Catherine Huart et Charles Deslandes (dir.), « Traces et effets politiques du printemps 2012 », *Cahiers des imaginaires*, Montréal, Éditions du GRIPAL, UQAM, mars 2015, vol. 8, n° 11, 137 p.

Chapitre 1 *Iconicité*

L'actualité est un concept fort. Or, l'actualité, c'est désormais ce que dit le média dominant. Le média dominant est la télévision; elle est incontestablement le média numéro un en matière d'information, et pas seulement de distraction. Or, il est évident que la télévision va imposer comme actualité un type d'évènement spécifique à son domaine : un évènement riche en données visuelles. Tout évènement d'ordre abstrait constituera rarement une actualité pour un média visuel puisqu'il ne pourra pas jouer sur l'équation « voir, c'est comprendre⁶⁵ ».

- Ignacio Ramonet

1.1 Les unes

« Une image vaut mille mots », « nous vivons dans une société de l'image » : il est difficile de s'opposer à ces clichés, car ils relèvent désormais de l'idée reçue et imposent à force d'être répétés l'idée moderne d'une prévalence de l'image sur le texte. Sans doute, nous avons intégré ces *a priori* dans nos habitudes de consommation de l'information, ils sont partie prenante de notre imaginaire social.

L'appétit populaire pour la télévision et ses chaînes d'informations en continu ne se dément pas. La rotation *ad nauseam* des mêmes images à l'intérieur d'un segment télévisé de 24 heures ne suscite plus qu'une légère exaspération, et encore... Dans la presse écrite de grande diffusion, rares sont les articles substantiels publiés sans un support visuel minimal, ne serait-ce qu'une petite photographie, même si celle-ci ne nous apprend strictement rien. En éducation, et ce, dès l'école primaire, l'enseignement passe dorénavant en partie par les NTIC. Dans

⁶⁵ Ignacio Ramonet, *La tyrannie de la communication*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio/actuel », 2001, p. 114-115.

les cégeps, les professeurs qui n'utilisent pas de présentations *PowerPoint*, au moins à l'occasion, sont considérés comme les derniers survivants d'une espèce en voie de disparition.

Pierre Popovic signale l'importance de l'élément visuel dans l'élaboration d'une *psyché* sociale : « l'imaginaire social, c'est aussi tout un imposant matériel d'images, de caricatures, de photos, de peintures, et aujourd'hui de films, de clips et de sites, dont l'ère moderne ou contemporaine assure la reproductibilité sur grande échelle⁶⁶ [...] ». Lors de la grève étudiante, l'impressionnante campagne iconographique menée par les *carrés rouges* dans l'espace urbain comme dans les médias (sociaux et étudiants surtout) confirme cette pensée.

L'iconicité constitue une dimension de l'imaginaire social que le sociocriticien ne peut négliger. Roland Barthes, dans *Rhétorique de l'image* (1964), distinguait le message linguistique de l'image dénotée et de l'image connotée. Sans mobiliser tout son appareil conceptuel, nous reprendrons à notre compte une question simple qu'il se posait à l'endroit de la publicité : « l'image double-t-elle certaines informations du texte, par un phénomène de redondance, ou le texte ajoute-t-il une information inédite⁶⁷? » Ce sera le sujet de la première partie de ce chapitre. Une présentation en quatre parties des tendances des uns suivra : *Dans la rue, contre l'Automobiliste; Grève étudiante, syndicalisme et mafia; Les uns du déni; Les uns de la « violence », ou la violence des uns*. Une étude des caricatures permettra quant à elle de montrer comment les dessins produisent du sens au fil de l'actualité.

⁶⁶ Pierre Popovic, *op. cit.*, p. 27.

⁶⁷ Roland Barthes, « Rhétorique de l'image », *Communications*, vol. 4. n° 1, 1964, p. 43. http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1964_num_4_1_1027, site consulté le 15 novembre 2015.

1.1.1 Le printemps érable à la une, procédés et dissonances des titres

Si le quotidien de la rue Frontenac a déployé un arsenal iconographique conséquent lors du *Printemps érable*, il est un lieu où son sensationnalisme notoire s'est exprimé sans retenue, en première page. Courtisane aguicheuse, cette vitrine ne regimbe habituellement pas devant la compromission pour attirer le client à l'intérieur et en 2012, elle n'a craint ni le ridicule ni l'exagération. Mettre sur la sellette la photographie d'une personnalité, Gilbert Rozon⁶⁸ ou Jacques Villeneuve⁶⁹, parce qu'elle est connue et fera vendre de la copie? Cela ne pose aucun problème. Surexposer un enjeu dérisoire, amorcer un faux débat : *Étudiants, en grève à Montréal, en vacances en Floride*⁷⁰? Elle n'en fait pas un cas de conscience. Carrément mentir : *Montréal prisonnière des émeutes, rien n'arrête les casseurs*⁷¹ et *Les étudiants menacent le Grand Prix*⁷²? Elle est prête à aller jusque-là. La manchette s'élabore en soupesant des arguments de vente et en testant les limites de la pertinence, du dicible et de la véracité. Dans le pire des cas, semble-t-elle se dire, l'article complet corrigera mon annonce mystificatrice. Avant toute chose, elle se soumet à deux règles d'or : la visibilité et l'efficace de l'hameçonnage. Les manchettes d'un journal populaire comme le *Journal de Montréal* sont presque toujours tonitruantes. La mise en page privilégie les caractères surdimensionnés en

⁶⁸ Gilbert Rozon fait la une les 3, 5 et 14 juin 2012.

⁶⁹ « Villeneuve menacé de mort », n° 357, 9 juin.

⁷⁰ N° 264, 8 mars. *Nota Bene* : afin de respecter une syntaxe correcte, lorsque la titraille (tous les éléments d'un titre) est bi ou tri phrasée, nous ajoutons une virgule pour démarquer la manchette des surtitres ou des sous-titres.

⁷¹ N° 338, 21 mai.

⁷² N° 349, 1^{er} juin. À l'évidence, ce ne sont pas « les » étudiants qui ont émis des menaces à l'égard du Grand Prix, mais « des » étudiants. Il y va de même pour la une précédente; laisser entendre que Montréal dans son ensemble était prisonnière des émeutes est une tromperie absolue. L'article 3c du code de déontologie des journalistes du Québec est pourtant clair à cet égard : « Les titres et présentations des articles et reportages ne doivent pas exagérer ni induire en erreur. » Site de la FPJQ, <http://www.fpq.org/deontologie/guide-de-deontologie/#pt4>, site consulté le 15 janvier 2016.

lettres capitales, car il faut pouvoir les lire de loin en passant devant. Quant au titre, il doit à tout prix aiguillonner la curiosité. Pour y arriver, tous les coups sont permis.

Le *Journal* favorise une approche plurithématique et ratisse large. La première page comporte souvent quatre ou cinq sujets⁷³ : un sportif, un anecdotique, un sociopolitique, un artistique, etc. Cette stratégie de la diversification ne s'applique pas à la grève. Des 66 pages couvertures du *Printemps érable*, cinq lui sont dédiées exclusivement; c'est beaucoup par comparaison avec d'autres journaux⁷⁴ et par rapport aux autres sujets. Aucun autre thème ne peut se targuer d'avoir monopolisé cinq fois la une au cours de la période visée. L'affaire Accurso, un dossier sur la corruption, la nomination de Marc Bergevin comme DG des Canadiens, l'immolation d'un père et de ses deux enfants et les jeux Olympiques de Londres ne parviendront à accaparer la page couverture qu'une seule et unique fois entre février et août 2012.

Les unes de la grève étudiante peuvent être divisées en quatre sous-catégories⁷⁵ : le sujet unique revient à cinq reprises; le sujet principal (page junior, demi-page verticale ou horizontale), 23 fois; le sujet secondaire (un quart de page, habituellement) en 25 occasions; quant à

⁷³ En journalisme, les sujets sont arrêtés en fonction des lois de proximité. Il en existe cinq : géographique (ce qui se passe chez soi), temporelle (ce qui se passe aujourd'hui), affective (ce qui passionne), pratique (ce qui est simple) et utilitaire (ce qui est concret). Idéalement, la nouvelle qui apparaît en une les coalise toutes. Ces informations sont tirées de la section *24H dans la vie d'un journal* sur le site de *24H dans une rédaction*. Alain Rollat, ex-directeur adjoint au *Monde*, en est l'auteur. <http://www.24hdansunerediton.com/presse/7-la-hierarchie-de-linformation/>, site consulté le 13 novembre 2015.

⁷⁴ *Le Devoir* et *La Presse* ne réservent jamais la totalité de leur une à un seul sujet. À l'inverse du *Journal* cependant, ni l'un ni l'autre ne sont des tabloïds et on imagine mal comment ils pourraient concrètement procéder ainsi.

⁷⁵ Cette classification n'est pas réellement opératoire à des fins d'analyse, même si nous traitons en priorité les unes qui portaient uniquement ou principalement sur la grève. Nous la mentionnons surtout pour donner au lecteur une référence quantitative générale concernant la répartition du sujet en première page. C'est le document de mise en marché produit par le *Journal de Montréal* lui-même qui a servi de guide dans les proportions, *Kit média 2014-2015 Édition papier*, <http://quebecormediaventes.ca/content/media/pdf/2014/nov/KitMediaJDMpapier.pdf>, site consulté le 12 septembre 2015.

son affichage en bandeau, qui annonce simplement un article à l'intérieur sans autre forme de support visuel, il revient 13 fois. Nous avons éliminé cette dernière sous-catégorie pour une raison évidente, la pauvreté du matériel.

C'est d'abord la photo spectaculaire qui impose sa présence en une, la manchette va devoir s'en accommoder. Mais spectaculaire, la photo ne l'est pas toujours. Il arrive qu'on n'a pas dépêché de photographe sur les lieux, que ce dernier n'a pas su immortaliser l'instant, que le résultat est mauvais ou, autre possibilité, qu'il ne se soit rien produit de spectaculaire cette journée-là, en dépit de la crise. Dès lors, la titrairie s'efforce de resémantiser une image qui ne mérite peut-être pas toute la lumière qu'on lui donne. L'intentionnalité éditoriale se trahit, les incohérences et les contradictions du texte avec l'image surgissent.

La page frontispice du 14 mars (Figure 1) en offre un exemple éloquent. Assise les jambes croisées au milieu de la rue (on entrevoit des voitures en arrière-plan, probablement immobilisées), une manifestante, seule, portant lunettes fumées, une cigarette coincée entre les lèvres, fixe un policier en formant le V de la victoire de l'index et du majeur. Trois policiers à cheval viennent nonchalamment vers elle par derrière. Il y a de l'agacement chez l'un d'eux, mais pas de colère. Nulle trace d'agressivité chez lui et pas plus chez la manifestante que chez le deuxième cavalier, dont on voit fort bien le visage. La manchette claironne pourtant, *Sous haute tension*. Certes, la posture et le geste désinvoltes de la militante constituent un défi à l'autorité de la maréchaussée, qu'elle nargue. Une interpellation pend sans doute au nez de la jeune femme, qui pourrait bien ravalier sa superbe. Mais elle pourrait aussi s'en tirer avec une remontrance, ou se lever et circuler. Le sous-titre porte à le croire : *Manifestants et policiers*

*jouent au chat et à la souris*⁷⁶. C'est d'abord l'indolence des figurants qui frappe dans cette composition, en porte-à-faux avec le titre.

Le dispositif (la photographie et la titraille) a été conçu de façon à mettre en scène la provocation dont feraient preuve les grévistes et l'arrogance que la doxa prête à cette jeunesse privilégiée qui « ne veut pas faire sa part ». La prestance décontractée de la jeune femme témoigne d'un certain toupet, voire d'arrogance. Mais à quoi cette impertinence aboutit-elle? Une *haute tension*? En fait, le lecteur est en droit de conclure qu'elle n'a abouti à rien. Si le tensiomètre avait menacé d'exploser, c'est une autre photographie, plus dérangeante sans doute, qui serait parue – exposer de la violence explicite en première page n'est pas rare, nous le vérifierons un peu plus loin. Étant donné le surnombre de la force policière, c'est la protagoniste qui devrait présenter les symptômes d'une « haute tension ». Or il n'en est rien. Le mécanisme en jeu consiste en une amplification pathétique surajoutée à la photographie. La conjonction de la prose et de l'image amorce un récit latent et transforme la scène en événement dramatique et menaçant.

Le 5 avril, la page couverture montre un étudiant arborant le carré rouge à sa boutonnière (Figure 2). Il a les mains dans le dos, de toute évidence il est menotté. Deux policiers

⁷⁶ Cette expression, *jouer au chat et à la souris*, sera reprise deux semaines plus tard (n° 284, 28 mars, p. 23) dans une caricature de Yannick Lemay qui lui donne corps en reproduisant les personnages de *Tom and Jerry* créés par Joseph Barbera. C'est la souris Jerry qui personnifie les étudiants contre la hausse, est-il besoin de le préciser. L'expression revient également dans différents textes, nous élaborerons dans le chapitre qui porte sur la poéticité, en portant notre attention sur ce que son usage implique en relation avec les concepts de jeu, de récréation et de prédation. Signalons néanmoins dès à présent sa connotation sexuelle et misogyne. En argot familier, une souris, c'est une jeune femme. Or, la photographie montre une jeune femme encerclée par un groupe d'hommes en quadruple position de domination : celle des policiers sur la manifestante, celle, machiste, de l'homme sur la femme, celle, intergénérationnelle, de la maturité sur la jeunesse et celle du cavalier sur sa monture.

l'encadrent de près, la manchette annonce : *Hors de contrôle*. En plus petits caractères, un surtitre : *des étudiants se radicalisent*. Le premier contresens, le plus évident, vient de ce qu'il n'y a qu'un seul manifestant sur le cliché. Le pluriel de la manchette, *des étudiants*, est démenti par l'image. La seconde contradiction a une portée éthique plus embarrassante. Manifestement, l'individu se trouve en état d'arrestation. En l'occurrence, s'il est « hors » de quelque chose – pour reprendre le terme choisi –, c'est *d'état de nuire* et non *de contrôle*, car les policiers sont en total contrôle, précisément, de la situation. L'image isolée du titre (mais pas de son actualité) dit néanmoins ce qu'elle a à dire : les *carrés rouges* sont, ou seront, arrêtés. D'autant qu'il faut aussi saisir la portée narrative de cette une, qui implique deux temps : les étudiants radicalisés *étaient* hors de contrôle, ils ne le *sont* plus. Suggérer le groupe là où il n'y a que du singulier, exhiber l'image d'une action comminatoire et incoercible pourtant matée, voilà la double contradiction du choix de cette une.

Ces unes du 14 mars et du 5 avril présentent deux jeunes rebelles qui apparaissent bien déterminés, ils assument les risques inhérents à leur activisme, même si on ne relève aucune preuve de violence chez eux. Leur apparence est conforme à l'image consensuelle de l'insoumis depuis les années 60 : blouson de cuir et cheveux longs (5 avril), lunettes fumées, denim et port de « *clope* » franchement « *cool* » (14 mars). Ces jeunes « radicaux » offrent une image sans nuance du mouvement d'opposition à la hausse des frais de scolarité. Leur facture stéréotypée permet de les réduire et de les regrouper; ils sont le « Eux » implicite en tension avec le lectorat du *Journal*, le « Eux » auquel le quotidien fera référence lorsqu'il sera question des intimidateurs, des terroristes et des enfants rois. L'image tendue ici conforte le lecteur

dans sa normativité. Ces jeunes ne lui ressemblent pas, son rejet de ce « radicalisme » en sera d'autant facilité⁷⁷.

Dans ces deux exemples, la manchette ne respecte pas l'exigence de concision propre au titrage journalistique. En matière d'information, il faut immédiatement savoir répondre aux deux questions : qui? (les protagonistes) et quoi? (l'événement). Au *Journal*, il n'est pas rare que les unes ne répondent pas de manière satisfaisante à la seconde question. « Hors de contrôle » n'est pas un événement, mais un commentaire, une appréciation subjective d'une situation mal définie. Il y va de même pour *Manifestants et policiers jouent au chat et à la souris*. Arrimé à ce commentaire, le surtitre *des étudiants se radicalisent* ne corrige en rien l'imprécision de l'action : sa description, son lieu, etc. *Le Devoir* et *La Presse* auraient peut-être titré : « Manifestation à l'hôtel Fairmont » ou « Arrestation au centre-ville de Montréal », de manière à fournir des éléments concrets. Seulement voilà, ce n'est ni le style du *Journal* ni l'effet recherché. En l'occurrence, il s'agissait de coller sur le mouvement l'étiquette « radicale⁷⁸ ». De nombreuses premières pages s'accordent à ce diapason mélodramatique : *Des*

⁷⁷ La une du 7 mai (n° 324), « Surveillés de près par le SCRS, qui sont ces anarchistes? », s'inscrit dans cette veine de l'image « répulsive » du militant-étudiant.

⁷⁸ Il y a plusieurs choses à dire à propos de cette famille « radicale » : radicalisme, radicalisation, radicaliser, etc. D'abord, qu'elle est terriblement anxiogène. Dans l'imaginaire occidental contemporain, elle est directement associée au fondamentalisme et au terrorisme; que l'on pense seulement aux jeunes musulmans d'ici ou de l'étranger qui *se radicaliseraient* en nombre – « comme » les étudiants grévistes de la une du 5 avril. C'est la raison pour laquelle le *Journal* assimile le militantisme au radicalisme, qu'on préfère ici. Ensuite, il y a que l'idée du radicalisme est en phase avec l'époque, friande de tout ce qui est extrême ou supposé l'être. Transférée dans le contexte québécois, la figure du radical dément l'image admise du Québécois débonnaire, placide, à ce point policé qu'il est capable de mener une révolution qui soit tranquille. L'histoire de la Belle Province offre pourtant maints épisodes violents qui ne cadrent pas avec ce citoyen docile, détaché de la chose politique. Autrefois occultés, le militant et le radical sont désormais reconnus et nommés comme tels dans la presse populaire qui, le *Printemps érable* le démontre, n'hésite plus à les évoquer et à les confondre, pour affoler et embrigader son public. Dans une communication ayant pour titre, *André Pratte, radical*, Anne-Marie David se questionne elle aussi sur l'objectif rhétorique poursuivi par ceux et celles qui galvaudent le mot. Elle analyse les textes de l'éditorialiste en chef de *La Presse* lors de la

sessions en péril (11 avril), *Jour décisif pour la grève étudiante* (22 avril), « *C'est intenable* », *du jamais vu à l'école* (16 mai), *Ça ne passe pas, une loi trop sévère* (22 mai), *Tourisme, Une saison en péril, la grève étudiante ternit l'image de Montréal* (24 mai). La une appuie ses effets à grand renfort de superlatifs qui dilatent le pathos au possible : « péril », « décisif », « intenable », « jamais vu ». Le mot « radical » entre dans cette logique émotionnelle qui se donne paradoxalement pour rationnelle, informative et objective.

Dans les titres en une, deux autres techniques sont mises en œuvre pour exciter le lectorat. Premièrement, celle de la citation qui, en personnalisant l'énonciation, ouvre la porte à tout et son contraire : « *Assez, c'est assez* » – *Gérald Tremblay* (27 avril); *Étudiant blessé à l'œil*, « *J'ai paniqué* » (12 mars); « *Ça va mettre le feu aux poudres* » – *La CLASSE* (17 mai); *vandalisme* « *Stupide et dangereux* » – *Lise Thériault* (17 avril). À l'instar des lettres des lecteurs, la citation s'inscrit de plain-pied dans l'arbitraire. Par son truchement, qui relève d'une pratique courante d'intimité, il est loisible d'avancer un commentaire qui serait autrement déontologiquement condamnable. En le qualifiant de « stupide et dangereux », Lise Thériault synthétise peut-être l'opinion de l'équipe éditoriale sur le vandalisme, qui ne peut cependant se permettre de l'exprimer en ces termes. Elle va le faire par procuration.

Lacunaire, la citation pousse droit vers l'erreur d'interprétation, car elle décontextualise la phrase ou le syntagme choisi. Dans *Étudiant blessé à l'œil*, « *J'ai paniqué* », Francis Grenier,

grève de 2012 en lui retournant *ad hominem* son usage du terme « radical ». On la regardera en suivant ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=Uw2NWhb2Lo0>.

l'étudiant en question, n'aurait-il pas été agent de son propre malheur? À la lecture seule de la manchette, il est tout à fait possible de conclure que c'est parce qu'il a paniqué que l'étudiant a été blessé. Que monsieur Grenier soit sans doute l'unique responsable de sa blessure, voilà ce que la formulation instille dans les esprits.

La seconde technique est la forme interrogative. Par son usage, la une oriente la pensée en posant la « bonne » question, puisqu'elle permet de donner la « bonne » réponse : *Victoria-ville, la SQ aurait pu faire mieux?* (6 mai), *Surveillés de près par le SCRS, qui sont ces anarchistes?* (7 mai). L'interrogation est purement rhétorique dans le premier cas, elle sous-entend que la SQ ne pouvait pas faire mieux. La forme interrogative est ici incomplète et antiphrastique; le pronom *elle* fait défaut pour obtenir l'inversion caractéristique et correcte : « ... *aurait-elle pu faire mieux?* » L'ellipse, en cherchant à rester fidèle à l'oralité, lui retire son élément syntaxique proprement interrogatif, dont ne reste que le signe de ponctuation. Dès lors, c'est l'intonation qui doit à elle seule traduire la nature interrogative de la phrase. Or, cette intonation a pour effet de mettre en doute son propre contenu. Cela échappe en partie à la démonstration écrite, il faut faire le test à voix haute pour s'en convaincre : la SQ aurait pu faire mieux? Dans le second exemple, il aurait fallu lire : *Qui sont-ils? Des anarchistes?* Une autre façon d'exposer l'emploi problématique de la forme interrogative serait de dire que la réponse est trop souvent contenue dans la question.

Ces deux procédés entravent la réflexion : la citation amène sur le terrain émotif et la forme interrogative incite d'abord à répondre à la question soulevée. Ce qui conduit dans un cul-de-sac réflexif puisque la réponse est donnée.

De façon plus directe, mais plus rare, la manchette dit carrément au lecteur ce qu'il doit éprouver ou penser : *Khadir armé Charest mort, une image troublante chez le député de Mercier* (12 juin). À en croire ce titre, un profond trouble devrait obligatoirement gagner le lecteur. L'image est un pastiche du célèbre tableau d'Eugène Delacroix, *La liberté guidant le peuple*. Elle montre ladite liberté remplacée par une mascotte, un personnage portant un costume de banane sur lequel figure le (A) anarchiste. Amir Khadir et Jean Charest y figurent aussi. Le premier apparaît en révolutionnaire à chapeau haut de forme; le second gît dénudé, c'est l'ennemi du peuple tombé au combat. Chose certaine, la présence de cette absurde banane en plein centre de la composition devrait désamorcer à elle seule toute velléité alarmiste et lancer tout un chacun sur la piste du comique, même un néophyte. Le détournement du tableau joue sur l'inculture et l'inattention (réelles ou supposées) du lectorat pour le manipuler. Le fait est accrédité par le visage encerclé d'Amir Khadir ou la flèche qui pointe Jean Charest, deux éléments ajoutés en surimpression à l'infographie qui font diversion par rapport à cette banane⁷⁹ et dirige le regard vers les cibles «troublantes⁸⁰ ». Le contenu historique (les Trois Glorieuses de Juillet 1830) est distillé par la titraille pour n'en tirer que l'eau susceptible de faire tourner le moulin : la connotation violente (et même létale) du soulèvement populaire, d'où le titre, *Khadir armé Charest mort*.

⁷⁹ Yan St-Onge, doctorant à l'UQAM en sémiologie, informe sur le site de l'Observatoire de l'imaginaire contemporain qu'il s'agit de Bananarchiste, un personnage lié au groupe musical *Mise en demeure*, créateur de l'affiche dont il est question et reproduite en une. <http://oic.uqam.ca/fr/carnets/actualisation-en-cours/banane-rebelle-une-figure-performative>, site consulté le 16 novembre 2015.

⁸⁰ Comme on pouvait s'y attendre, l'article complet de Daniel Renaud, en page 3, désamorce la manchette. L'« image troublante » devient « une surprenante affiche », nettement plus banale, et restaure, mais à reculons, le caractère loufoque de l'image.

1.1.2 Dans la rue, contre l'Automobiliste

La totalité⁸¹ des unes à sujet unique et la majorité des unes à sujet principal montrent une action qui survient dans la rue : manifestations, arrestations, conciliabules policiers, etc. Cette contestation qui a gagné la chaussée à la fois la dénature et la reprogramme. La rue devient cénacle, forum, lieu d'organisation ou de prise de parole plutôt que de circulation. La jeune téméraire « sous haute tension » assise au milieu de la chaussée n'entrave-t-elle pas le passage de quelque automobiliste patient? Si la confrontation entre les figures du radical qui a pris la rue et de l'automobiliste qui se l'est fait prendre se cristallise principalement dans les articles et les nouvelles, il est évident qu'elle se profile déjà en une.

La rue n'est pas un lieu convenable de l'expression politique. En Amérique du Nord, la rue appartient à l'automobiliste, à telle enseigne que les amendes imposées aux manifestants le seront surtout⁸² en vertu d'une infraction à l'article 500.1 du Code de la sécurité routière – et non du Code criminel –, celle d'entrave à la circulation au cours d'une action concertée. La portée symbolique de la chose est claire : la protection de l'espace automobile prévaut sur l'expression de la dissidence politique⁸³. Sempiternel point de friction du printemps 2012, l'affrontement entre celui qu'on dit radical et l'automobiliste s'impose et se répand. La pertur-

⁸¹ À l'exception d'une photographie amateur prise dans un wagon de métro, « Ces 4 suspects identifiés par la police, frayeur dans le métro/L'appui aux étudiants s'effrite », n° 328, 11 mai.

⁸² « On estime qu'il y a eu au minimum 3 499 arrestations, la majorité ayant été effectuée en vertu du Code de sécurité routière. » Ménard, Grenier et Charbonneau, *op. cit.*, p. 15.

⁸³ Il y aurait bien des arguments et des contre-arguments à commenter ici. Ceux émanant du *Journal* allaient sensiblement dans la même direction au printemps 2012 : il fallait que le SPVM applique à la lettre les règlements municipaux ou ceux du Code de la sécurité routière pour encadrer le droit de manifester. Notons qu'en novembre 2015 *Le Devoir* annonce que la Cour supérieure du Québec invalide l'article du Code de la sécurité routière 500.1. L'article, de l'avis du juge Guy Cournoyer, viole le droit constitutionnel à la liberté d'expression et à la réunion pacifique. Nous renvoyons à ce texte signé Sarah R. Champagne pour complément d'information, « À qui la rue? À tous, la rue! », *Le Devoir*, vol. CVI, n° 258, 13 novembre 2015, première page et p A10.

bation de la circulation au centre-ville et dans certains autres quartiers montréalais (les très « bons enfants » défilés de casseroles), les blocages des ponts Jacques-Cartier et Champlain, la rage d'un conducteur percutant sciemment avec son véhicule un manifestant (1^{er} août), la relance des débats à l'occasion du Grand Prix de Montréal⁸⁴, sans oublier les opinions de l'ex-pilote de formule 1 Jacques Villeneuve et de ses défenseurs au *Journal*, Richard Martineau⁸⁵, Éric Duhaime⁸⁶, Réjean Tremblay : tout cela est l'objet d'une attention assidue. L'automobiliste devient même l'une des figures de proue de ce printemps. Il est significatif que la première fois que le conflit est offert en une, le 24 février, c'est parce qu'il y a eu une perturbation du trafic routier. Si la une titre sobrement, *15 000 étudiants dans la rue*, la suite en page huit, ne manque pas de surligner l'élément qui importe, *Chaos à l'heure de pointe, le pont Jacques-Cartier a été fermé pour quelques centaines de manifestants*. Le titre de l'article assujettit la problématique d'ensemble de la hausse des frais de scolarité à un motif fédérateur pour son lectorat : l'anarchie routière guette la cité. En résulte une victimisation de l'automobiliste, car il suffit d'une poignée de manifestants, « *quelques centaines* », pour le déconnecter de son réseau, pour le dérouter, dans tous les sens du terme.

L'automobiliste est une figure forte de la modernité, ses ancrages dans l'imaginaire collectif sont multiples. Impuissant, coincé dans « Un bouchon diabolique⁸⁷ », heureux propriétaire d'une voiture épatante qui établit son statut social aux yeux de tous, jeune fou du volant à la

⁸⁴ Notamment les dénonciations par une frange des associations étudiantes des idées charriées par cet événement sportif très *jet-set* : glorification de l'opulence, exploitation de la femme, mondialisation, positionnement anti-écologique, etc.

⁸⁵ Richard Martineau, « Lettre à Jacques Villeneuve », n° 357, 9 juin, p. 6.

⁸⁶ Éric Duhaime, « Jacques Villeneuve, gagnant du Grand Prix 2012 », n° 359, 11 juin, p. 27.

⁸⁷ Valérie Gonthier, « Un bouchon diabolique », n° 277, 21 mars, p. 11. Gonthier interroge un témoin de premier plan qui, maladroitement, accouche d'une hyperbole antithétique inédite (ponts/véritable stationnement) : « C'était diabolique, lance Pierre Lacasse, chroniqueur à la Radio Circulation. En dix minutes, tous les ponts de la Rive-Sud étaient affectés. C'était un véritable stationnement. »

recherche de sensations fortes⁸⁸, consommateur ordinaire méprisé à la merci de la moindre hausse du prix de l'essence⁸⁹ : il est tout ça et plus encore.

Le détail n'est pas anodin : l'automobiliste est aussi la cible des assauts publicitaires répétés des fabricants automobiles. C'est à se demander si les deux grands groupes médiatiques francophones, *Québecor* et *Gesca*, pourraient survivre sans les revenus générés par les placements des compagnies automobiles, qui sont de loin leurs plus importants clients. Les cahiers spéciaux réservés au sujet sont bien connus, mais c'est à longueur de semaine que les annonces se succèdent. Il serait impossible d'en dresser une liste exhaustive ici. À *La Presse*, elles remplissent régulièrement de pleines pages : Volvo, Audi, Mercedes-Benz, Volkswagen, BMW, Jaguar, Nissan, Toyota, Honda, Mazda, Mitsubishi, Hyundai, Chevrolet, Ford, GM. Au *Journal de Montréal*, c'est sensiblement la même chose. Le parti pris du *Journal* pour le conducteur doit aussi être jugé à l'aune de cette allégeance économique.

Les unes du 16 mars⁹⁰ et du 26 avril⁹¹ ont valeur d'*images étalon* au catalogue des illustrations de ce combat du radical et de l'automobiliste pour la conquête du même espace. Le 16 mars, deux individus perchés sur une voiture de police renversée sur le toit célèbrent leur coup sous le regard de la foule. L'un d'eux est euphorique, sourire fendu jusqu'aux oreilles et bras levés dans les airs. L'image d'une vulnérable tortue renversée sur sa carapace s'impose à l'esprit. De fait, la voiture de patrouille a été livrée à la vindicte populaire et présente de nom-

⁸⁸ « Lourd bilan routier chez les jeunes, la vitesse tue », vol. XLIX, n° 15, 30 juin.

⁸⁹ Mais qui a su s'organiser en associations de défense et qui a « ses » radios qui le tiennent informé en temps réel de l'évolution du flux automobile.

⁹⁰ « Bande de voyous, 16^e manifestation contre la brutalité policière », n° 272, 16 mars. Cette manifestation annuelle a très certainement été influencée et revigorée par le climat de la grève étudiante, bien que techniquement il ne s'agisse pas du même événement.

⁹¹ « C'est reparti, Des milliers d'étudiants en colère », n° 313, 26 avril.

breuses traces de vandalisme. La rue est envahie par les manifestants, il est impossible d'y circuler en voiture. Le gros titre, « Bande de voyous », ne laisse aucun doute sur ce qu'en pense la direction du *Journal*. Ces « voyous », à défaut d'avoir pris le contrôle de la ville, ont réussi à prendre celui de la rue et à imposer le désordre. Puisqu'il s'agit d'une voiture qui représente la loi et l'autorité, le sentiment de chaos produit par l'image s'en trouve décuplé. Le constat s'impose : les voyous ou les radicaux, ce qui revient au même, ont gagné.

C'est un scénario édulcoré qui est mis en scène le 26 avril, même si c'est grosso modo la même histoire qui se répète. Un manifestant grimpe sur une voiture blanche en brandissant le poing. Comme dans le premier cas, nul ne l'arrête, car les forces de l'ordre sont là aussi absentes du cliché. Il jouit du support de la confrérie des manifestants masqués, une demi-douzaine de personnes assistant à sa démonstration. En surimpression, un encadré situé un peu plus haut à gauche montre un déploiement policier entourant une autre voiture, intacte celle-là puisque protégée. Il n'y a aucun conducteur dans les deux cas, ce sont les voitures, les objets eux-mêmes, qui représentent l'usager aux prises avec le radical. Cet usager, il a bien été obligé de déguerpir de cette rue qui n'en est plus une, en tout cas pour lui. La destruction partielle ou totale de son bien paraît inéluctable. La surimpression de deux images n'éclaire pas sur la chronologie des faits, s'agit-il seulement du même lieu? Ne reste que la valeur symbolique de l'image : sans l'autorité, l'automobiliste n'existe pas. Il a été évincé de la rue... par la *rue*.

Les pages qui précèdent ont mis en évidence l'imprécision de la titraille et sa préférence pour l'émotif : les superlatifs, les citations et la forme interrogative. Elles ont aussi dévoilé la logique des photographies, toutes campées dans le décor urbain et mettant en scène un déséquilibre des forces en présence : un seul manifestant pour plusieurs policiers ou une absence

totale des forces de l'ordre. Ces clichés témoignent aussi d'une reconfiguration de la rue. Son utilisateur habituel est privé d'elle et ce bouleversement annonce une guerre à finir entre le radical et l'automobiliste. Considérer ces éléments et les dissonances récurrentes qui s'immiscent entre le textuel et l'image permet de mettre en valeur l'intention qui anime le *Journal de Montréal* : il branche ses unes sur un récit pathétique latent qui accumule les épisodes alléguant que le chaos est à « nos portes », à moins qu'il ne soit déjà entré.

Barthes écrivait que, « par rapport à la liberté des signifiés de l'image, le texte a une valeur répressive, et l'on comprend que ce soit à son niveau que s'investissent surtout la morale et l'idéologie d'une société⁹² ». L'étude des titres des unes conduit à nuancer fortement ces propos. L'image a également une valeur répressive, moraliste, idéologique, lorsqu'on la considère dans une continuité d'images en relation, en correspondance, et lorsqu'on ne peut plus faire fi d'un récit latent dont elle est porteuse. Dans cette perspective, quand l'image travaille à la clarification d'un message comme le texte publicitaire le fait, il nous semble contestable de parler de « la liberté de [s] [ses] signifiés ». Mais la grève n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, la prolongation du conflit engendre deux grandes tendances : l'une assemble les unes du déni, l'autre réunit les unes de la violence. Avant de les considérer, il faut examiner brièvement la une exemplaire du 23 mars.

1.1.3 Grève étudiante, syndicalisme et mafia

Précisons que la page frontispice (Figure 3) est divisée en deux sujets cadrés par deux rectangles verticaux qui situent côte à côte une foule d'étudiants et un chef syndicaliste

⁹² Roland Barthes, *op. cit.*, p. 44-45.

des métiers de la construction, Gérard Cyr. Il est très rare que la première page soit ainsi partagée. C'est la seule fois que cela arrive dans la période qui nous occupe. Pourquoi cette journée-là?

La manchette de la moitié gauche ne fait pas dans la dentelle : *Le parrain syndical*⁹³. Le vocable mafieux suffit à parer le personnage et son organisation des oripeaux de la criminalité, sa mine patibulaire et les citations ordurières⁹⁴ en remettent une couche. Côté droit, les manifestants font parade et deux fois plutôt qu'une, puisqu'un médaillon ajouté par le graphiste dédouble cette foule en plan très large. L'association de malfaiteurs, si l'on peut dire, se concrétise. Certes, l'abonné de la parution connaît déjà l'anti-syndicalisme généralisé du *Journal de Montréal* : J. Jacques Samson, Benoît Aubin, Christian Dufour et d'autres encore lui donnent une voix retentissante et obstinée. Ici, la mise en page l'exploite de manière à miner la démarche étudiante et à mettre en doute son autonomie et son honnêteté : les étudiants sont téléguidés par des vétérans syndicalistes. Le découpage en deux rectangles verticaux établit un rapport entre le « parrain » et les étudiants. Le regard de Gérard Cyr, autoritaire et porté sur les manifestants comme s'il les tenait à l'œil, fortifie cette relation et laisse penser que c'est lui qui tire les ficelles. La disproportion des rectangles, celui de Cyr accaparant la plus grande partie de cette une, indique que c'est lui qui occupe l'espace et qui, par conséquent, dirige les opérations.

⁹³ « Le parrain syndical/Les étudiants perdent des appuis », n° 279, 23 mars. Gérard Cyr, qui était en 2012 gérant d'affaires du local 144, affilié au Conseil provincial (International) des métiers de la construction, sera publiquement éclaboussé en 2014 lors de la Commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, mieux connue sous le nom de la juge qui la co-présidait, la Commission Charbonneau. Cette année-là, le PDG de l'entreprise Ganotec, Serge Larouche, a allégué que Gérard Cyr lui avait extorqué des pots-de-vin pour une valeur de 1,2 million, montant qu'il avait versé par peur de représailles.

⁹⁴ Il compare la ministre Thériault à « une toilette bouchée », « Qu'elle mange de la mar... madame (Diane) Lemieux ».

Le *Journal de Montréal* a maintes fois insisté sur les liens tissés entre les associations étudiantes et certains des grands syndicats québécois (CSN, CSQ, FTQ). Les centrales syndicales ont en effet financé des associations étudiantes⁹⁵, en plus d'être présentes lors de certaines démarches⁹⁶ entreprises par ces dernières. Ces faits sont avérés, mais peu d'images⁹⁷ de ces rencontres ont filtré. La composition générale de la une de ce 23 mars comble le néant photographique pour représenter le maillage (on préfère le terme « noyautage⁹⁸» au *Journal*) des associations étudiantes et des syndicats et pour suggérer que les premières sont instrumentalisées par les seconds. Le mot « parrain » est particulièrement vicieux. Il fait du personnage à la méchante mine un Don Corleone de circonstance, laquelle circonstance renvoie aux règlements de compte qui défraient en conjoncture la chronique des assassinats divers dans le milieu montréalais, mais il traîne aussi avec lui des connotations familiales, celle de l'adulte qui parraine le jeune homme ou la jeune fille (parrain de baptême, parrain de confirmation, parrain de promotion, etc.). Ainsi, la une du 23 mars jette des ponts analogiques entre les syndicats, le crime organisé et la mobilisation étudiante⁹⁹. Les journalistes et les chroniqueurs – surtout ces

⁹⁵ Charles Lecavalier, « La FECQ doit 70 000\$, Deux centrales syndicales se portent à la rescousse », vol. XLIX, n° 164, 25 novembre, p. 6.

⁹⁶ Régys Caron fait état de la présence de Michel Arsenault (FTQ), Louis Roy (CSN) et Réjean Parent (CSQ) lors de négociations dans « Négociations et fumigènes » (n° 322, 5 mai, p. 16). Laurent Dionne explique dans son article « Étudiants, Deux requêtes pour annuler la loi 78 » (n° 343, 26 mai, p. 5) que les trois grandes centrales syndicales accompagnaient les représentants étudiants lors du dépôt de requêtes contre l'application de la loi 78. Sur les photographies illustrant ces articles, les représentants syndicaux sont absents.

⁹⁷ Et même aucune d'après nos recherches, ce qui va expliquer notamment une compensation par la caricature.

⁹⁸ Éric Duhaime, « Noyautage syndical des étudiants », n° 261, 5 mars, p. 23.

⁹⁹ La Commission Charbonneau, créée en novembre 2011, a exposé à répétition les alliances entre syndicats, firmes de construction ou d'ingénierie et partis politiques. Elle a dévoilé la corruption endémique, la collusion, les fraudes et les malversations pratiquées dans ces milieux, tant et si bien que dans l'imaginaire social québécois, construction rime avec grand banditisme, et par extension désormais – il ne semble pas exagéré de le postuler –, syndicalisme avec violence. Cette commission a bénéficié d'une couverture médiatique exhaustive.

derniers – auront beau jeu par la suite de réemprunter ces ponts tout à loisir. Comme de fait, ils reconduisent cette combinaison¹⁰⁰ jusqu’au début juin.

1.1.4 Les unes du déni

Ne sachant jamais trop sur quel pied danser, l’équipe éditoriale du *Journal* s’engage dans une inflation du conflit. Elle hyperbolise la violence chez les manifestants, mais euphémise leur compétence politique. Le quotidien montréalais joue de la sorte sur deux stéréotypes : la jeunesse est naturellement encline à la violence et elle est politiquement ignorante. Ces deux propositions réagissent à des faits dissemblables et disjoints tels qu’on les envisage au *Journal de Montréal* : les manifestations pacifiques et les manifestations radicales (ou violentes). Chacune de ces monstrations de l’engagement étudiant requiert une réplique adaptée. En filigrane, deux oxymores nodaux ressortent d’une telle position : étudiants mais ignorants¹⁰¹, éduqués mais violents. Ces deux caractéristiques, l’ignorance et la violence, connectent les énoncés sur un récit de la délinquance, dénuant tout fondement légitime à l’action étudiante. Le vandalisme des commerces ou du mobilier urbain va pour certains en constituer

¹⁰⁰ On aurait tendance à croire que cet amalgame de la criminalité la plus violente avec la cause étudiante est inhabituel, ce n’est pas le cas. Le 17 avril (n° 304, p. 6) Richard Martineau publie une chronique, « Les maîtres chanteurs », dans laquelle il compare le personnage principal d’une série américaine, *The Sopranos*, à Gabriel Nadeau-Dubois. Il juge que ce dernier utilise les mêmes méthodes que Tony Soprano, assassin à ses heures. Le leader agit « comme la mafia », conclut le publiciste sans la moindre trace d’humour. Il persévère sur le même registre dans plusieurs autres textes, mentionnons à titre d’exemples « Les clubs écoles » (n° 275, 19 mars, p. 6) et « Les Brutes », (n° 323, 6 mai, p. 6). On signale – au passage –, que c’est toujours lui qui se plaindra de l’usage des comparaisons outrancières dans sa chronique, « Je ne me souviens pas » (n° 346, 29 mai, p. 6).

¹⁰¹ Les chroniques et les lettres des lecteurs seront explicites à ce sujet : les étudiants ne savent pas compter, ils ne savent pas négocier, ils sont naïfs, etc. Nous en donnerons toute la mesure dans le chapitre sur la poéticité.

la preuve. Les manifestants font et sont le mal, et ils le font et le sont gratuitement, par inconscience, par jeu, par bravade.

Très tôt dans ce conflit, différents médias, dont la télévision, se sont mis à chercher des signes de la faiblesse et du déclin de la mobilisation étudiante, ce qu'ils ont nommé l'*essoufflement*. Cet effort s'est porté sur la division des étudiants et la faible représentativité des *carrés rouges*, tactique très présente à *La Presse*, en partie grâce à la combativité de son éditorialiste en chef, André Pratte¹⁰². Cet essoufflement tardant à venir, il a fallu le produire facticement, en contredisant les chiffres avancés par le front commun des associations étudiantes au moyen de sondages¹⁰³.

Le quotidien fondé par Pierre Péladeau ne se distingue guère de la concurrence en ce qui concerne ses sondages, il les publie surtout en première page et en très gros caractères. Il faut, semble-t-il, les rentabiliser ainsi. Mais peut-être est-ce aussi parce qu'ils sont devenus un outil capital du jeu politique. Pour Marc-François Bernier :

cette façon de chercher à évaluer et mesurer ce que le public pense sur différents sujets jouit d'un succès considérable depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Le recours aux sondages d'opinion [...] a principalement été popularisé par l'usage politique et partisan qui pouvait en être fait dans le cadre de campagnes électorales, certes, mais aussi de la part de nombreux

¹⁰² André Pratte : « Une minuscule minorité », *La Presse*, 128^e année, n° 122, 9 mars, p. A20; « La tyrannie de la minorité », *La Presse*, 128^e année, n° 164, 30 avril, p. A18; « Les vacances de la révolution », *La Presse*, 128^e année, n° 221, 16 juillet, p. A12.

¹⁰³ Aucun des documents consultés ne rapportait de statistiques sur les sondages pendant le *Printemps érable*. Pour notre part, nous en avons dénombré sept entre le 18 mars et le 22 mai, soit environ un à toutes les semaines pour la période qui correspond au climax de la crise. Le *Journal de Montréal* est le seul journal québécois à compter dans ses rangs de chroniqueurs un sondeur bien connu, Jean-Marc Léger. D'ailleurs, tous les sondages exclusifs du quotidien sont le fruit de la firme qu'il a fondée et dont il est président, Léger. Ces sondages constituent une pièce maîtresse dans l'élaboration d'un « Nous », de cette *Majorité silencieuse*, dont Léger va traduire et interpréter les opinions dans ses articles.

groupes de pression qui cherchent à établir la légitimité sociale, la pertinence et l'importance des enjeux et des problèmes retenant leur attention¹⁰⁴ [...].

Si les représentations iconographiques des sondages divergent légèrement, leur principe demeure sensiblement le même. Une courbe représentant l'opinion publique¹⁰⁵ auréole la photographie d'une foule compacte ou de plusieurs *carrés rouges* : *Les étudiants perdent des appuis* (23 mars), *Un appui à son plus bas* (17 avril), *L'appui aux étudiants s'effrite* (11 mai). Ce montage confronte des êtres de chair en action à une représentation abstraite d'un échantillon statique de la population : il oppose l'humain au schéma, les visages aux chiffres, l'engagement personnel à l'anonymat d'un questionnaire, l'actif à l'immobile. La courbe

¹⁰⁴ Marc-François Bernier, *Éthique et déontologie du journalisme. Édition revue et augmentée*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 194.

¹⁰⁵ Pour la manchette du 23 mars c'est plutôt le titre qui fait état de cette opinion publique. Il annonce en effet, *malgré 200 000 manifestants, Les étudiants perdent des appuis*. Puisque la méthodologie du sondage est explicitée à la page 3, le lecteur sait que la consultation s'est tenue avant et pendant la marche de la veille et que 613 répondants y ont participé. De ce nombre, 53% (soit 325 personnes) se sont dit « davantage favorable à la position du gouvernement », ce qui permet au *Journal* de conclure que la population appuie plutôt le gouvernement. Pour un journal qui va faire du respect de l'expression démocratique lors des assemblées étudiantes un enjeu crucial, on peut s'étonner du poids accordé à l'opinion de 325 personnes par rapport à celles de 200 000 manifestants. C'est sur ce type de distorsion que résulte parfois la comparaison de la *Majorité silencieuse* et de la *Rue* quand on les jauge avec deux outils de mesure différents. On doit aussi s'interroger sur ce que le *Journal* décide de souligner. Ainsi, il aurait très bien pu faire la manchette avec une autre donnée du sondage, celle qui révèle que 57% des Québécois souhaitent que le gouvernement négocie avec les étudiants, ce qu'il se refusait de faire à cette date (la première ronde de négociations ne s'amorcera qu'un mois plus tard, le 23 avril). Ce chiffre de 57% en faveur de la négociation est plus élevé que le 53% qu'on lui préfère, mais il faut dire que la voie de la négociation n'est guère prisée au *Journal*, même un homme politique d'expérience comme Joseph Facal (et également chroniqueur) se pose la question, « Pourquoi négocier? » (n° 289, 2 avril, p. 23). On sait qu'un pourcentage des répondants (mais lequel?) vivent en région, il faut présumer qu'ils n'avaient pas d'expérience empirique des manifestations. Ils s'expriment donc tout autant sur le travail de relais des médias que sur celui de la police lorsqu'ils répondent à la question sur la tenue de cette dernière lors des manifestations et qu'ils s'en disent satisfaits. Pour d'autres considérations plus générales sur les trois postulats de base des sondages : tout le monde peut avoir une opinion, toutes les opinions se valent et il y a accord sur les questions qui méritent d'être posées, voir Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n° 318, janvier 1973, p. 1292-1309. Repris dans *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 222-235. <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/opinionpub.html>, site consulté le 12 novembre 2015.

laisse derrière elle une empreinte visuelle qui a le vernis irréfutable de la science, d'autant plus que le sondage révèle sa méthodologie, laquelle serait garante de sa rigueur. Cette *rhétorique de l'image* persuade que les manifestants ne sont ni rationnels ni nombreux. Déguisés en arguments, ces deux étiquettes ont été répétées sans relâche par les tenants de la position gouvernementale.

Une question de légitimité est au centre de cette représentation. Un raisonnement sophistique trouve ici son usage : la mobilisation est sans conteste illégitime, mais si elle était par pure hypothèse tenue pour légitime, elle le serait de toute façon moins que la volonté de la majorité. Donc, de quelque façon qu'elle soit considérée, elle est injustifiable, voire illégale. Voilà le sens idéologique d'une proposition « objectivée » de la sorte. Peu importe qu'un sondage ne soit pas une élection : le graphique fait autorité.

Ces graphiques passent en conséquence par toutes sortes de déclinaisons en ce printemps de grève : concentriques, en courbes, en colonnes, en anneaux, combinés, en secteurs, etc. D'habitude, ils se déploient pleinement en page 2 ou 3 pour étayer la nouvelle donnée en couverture. Nous pourrions étendre notre champ de recherche et plonger à l'intérieur des exemplaires. Mais nous n'apprendrions pas grand-chose de neuf, tout au plus vérifierions-nous ainsi la constance d'un procédé qui, il faut le dire, respecte pleinement la visée de la transmission journalistique : atteindre la clarté avec économie. Les *mass medias* ont plus volontiers recours à ce type d'iconographie. Au *Journal*, à chaque fois que c'est possible, l'explication évite le conceptuel et passe par le regard. À l'inverse, *Le Devoir* ne propose pratiquement jamais de graphiques, hormis ceux, minuscules, des résultats boursiers. On en revient encore une fois au slogan d'ouverture : « voir, c'est comprendre. » Mais comprendre quoi?

Il est clair que le *Journal de Montréal* fait de gros efforts pour figurer en une cette *Majorité silencieuse*, même si *a priori* et par définition elle n'intéresse que peu la manchette, portée sur l'exceptionnel et non la norme, du moins en apparence, car la mise en évidence de l'exceptionnel n'a jamais pour but rétroactif que de refonder encore et encore le « normal ». Cette figuration passe par des représentations abstraites – mais pouvait-il en être autrement pour une entité aussi informe et impalpable que celle-là? Il faut retenir que cet effort a surtout consisté à oblitérer des faits, qui sont les suivants : l'ampleur de la mobilisation, le support progressif de la population à des principes défendus par les grévistes (celui de la négociation, par exemple) et le rejet d'une autre approche de la démocratie.

1.1.5 Les unes de la « violence », ou la violence des uns

Nous abordons cette partie sur les unes de la violence avec ambivalence. D'une part, il serait délicat de les ignorer, car elles sont là, évidentes, pesantes, nombreuses. D'autre part, il faut se demander si la catégorie elle-même n'est pas a-critique. Nous entendons par là que nous avons la désagréable impression de reconduire à notre corps défendant les propos confus et imprécis du gouvernement lors du printemps 2012. Ce discours officiel mélangeait toutes les expressions de la violence pour les rendre équivalentes et les mettre sur un même plan de manière à pouvoir affirmer que le carré rouge était le symbole de la violence et de l'intimidation¹⁰⁶ (selon les mots de la ministre de la Culture, Christine Saint-Pierre). Le *Journal de Montréal*, lui, a suivi.

¹⁰⁶ Geneviève Lajoie, « Christine St-Pierre s'en prend au carré rouge », n° 357, 9 juin, p. 14.

Pour éviter ce piège, il nous faut resserrer la terminologie et distinguer trois formes de violence. La première est celle de la tension (ou violence latente). Il s'agit essentiellement de photographies montrant des groupes plus ou moins statiques de manifestants faisant face à des groupes de policiers. Elles sont au nombre de sept. La deuxième est celle de la violence graphique (ou explicite), il en est neuf. Elles montrent des arrestations, *Déjà 1200 arrestations* (29 avril), l'usage de gaz ou de projectiles, *Montréal prisonnière des émeutes* (21 mai), et *Plus violent que jamais* (5 mai), ou la blessure résultante d'un tel comportement, *Étudiant blessé à l'œil*, «*j'ai paniqué*» (12 mars). La troisième forme est celle de l'intimidation. D'abord, l'intimidation policière, qui compte trois occurrences. Prenons en exemple la une du 18 mai, *Loi matraque*¹⁰⁷. Au premier plan, une policière surveille le défilé des manifestants. Elle serre sa matraque de la main gauche, comme si elle la «*chauffait*» pour s'en servir bientôt. En attirant l'attention sur son arme (en résonance avec le titre) et en tenant compte du contexte,

¹⁰⁷ Comme leur nom l'indique, le Québec a connu deux épisodes célèbres pour la violence de leur répression policière : le *Samedi de la matraque* (10 octobre 1964) et le *Lundi de la matraque* (24 juin 1968). Cette locution, *de la matraque*, est donc historiquement et doublement chargée. *Loi matraque* établit que la violence est le fait de l'autorité; le mot «*loi*» est limpide à cet égard. Mais il ne s'agit pas pour autant d'une condamnation par le *Journal* de la violence étatique, plutôt considérée comme justifiée, et même nécessaire, par maintes plumes du quotidien. La locution soutient le choix de la *ligne dure*, comme Pierre Elliot Trudeau l'avait fait en 1968 et — à un tout autre degré —, en Octobre 1970 avec la loi des mesures de guerre. En 1968, il défie les indépendantistes en se présentant au défilé de la Saint-Jean-Baptiste et en refusant de quitter l'estrade d'honneur, même sous une volée de projectiles. Cette image d'homme de poigne, capable de résister aux fortes têtes (Pierre Bourgault, Paul Rose, Jacques Lanctôt), n'a pas tardé à être plébiscitée. Le lendemain, les électeurs canadiens offraient une victoire facile au Parti libéral du Canada en le choisissant comme Premier ministre du pays. En ce sens, cette manchette tisse un fil conducteur entre deux Premiers ministres libéraux. Elle institue implicitement Jean Charest en continuateur, en chef courageux qui lui aussi *fait face* aux contestataires (Gabriel Nadeau-Dubois, La CLASSE, les *Black Blocs*, etc.) et qui impose à son tour une loi spéciale, même si J. Jacques Samson est d'avis qu'il s'agit d'«*Une matraque jouet*» (n° 335, 18 mai, p. 21). Pour leur part, Francis Dupuis-Déri et David L'Écuyer suggèrent une nouvelle variante dans leur article portant sur la répression policière lors du printemps 2012, «*Printemps de la matraque, Répression et autorépression*», dans Ancelovici et Dupuis-Déri (dir.), *op. cit.*, p. 242-262. Le matraquage peut aussi devenir métaphorique, le terme signifiant alors la répétition sans cesse renouvelée du même slogan ou du même message.

on concède volontiers qu'il s'agit de violence, mais d'une telle nature que dans ce cas, il apparaît plus approprié de parler d'intimidation¹⁰⁸. Citons également *Plus musclée, mieux préparée, Une vraie police des manifs* (19 juillet). Ensuite, l'intimidation étudiante, elle, se traduit par la présence de masques ou la référence à des paroles ou des gestes agressifs, elle compte dix¹⁰⁹ occurrences, dont : *Chaos* (21 avril), *Masques interdits (mais...)* (21 mai), *Les étudiants menacent le grand prix* (1^{er} juin) et *Villeneuve menacé de mort* (9 juin).

Plusieurs éléments iconographiques des unes de la tension sont frappants. Le premier aspect est le contraste vestimentaire entre les deux groupes en présence. Des policiers, standardisés et dépersonnalisés par l'uniforme, se dégage un fort sentiment de cohésion que l'on ne

¹⁰⁸ Cette notion est centrale dans la rhétorique pro-gouvernementale qui prévaut au *Journal de Montréal*. En parfaite adéquation avec l'imaginaire social, l'intimidation ne pouvait être le fait que des étudiants et non de la police. C'est que l'intimidation préoccupe beaucoup les médias en cette fin d'année 2011 et ce début 2012. Cette couverture médiatique va établir sans l'ombre d'un doute qu'il s'agit-là d'un phénomène lié à la jeunesse. Qu'il s'agisse d'un article portant sur une adolescente s'étant enlevé la vie en Gaspésie suite à de l'intimidation (Marjorie Raymond), d'un texte sur un nouveau projet de loi pour la contrer ou de la critique de cette loi par l'opposition officielle, en passant par le point de vue du porte-parole Jasmin Roy à propos de sa fondation dédiée aux jeunes victimes d'intimidation, le sujet est dans l'air du temps. La société québécoise se perçoit et se représente comme une société où la jeunesse est immergée au quotidien dans l'intimidation. Dans le *Journal de Montréal*, l'intimideur est donc ce *carré rouge* qui ne respecte ni autrui ni les opinions divergentes ni les principes d'expression démocratiques de base. Les médias sociaux – médias fortement connotés « jeunesse », est-il besoin de le préciser – seraient utilisés pour intimider les *carrés verts* et le vote à main levée lors des assemblées générales constituerait l'occasion par excellence pour harceler et dissuader de s'exprimer. Ce n'est donc pas sans raison que l'intimidation étudiante (10 occurrences) triple l'intimidation policière (3). Sans vouloir faire de lien direct, mentionnons aussi que Robert Poëti, ex-agent de la SQ, rédige une chronique qui paraît irrégulièrement, *Le Policier du Journal*.

¹⁰⁹ Nous avons essayé de rester prudent à ce sujet et nous en sommes tenu à une preuve patente, comme dans les exemples fournis. « Accusés d'incitation à craindre le terrorisme » (n° 330, 13 mai) découle de cette logique. Le dessin des quatre suspects du métro comparaisant au palais de justice ne s'inscrit pas dans une illustration de la violence en tant que telle, mais le titre donne bel et bien cette connotation. Dans ce cas précis, intervient une sémiotisation supplémentaire, car le dessin du portraitiste de cour produit une valeur ajoutée, péjorative; il fait passer ces individus du statut de suspects à celui de coupables.

retrouve jamais¹¹⁰ chez les étudiants aux vêtements disparates et bigarrés. Le deuxième est que l'armature des agents (casques, diverses protections corporelles, boucliers dans certains cas), mais aussi leur stature plus imposante, irradiant la force, presque l'invulnérabilité.

L'idée de la cohésion par l'apparence renvoie à celle d'organisation et de discipline, c'est le troisième élément significatif. Que les policiers apparaissent stables ou en mouvement, ils sont presque toujours en formations structurées, la répartition des individus ou les positions des corps dans l'espace en témoignent. Par comparaison avec les « formations » aléatoires des manifestants, le contraste est complet. Les contingents soudés des policiers « démontrent » que le concept de *Majorité silencieuse* est unanimiste. Le face-à-face de ces masses, homogènes, fortes et structurées d'un côté, hétérogènes et désorganisées de l'autre, illustre la dichotomie idéologique de la *Majorité silencieuse* et de la *rue* : un ordre dominant monolithique se dresse contre un fourre-tout idéologique contestataire. Les exemples qui présentent ces trois éléments (unité, force et discipline) sont nombreux : *Illégale et masquée* (20 mai), *Ça ne passe pas, une loi trop sévère* (22 mai), *Finalement, la CLASSE condamne la violence* (23 avril), *Accrochages avant le départ, Grand Prix* (8 juin), etc.

Dans un autre ordre d'idée, le titre est presque toujours un commentaire sur les étudiants¹¹¹, leurs intentions ou leurs comportements, non sur le travail de la police. Cela se com-

¹¹⁰ L'exception qui confirme la règle survient le 7 mai avec la couverture, « Qui sont ces anarchistes? » La photo présente une portion d'un défilé auquel a participé le *Black Bloc*. Le noir dominant des vêtements peut, par association, les faire passer pour une organisation paramilitaire organisée.

¹¹¹ « 15 000 étudiants dans la rue » (n° 251, 24 février), « Accueil glacial des étudiants » (n° 315, 28 avril), « Hors de contrôle, des étudiants se radicalisent » (n° 292, 5 avril), « Les étudiants menacent le Grand Prix » (n° 349, 1er juin), etc. Il existe quelques contre-exemples : « Le SPVM déjà dans le rouge » (n° 311, 24 avril), « Au Cœur de l'action, un centre de police high-tech pour surveiller les manifs » (n° 346, 29 mai), mais dans ces cas, le titre n'est pas porteur d'un jugement qualitatif sur les

prend quand on tient compte du point de vue. Il n'est pas toujours possible de déterminer de quel côté le photographe s'est placé, mais quand cela est possible, il est presque toujours du côté des policiers. L'objectif se focalise sur les agissements des étudiants en sorte que le jugement ne peut se poser que sur eux. Ce jugement s'astreint donc à la fois par la prise de vue et les titres.

Des neuf unes de la violence graphique, trois¹¹² seulement dépeignent les étudiants en agresseurs. C'est la rareté des images, et non un préjugé favorable envers eux, qui explique ce chiffre. Y a-t-il une inflation du discours sur l'importance de la violence étudiante par rapport à la réalité des faits? L'hypothèse se défend, *a fortiori* si nous mettons dans la balance les nombreuses unes de l'intimidation prêtée aux *carrés rouges* et si nous considérons que sur ces trois unes de la violence étudiante, deux se rapportent à des manifestations qui n'étaient pas organisées par des associations étudiantes, celles du 16 mars et du 5 mai.

1.1.6 « Plus violent que jamais, la SQ malmenée »

Le conseil général du Parti libéral tenu à Victoriaville a été le théâtre de l'émeute la plus violente du conflit. Originellement prévu à Montréal, l'événement est déplacé à Victoriaville pour éviter les frictions avec les organisations étudiantes de la métropole, mais deux mille personnes se présentent tout de même autour de l'hôtel où sont réunis les libéraux, le 4 mai. Si la manifestation est organisée par la Coalition opposée à la tarification des services

policiers, il s'agit d'informations sur les conséquences financières des heures supplémentaires et sur la technologie de surveillance du SPVM.

¹¹² « Plus violent que jamais, La SQ malmenée » (n° 322, 5 mai) en est une. Quant aux deux autres (16 mars et 26 avril), nous en avons discuté en relation avec le combat du Radical et de l'Automobiliste.

publics, ce sont des manifestants aux affiliations diverses qui y participent : des *carrés rouges*, des membres de la FIQ, du RRQ, des anarchistes, etc. Même si bien avant les faits les heurts apparaissent inévitables¹¹³, le dispositif de sécurité est douteux. L'émeute éclate rapidement. Les policiers de l'escouade antiémeute de la Sûreté du Québec tirent sur la foule des gaz irritants et des balles de plastique. Ils procéderont à 114 arrestations¹¹⁴, en plus de faire six blessés graves. Maxence Valade¹¹⁵, l'un d'eux, perd l'usage d'un œil. Un autre souffre « d'un traumatisme crânien léger, d'une fracture au visage, d'une fracture au crâne et d'une contusion cérébrale¹¹⁶ ». Dans les circonstances, il faut se demander ce qui justifie le sous-titre¹¹⁷ de cette manchette du 5 mai (Figure 4), *la SQ malmenée*. Toutes les données du *Journal de Montréal* indiquent plutôt que ce sont les manifestants qui l'ont été, les plus meurtris ayant même dû être évacués en ambulance.

¹¹³ À Victoriaville, le maire, « les citoyens et les commerçants sont inquiets ». Nicolas Saillant, « Victoriaville sur les dents », n° 319, 2 mai, p. 17.

¹¹⁴ Valérie Gonthier, « Analyse d'une intervention », n° 323, 6 mai, p. 4.

¹¹⁵ M. Valade poursuivra la SQ en 2015. Une étudiante blessée sérieusement à la mâchoire lors du même évènement, Dominique Laliberté-Martineau, conclura une entente à l'amiable avec la SQ en février 2015. Émilie Dubreuil, *Une victime de la manifestation de Victoriaville en 2012 poursuit la SQ*, 24 mars 2015, site de Radio-Canada. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/03/24/007-valade-maxence-poursuite-sq-manifestation-perte-oeil-victoriaville.shtml>, site consulté le 29 février 2016.

¹¹⁶ Nicolas Saillant, « Un jeune perd un œil », n° 323, 6 mai, p. 5.

¹¹⁷ Aucun des trois policiers qui sont transportés à l'hôpital n'y restera. C'est étonnant, car le *Journal* stipule qu'« un policier a été sévèrement tabassé par les manifestants. Un VUS de la SQ a alors foncé sur ce groupe de manifestants très violents. » Nicolas Saillant, « Victoriaville en plein chaos », n° 322, 5 mai, p. 3. Il y a trois remarques à faire ici. La première, c'est qu'il faut se questionner sur la pertinence de l'adverbe « sévèrement ». La deuxième, c'est que la formulation déresponsabilise la police; c'est le VUS qui a foncé et non pas *son conducteur* ou *le policier au volant*. La dernière, c'est qu'un seul comportement est qualifié de « très violent », celui de passer à tabac — ce qui est incontestable. En revanche, foncer sur d'autres personnes avec un véhicule, cela, pour le journaliste, n'est vraisemblablement pas un comportement violent. À aucun moment de notre périodisation les titres et les sous-titres ne font état de violences de la part des policiers, même quand la photographie le montre explicitement : le 21 mai, un policier asperge de gaz irritant un groupe de manifestants, mais le titre annonce *Montréal prisonnière des manifs, Rien n'arrête les casseurs*; le 29 avril, un policier pratique un étouffement sur un manifestant, mais le titre évite de commenter le geste et ne présente qu'un rapport général avec l'image, *Déjà 1200 arrestations, Manifs étudiantes*.

Le titre principal, *Plus violent que jamais*, concerne l'affrontement entre les policiers et les manifestants, le lecteur ne l'apprend qu'en lisant l'article à l'intérieur du quotidien; ce ne sont donc ni les manifestants ni les policiers qui seraient « plus violent [s] que jamais », mais l'accrochage en lui-même. Cependant, le protagoniste principal de la photographie est un émeutier. L'espace qu'il occupe et le geste qu'il pose : il lance un objet (une pièce de bois?) vers un policier, le placent sans conteste sur la sellette. Le premier réflexe du lecteur sera d'attribuer au manifestant cette recrudescence de la violence, d'autant que l'adjectif est au masculin singulier; il aurait fallu l'accorder au féminin ou au pluriel s'il s'était rapporté à *la police* ou *aux policiers*. Quatre policiers casqués sont alignés en arrière-plan, ils sont enveloppés d'un halo blanc que dégage une grenade fumigène au sol. Juste en avant de cette grenade, un autre policier s'est avancé et amorce un mouvement de protection, le projectile lui est destiné. Il est la victime désignée de cette composition. Le manifestant tient de la main gauche le drapeau du Québec. Par métonymie, le fleurdelisée suggère que toute la province est en ce jour aux mains d'une horde grandissante de révoltés.

Cette photographie n'est pas dénuée de qualités esthétiques : l'arrêt sur image est parfaitement réussi; le transfert de poids de l'émeutier est figé dans le temps, le nuage blanc nimbe le fond d'un effet irréel, le drapeau symbolise le pays pour lequel on se bat et son manche barre en diagonale tout le cadre. Mais ce potentiel évocateur (David contre Goliath, par exemple) est atomisé par la titraillie qui, une fois encore, lamine et rapporte à la visée pragmatique du montage : décrier la « violence » des uns. L'assertion « plus violent que jamais » neutralise toute objection à propos de la violence des manifestants; puisqu'ils le sont « plus que jamais », ils l'étaient forcément auparavant. En fait, la locution enclenche *a posteriori* un enchaînement logique qui se suffit à lui-même (d'un point de vue linguistique) : les manifestants

étaient violents, ils l'ont été encore plus, ils le sont *plus que jamais*, ils le seront toujours si le pouvoir ne les en empêche pas. La locution incorpore aussi Victoriaville à un continuum des actions étudiantes, alors que, nous l'avons dit, cette action a été organisée par une tierce partie.

L'analyse perspicace de Catherine Huart situe la couverture de la violence dans une perspective dialectique bien précise : imposer l'imaginaire de la violence pour imposer la nécessité de sa dénonciation :

sur cette question de la violence, la spécificité de l'enjeu discursif de la grève étudiante de 2012 et plus largement du printemps québécois ne se trouve pas tant dans l'usage de la violence que de sa dénonciation. C'est en exhortant à dénoncer la violence que le gouvernement parvient à imposer une position d'énonciation dominante sur la question. Cette exigence n'est évidemment pas sans conséquence. C'est par elle que se concrétise le rapport ami-ennemi. C'est elle qui assure que le camp adverse n'est pas simplement « opposant politique », mais bien un « ennemi » pour l'unité politique qui est au fondement même du « récit du boycott¹¹⁸ ».

Il ne saurait y avoir dénonciation de la violence si celle-ci n'a pas été préalablement établie ou du moins raccordée à une version donnée pour vraisemblable dans les médias. Elle doit moralement constituer un sujet à propos duquel il devient obligatoire de se prononcer.

Dans le document préparé par Daniel Giroux et Sébastien Charlton, un tableau¹¹⁹ montre que *Le Journal de Montréal* a surtout couvert la catégorie *violence, menaces et vandalisme* de la neuvième à la douzième semaine du conflit (de la mi-avril à la mi-mai). Cet empan correspond à la semaine précédant le début des négociations, en vue desquelles la ministre Line Beauchamp avait exigé une condamnation de la part de la CLASSE sur la violence de la

¹¹⁸ Catherine Huart, « "Le collectif est violent" ou l'énoncé de la violence dans le "récit du boycott" du gouvernement québécois, printemps 2012 », p 72, dans « Traces et effets politiques du printemps 2012 », *Cahiers des imaginaires*, Volume 8, n° 11, 2015, 137 p. http://www.gripal.ca/upload/20150410121519j0zjh6_Cahier11.pdf, site consulté le 4 novembre 2015.

¹¹⁹ Daniel Giroux et Sébastien Charlton (dir.), *op. cit.*, p. 23, fig. 17.

rué¹²⁰, jusqu'à sa démission, le 14 mai. C'est dans cette période de quatre semaines que se situent 14 des 29 unes de la violence et de l'intimidation. Les 15 autres sont quant à elles réparties sur plus de 16 semaines. En cela, notre recherche confirme la période de pointe détectée par le Centre d'étude sur les médias.

Nous en concluons que la couverture de la violence a joué un rôle précis, auquel elle n'était plus tenue après l'adoption du projet de loi 78, le 18 mai, qui suit de quatre jours la démission de la ministre. Elle a eu pour fonction et pour effet de brosser un tableau nettement exagéré de la violence étudiante, tout particulièrement comparée à la couverture de la violence policière, couverture indulgente pour dire le moins et complaisante plus souvent qu'autrement. L'examen de ces unes, de leur nature et de leur répartition dans l'économie générale du *Printemps érable*, permet de le démontrer.

Le *Journal* a offert une certaine visibilité aux manifestations pacifiques. Le cadrage de photographies en plans d'ensemble et souvent très larges (23 avril, 23 mai) laisse voir l'envergure des manifestations-fleuves. Même si, nous l'avons vu, la titraille va s'efforcer de la démentir (pas pour le 23 mai). Le format tabloïd a été mis à profit; une fois ouverte, la surface de couverture se dédouble. Cette caractéristique a permis d'exposer la marche du 23 mai (p. 2-3 et 8-9) mieux que dans les autres quotidiens montréalais. Les photographies probable-

¹²⁰ Elle est peu originale à cet égard. Line Beauchamp répète la stratégie adoptée à l'endroit de l'ASSÉ lors de la grève de 2005 par son collègue Jean-Marc Fournier, alors ministre de l'Éducation. Elle semble en attendre les mêmes résultats : l'exclusion de la CLASSE. Que la CLASSE condamne finalement la violence le 23 avril n'empêchera pas la ministre de rompre ces négociations le 25, avant même l'expiration du délai de 48 heures qu'elle avait elle-même posé, sous prétexte que les perturbations se poursuivent.

ment prises d'un hélicoptère (le recul et l'angle de plongée le laissent croire) ont aussi participé — mais elles sont très rares — à témoigner du caractère impressionnant de la participation.

Sur les 53 unes étudiées plus en détail, quatre seulement font vraiment tache: *Des millions pour les patrons des universités* (9 mars), *Ça ne passe pas, une loi trop sévère* (22 mai), *Marrée Rouge* (23 mai) et *Voyage princier pour des recteurs* (25 avril). Or deux d'entre elles s'attachent au sujet de prédilection du *Journal de Montréal*: le gaspillage des fonds publics. C'est en sachant cela qu'il faut évaluer la critique de la prodigalité des conditions de travail des recteurs universitaires. Tout comme l'anti-syndicalisme, la dilapidation des fonds publics est l'un des topoï majeurs d'un discours néolibéral qui occupe une part très importante du terrain symbolique.

D'après nos calculs, vingt-neuf unes montrent une forme variable d'expression de la violence sur un total de 53, soit 56%. Ce chiffre est supérieur à celui obtenu par la firme Influence communication¹²¹, 33,3%. Il dénote un goût pour le sujet dont l'importance ne peut s'expliquer en invoquant le seul critère des habitudes sensationnalistes du *Journal*.

¹²¹ Il en a été question en introduction, cette agence de communication a produit le seul outil existant qui porte strictement sur les unes des quotidiens québécois lors de la grève. Ce document n'est pas corroboré par nos recherches et se révèle trop schématique, mais la périodisation de cette étude, plus courte de deux mois que la nôtre, complique les vérifications et explique en partie les disparités des résultats. Voilà tout de même ce qui en ressort pour l'essentiel concernant *le Journal de Montréal*: « C'est *Le Journal de Montréal* qui a le moins couvert le conflit étudiant en page couverture. Seulement 42,00% des unes du *Journal de Montréal* ont fait mention du conflit étudiant durant la période analysée. *Le Journal de Montréal* et *The Gazette* ont été plus lents à mentionner le conflit étudiant sur leurs pages de couverture. Pendant toute la période analysée, *Le Journal de Montréal* n'a pas mis en une de photos de leaders étudiants. *Le Journal de Montréal* est le quotidien ayant présenté le plus de manifestations avec des signes de violence sur sa une. Quelque 33,33% des unes sur le conflit étudiant montraient des photos de manifestations avec des signes de violence, contre 16,68% des unes montrant des scènes de manifestations pacifiques. » Anonyme, *Analyse des premières pages (unes) des quotidiens La Presse, Le Journal de Montréal, Le Devoir et The Gazette 15 février et le 9 juin 2012*, Montréal, Influence Communication, juillet 2012, p. 4, http://www.influencecommunication.com/sites/default/files/Rapport_UNES_%C3%89tudiants_JUILL ET_2012.pdf, site consulté le 25 octobre 2015. Les deux premières informations rapportées vont de

Quatre traits particularisent ces unes de la violence et de l'intimidation. Elles indiquent que le *Journal de Montréal* a décidé de faire de la violence l'enjeu central de la grève étudiante. Elles traduisent visuellement le concept de *Majorité silencieuse* en surlignant l'homogénéité et l'unanimité des forces policières. Elles allèguent que l'intimidation et la violence sont le fait des *carrés rouges* par le biais d'une procédure d'inversion des rôles de type carnavalesque (un carnavalesque non bakhtinien, puisqu'il exclut la fête et le festif) qui va se systématiser (*cf. infra*). Enfin, les titres des manchettes attirent l'attention du lecteur et dirigent sa critique sur les agissements des étudiants, pas sur ceux de la police, comme le montre la une du 21 mai (Figure 5).

pair; elles confirment que la topique de l'éducation est de moindre intérêt au *Journal de Montréal*, d'où la fréquence réduite en une lorsqu'on compare avec les autres quotidiens payants de la métropole. Il en va de même pour la réticence à se pencher sur la matière; nous avons déjà dit ce qui a poussé le *Journal* à se lancer dans la mêlée. Toutefois, il est inexact d'avancer que « pendant toute la période analysée, *Le Journal de Montréal* n'a pas mis en une de photos de leaders étudiants », sachant que cette période s'étend du 15 février au 9 juin 2012. Gabriel Nadeau-Dubois et Martine Desjardins apparaissent bel et bien à la une le dimanche 6 mai sous le titre, *Enfin une entente*. Mais « l'erreur » s'explique : les journées du dimanche ont été ignorées dans l'échantillonnage d'Influence Communication au motif que c'est uniquement le *Journal* qui publie cette journée-là. Toutefois, l'affirmation de bonne foi s'avère tendancieuse; elle sous-entend que les représentants étudiants n'ont pas bénéficié du même traitement que les représentants du gouvernement, or, la même règle s'applique pour eux : sans effet spectaculaire, pas de première page. Qu'ils soient parlementaires ou représentants étudiants, tous ces acteurs appartiennent à des partis ou des organisations reconnus et évoluent dans des environnements contrôlés : huis clos de la négociation, point de presse, débats en chambre, où un certain décorum régule les modes de communication. On a beau dire parfois que la politique est un cirque, elle n'en a pas la couleur; même si l'oreille se tend, le regard se désintéresse. Dans un contexte de crise où les images-sensations ne font que rarement défaut, ces personnalités doivent commettre une bévue particulièrement flagrante, voire se faire arrêter, pour se mériter les honneurs de la une. Le nom de Jean Charest n'apparaît qu'une fois en page couverture dans le cadre du conflit, le lendemain de sa plaisanterie au salon du Plan Nord, le 21 avril. Line Beauchamp fait la une deux fois : le 13 avril (avec Jean-Marc Fournier, car on a déposé un bidon d'essence sur le pas de leur porte) et le 15 mai, mais c'est pour sa démission (avec Michèle Courchesne, de qui ce sera la seule présence). Amir Khadir se singularise en soirée à Québec le 5 juin par une interpellation policière. Le lendemain, il n'y a pratiquement que *Le Devoir* qui ne le met pas en première page.

Cette une succède à tant d'autres du même type que Loto Québec, le boxeur Lucian Bute et Qualinet entrent dans un réseau de relations sémiotiques et iconiques qui articulent trois aspects : la menace exorbitante du désordre et le pathos anxiogène qui l'accompagne (« Rien n'arrête » l'ennemi, la ville entière est en danger, et le danger est imminent, car il y a des « quasi-gagnants »); les connotations judiciaires de la situation (Loto-Québec « est poursuivie », il y a des « casseurs »), Montréal [féminisée] est « prisonnière »; l'appel latent à la répression (image du boxeur au combat, préparant un coup ; la *Rue* a besoin d'un bon « nettoyage ») et à quelque super-héros populaire (le boxeur est « en mission »). Que cet assemblage ait été consciemment conçu comme tel ou qu'il ne soit que le résultat d'une habitude esthétique demi-consciente n'a pas d'importance. Le fait est là : l'organisation des signes sur l'espace de la une mène bien à ce complexe de sens. Et pour faire bonne mesure, nous signalerons qu'un topos de la littérature populaire est ici l'objet d'un recyclage *in vivo* : la délivrance de la belle prisonnière dont de vils méchants se sont emparés.

1.2 La caricature

Les grands axes idéologiques et conceptuels choisis par les deux caricaturistes du *Journal de Montréal*, Marc Beaudet et Yannick Lemay¹²² (nom de plume Ygreck), dérogent peu de la ligne éditoriale admise. C'est surtout vrai dans le cas de Lemay. Si certains motifs s'en éloignent occasionnellement, trois raisons l'expliquent.

La première relève de la mythologie journalistique et elle ne se vérifierait qu'à grande peine : dans le milieu, on admet volontiers que c'est le caricaturiste qui jouit de la plus grande

¹²² À strictement parler, Yanick Lemay est le caricaturiste du *Journal de Québec*, mais il est publié à Montréal aussi fréquemment que Marc Beaudet lors de la crise étudiante.

liberté dans son travail. Son talent spécifique, incommode à censurer par petites touches — on doit plutôt carrément lui refuser son dessin —, et l'univers imaginaire qu'il mobilise, font de lui le plus indépendant des collaborateurs. *De facto*, il dessine sur des thèmes conjoncturels et peut les manier en s'émancipant de la réalité brute. Extrapolations farfelues, télescopages purement hypothétiques, clins d'œil à des événements historiques célèbres, il a l'embarras du choix. De fait, on s'amuse de ce Jean Charest s'adonnant au bronzage, allongé sur un transat et bien protégé par l'écran solaire 78¹²³, de Pauline Marois abandonnant Anarchopanda à la SPA¹²⁴, tout en s'étonnant de ce téméraire *carré rouge* défiant seul le cortège de chars d'assaut libéral sur une place *Tian'anmen* près de chez vous¹²⁵.

La deuxième raison concerne les préférences artistiques. D'autres, plus prosaïquement, appelleraient cela l'habitude. Un dessinateur développe en effet des dispositions pour certains acteurs de la scène politique qu'il suit depuis des années, parfois des décennies, et cède volontiers à la tentation d'y revenir, même si leur rôle dans l'actualité ne le justifie pas ou plus pleinement. Cela expliquerait que Jean Charest soit souvent dessiné alors que le Premier ministre est parvenu contre vents et marées à demeurer en périphérie de ce conflit (à l'exception de deux ou trois interventions).

La dernière explication tient au fait que le caricaturiste a un devoir de complémentarité. Ce qui ne peut être photographié, il doit le faire voir par le dessin.

Pour toutes ces raisons, il est logique que ses thèmes s'écartent des représentations iconiques du reste de la parution. Au demeurant, le caricaturiste est d'abord un commentateur de

¹²³ Marc Beudet, « Les vacances de Jean Charest », vol. XLIX, n° 12, 26 juin, p. 24.

¹²⁴ Yannick Lemay, « Pauline Marois et Anarchopanda à la SPA », vol. XLIX, n° 19, 3 juillet, p. 22.

¹²⁵ Marc Beudet, « Place Tian'anmen », n° 333, 16 mai, p.22.

l'actualité et n'a pas pour fonction d'informer. Les sujets qu'il travaille, au contraire, il prend pour acquis que son lecteur les connaît. En ce sens, on pourrait dire de sa production qu'elle est une forme de la chronique, une chronique picturale qui doit faire sourire.

Beudet et Lemay cultivent le plus souvent la veine du portrait-charge, laquelle consiste à se moquer d'un personnage connu de l'environnement sociopolitique, ou la veine du portrait type, laquelle a pour principe de saisir tout un groupe social, les étudiants ou les policiers, par exemple, en remastérisant des stéréotypes les concernant. S'ils ont des styles distincts, leurs idées se recoupent fréquemment. Ygreck a un talent de portraitiste indéniable, l'identification de ses cibles est aisée. Beudet est plus brouillon, on peinerait parfois à déterminer de quel personnage il s'agit s'il n'y avait le phylactère ou le titre, mais ses idées sont originales, à l'occasion brillantes¹²⁶.

Nous avons relevé 83 caricatures mettant en scène un des aspects ou un des acteurs de la grève étudiante. Deux traverses idéologiques principales sont décelables dans ce corpus : l'infantilisation des leaders étudiants et l'isolement du *mouton noir*. Nous concluons par une analyse plus approfondie d'un diptyque de Marc Beudet.

¹²⁶ Il a remporté le prix du caricaturiste de l'année 2011, qui lui a été remis le 27 avril 2012 à Toronto, lors de la 23^e cérémonie du Concours canadien de journalisme.

1.2.1 Infantiliser les leaders

Les caricatures qui mettent en scène simultanément les leaders de la FECQ, de la FEUQ et le porte-parole de la CLASSE sont au nombre de huit. Ceux-ci apparaissent soit dans un rôle d'élève, assis à des pupitres dans une classe (20 avril, 30 mai), soit dans leur rôle de représentant d'association en négociation avec la partie adverse (15, 29 et 30 mai), soit dans une autre circonstance sociale (7, 8 et 16 mai). Sur ces huit dessins, la moitié les infantilise (20 avril, 8, 16 et 30 mai).

Les 8 et 16 mai, ils sont littéralement traités en bébés. Le 8 mai¹²⁷ (Figure 6), les chefs syndicaux les baladent aux abords du parlement de Québec dans une poussette à trois places. Les trois « poupons » boudent, bras croisés et mines renfrognées. Cette caricature minore doublement les représentants étudiants : non seulement ils sont relégués à la prime enfance, incapables de marcher seuls, mais ils sont maternés par de grands syndicalistes, qui, c'est le message véhiculé, vont de surcroît parler à leur place devant le gouvernement en tant que *grandes personnes*. En d'autres termes, ce sont des figurants, pour ne pas dire des figurines.

La caricature du 16 mai (Figure 7) est plus humiliante. Sa légende avertit d'un « Changement de ton », alors que Jean Charest, furieux, administre une fessée commune aux jeunes leaders. Leur postérieur est offert à la vue et à la main leste du Premier ministre. Les capacités de Charest sont décuplées et magnifiées. Il a tout d'un Père fouettard. La taille démesurée de sa main, ses yeux exorbités, son rictus colérique tranchent avec l'expression résignée de ses victimes. Non seulement peut-il disposer sans problème trois personnes sur ses genoux (dème-

¹²⁷ Ce dessin fait suite à l'article de Régys Caron dont nous avons parlé en page 17 et pallie à l'absence de photographies montrant les représentants étudiants et les chefs syndicaux, Michel Arsenault (FTQ), Louis Roy (CSN) et Réjean Parent (CSQ), ensemble.

sure physique pour lui et miniaturisation des étudiants), mais il prend lui-même en charge l'administration de la punition ce qui rend compte de sa capacité de travail extraordinaire et de son courage, prêt qu'il est à se « salir les mains ». Cette caricature renvoie au rôle traditionnel du père québécois qui, revenant du travail ou d'exil, devait châtier les enfants qui s'étaient mal comportés. Son paternalisme ensauvagé n'est guère subtil, mais peut marcher, car il recycle de vieilles recettes du temps jadis. Il ne faut cependant pas ignorer le fait que cette image légitime la répression en la passant au tamis du comique. Elle étaye l'image du chef politique qui sait être autoritaire quand la situation le requiert et projette le lecteur dans un bain de délectation morose quelque part entre la Comtesse de Ségur et *Aurore, l'enfant martyr*.

Ces deux scénarii d'Ygreck portent la marque d'une satire de plus en plus agressive; il faut dire que c'est alors la mi-mai, moment où les attaques *ad hominem* et *ad personam* atteignent leur paroxysme. L'indexation de cette satire sur un projet d'infantilisation des représentants étudiants et, par extension, de tout le mouvement de contestation de la hausse, s'intensifie. De telles caricatures prêtent vie à la figure de l'Enfant roi et à l'image péjorative et débilitante du Bébé gâté.

Nous avons repéré bien d'autres cas d'infantilisation qui relèvent, eux, du portrait type. Des étudiants anonymes se font faire la leçon par leur mère et une éducatrice en CPE¹²⁸, un

¹²⁸ Yannick Lemay, « Grève des étudiants », et Marc Beaudet, « Grève étudiante, grève CPE », n° 242, 15 février, p. 21.

grand-père estime qu'« il y a des coups de pied au cul qui se perdent¹²⁹», Jean Charest nourrit à la petite cuillère un poupon qui refuse de manger¹³⁰.

Les figures de l'Enfant roi et du Bébé gâté ouvrent sur une dérive possible, celle du recours au châtiment corporel contre les grévistes. La fessée n'est que la pointe de l'iceberg, car la correction peut être autrement plus violente. Dans *Oncle Jean s'en mêle*¹³¹ (Figure 8), Charest entre dans une salle de classe costumé en Oncle Georges, personnage clownesque¹³² créé et popularisé par l'humoriste Daniel Lemire. Des policiers de l'escouade antiémeute portant casques et boucliers sont derrière lui. Charest dit : « Surpriiiiise! On fais-tu venir du poulet? » La menace de l'intervention des policiers, par leur désignation argotique, et d'une bastonnade en règle est ici très claire. Il faut relier cette politique de la correction physique devenue souhaitable avec la prose de certains chroniqueurs et les lettres aux journaux de certains lecteurs. Circule ici et là l'affirmation selon laquelle il ne faut pas s'étonner de se faire matraquer dans une manifestation. Dans cette logique, dont le présupposé est « Vous avez ce que vous méritez », la violence policière ne peut être condamnée; elle n'est que la conséquence logique du choix de manifester d'individus qui, après tout, l'ont « eux-mêmes cherché ». On trouve aussi deux caricatures qui proposent que l'affaire soit tranchée dans un ring de boxe (ce qui rappelle Lucian Bute sur la une du 21 mai, *cf. supra*) : *Réglons ça « à la Trudeau*¹³³ » et *Je vais vous les organiser vos manifs*¹³⁴.

¹²⁹ Yannick Lemay, « La grève au secondaire?! », n° 312, 25 avril, p. 22.

¹³⁰ Marc Beaudet, « Le conflit étudiant illustré », n° 340, 23 mai, p. 22.

¹³¹ Yannick Lemay, « Oncle Jean s'en mêle », n° 347, 30 mai, p. 23.

¹³² C'est un clown buveur et cynique, pas spécialement aimable avec les enfants.

¹³³ Yannick Lemay, « Réglons ça "à la Trudeau" », n° 291, 4 avril, p. 23.

¹³⁴ Yannick Lemay, « Je vais vous les organiser vos manifs », vol. XLIX, n° 7, 21 juin, p. 22.

Chose certaine, la capacité de sanctionner de Jean Charest ou de Line Beauchamp réaffirme le statut de subordonnés des étudiants. Ils ne sont pas des adultes, ce ne sont que des enfants qui ont besoin de redressement. C'est pourquoi Gabriel Nadeau-Dubois doit copier au tableau noir qu'il condamne la violence¹³⁵ et qu'il est envoyé au coin coiffé d'un bonnet d'âne par Line Beauchamp parce qu'il refuse de le faire¹³⁶. Deux punitions scolaires d'un autre temps, quand l'autorité du maître était souveraine et que son principe était d'humilier ceux qu'elle appelait « les cancre ».

1.2.2 Isoler le mouton noir

La tentative du gouvernement Charest d'exclure des négociations le « mouton noir » des associations étudiantes¹³⁷ et son porte-parole prend toute sa mesure dans le travail de Lemay et Beaudet. Pas moins de 14 caricatures sont réservées exclusivement à Gabriel Nadeau-Dubois¹³⁸. Nous avons dit que le *Journal* avait décidé d'une orientation centrée sur la

¹³⁵ Marc Beaudet, « La CLASSE dénonce la violence mais pas la désobéissance civile », n° 311, 24 avril, p. 23.

¹³⁶ Yannick Lemay, « Je condamne les actes de violence et le vandalisme », n° 307, 20 avril, p. 23.

¹³⁷ Traditionnellement, l'ASSÉ (qui prend le nom de CLASSE pour la durée de la grève) a toujours été l'association la plus militante et la plus à gauche politiquement.

¹³⁸ Cette surreprésentation se retrouve aussi dans les photographies qui montrent les leaders étudiants seuls : 18 pour M. Nadeau-Dubois, 7 pour Mme Desjardins et 5 pour M. Bureau-Blouin. D'un point de vue psychologique, l'effet de saturation prolongé joue ici en défaveur du porte-parole de la CLASSE; plus une personnalité est exposée, plus grandes sont les chances de développer de l'indifférence ou de l'animosité à son égard. Jeanne Reynolds, co-porte-parole de la CLASSE, n'apparaît seule en photographie qu'en quatre occasions. Une partie de l'explication est donnée par Renaud Poirier St-Pierre et Philippe Éthier : « Afin de minimiser les effets de la personnalisation, phénomène que la CLASSE souhaitait éviter, celle-ci s'est donc dotée de deux porte-parole, un homme et une femme provenant d'une université et d'un cégep. Le congrès a souvent pressé le comité média d'être paritaire dans la distribution des entrevues des porte-parole. Une contrainte difficile à respecter puisque souvent, après avoir affirmé que Jeanne ferait l'entrevue et non Gabriel, le média en question nous refusait l'entrevue. » Renaud Poirier St-Pierre et Philippe Éthier, *De l'école à la rue, dans les coulisses de la grève étudiante*, Montréal, Éditions Écosociété, 2013, p. 160. Ce témoignage confirme un procédé

couverture de la violence, il en sera le visage. Par comparaison, Léo Bureau-Blouin (FECQ) n'apparaît que sur une seule caricature sans les deux autres représentants étudiants (26 juillet) et c'est parce qu'il se porte candidat pour le Parti québécois. Martine Desjardins (FEUQ) ne figure sur aucune caricature sans les deux autres représentants. Au *Journal*, il est évident qu'elle est la plus respectée des trois.

Cette répartition déséquilibrée des charges caricaturales se montre complaisante en cela qu'elle respecte les préférences des Québécois. En effet, le sondage Léger qui paraît le 22 mai¹³⁹ affirme que les Québécois ont une bonne image de Martine Desjardins; c'est l'avis de 47% d'entre eux, contre 33% qui en ont une mauvaise; pour Léo Bureau-Blouin, les chiffres sont de 52% contre 29%; les statistiques sont inversées pour Gabriel Nadeau-Dubois, 52% des répondants ont une mauvaise image de lui, contre 32% qui en ont une bonne. Il n'est pas déraisonnable de penser que ces tendances sont encore plus accentuées parmi les fidèles du *Journal*. Pour parachever l'isolement de Gabriel Nadeau-Dubois, les publicistes¹⁴⁰ l'emmurent dans un rôle de politicien acrimonieux maniant toujours un double discours. C'est Yannick Lemay qui est le plus opiniâtre à son endroit. Il le dépeint en agent provocateur qui appelle la violence. Le voilà, frondant les policiers tout en les implorant de ne pas le frapper (9 mars,

connu, les médias de masse choisissent et soutiennent des personnifications héroïques pour incarner des groupes ou des enjeux. Ces figures doivent être accrocheuses et vendeuses pour leur lectorat, même si elles sont accommodées à la sauce antipathique. Indirectement, une partie des analyses de ce chapitre le démontrent : chaque histoire a besoin de son vilain.

¹³⁹ « À la une, grève étudiante », n° 339, 22 mai, p. 2.

¹⁴⁰ Le terme vient de Marc Angenot. Il emploie ce mot passé de mode pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui les chroniqueurs — mais il convient aussi pour les caricaturistes —, et se demande, non sans raison et contrarié : « Pourquoi l'obsolescence de "publiciste" ? De quel nom désigner pourtant ces innombrables idéologues qui, aujourd'hui, dans l'imprimé ou dans les médias, produisent des "idées", de l'opinion, du commentaire d'actualité, en se laissant appeler "nouveau philosophes", essayistes, sociologues ou écrivains ? » Marc Angenot, *1889 : Un état du discours social*, Longueuil, Éditions du Préambule, coll. « L'Univers des discours », 1989, p. 504. Nous l'employons pour notre part afin de désigner les faiseurs d'opinion, dont font évidemment partie les chroniqueurs.

Figure 9), avec un sac à dos rempli de briques, mais plaidant son impuissance à agir (3 mai), en toréador qui excite le taureau du SPVM avec son carré rouge tout en se plaignant du profilage politique (12 juin).

Une dernière caricature est symptomatique de cette oxydo-réduction du personnage. C'est une des moins réussies du conflit tant elle est grotesque, même en tenant compte du caractère délirant de ce type de dessin. Elle montre la chef de l'opposition levant le poing dans les airs devant une haie de pancartes et portant un *t-shirt* de Che-Nadeau-Dubois¹⁴¹ sur lequel l'inscription *Révolution!* est lisible. Est-ce vraiment Pauline Marois et les étudiants grévistes qui le portent ainsi aux nues ou certains tribuns du *Journal de Montréal*? L'artefact visuel et « vestimentaire » créé de toute pièce par Ygreck fournit lui-même la réponse.

1.2.3 Rejouer l'Histoire : la crise d'Oka

Marc Beaudet compose un diptyque, dont la première partie paraît en page 23 de l'édition du 27 avril et la seconde en page 22, le 4 juin. Aucun de ces deux dessins, qui s'inscriraient bien dans le sous-genre de la caricature de mœurs ou de la caricature historique, ne comporte de texte. Ce trait est déjà révélateur de la clarté de l'idée. La caricature réactive un épisode douloureux de l'histoire du Québec et du Canada, la crise d'Oka de 1990, par l'entremise d'une parodie de son image emblématique, le dramatique face-à-face entre le *Warrior* masqué, Brad « Freddy Krueger » Larocque, et un soldat de l'armée canadienne, Patrick Cloutier.

¹⁴¹ Yannick Lemay, « Che-Nadeau-Dubois, Revolution! », n° 298, 11 avril, p. 23.

Dans la première partie (Figure 10), un policier de l'escouade antiémeute du Parti libéral rejoue cette scène muette avec un étudiant masqué en tout point identique¹⁴² à Larocque. L'étudiant est penché en avant, il frôle son vis-à-vis dangereusement. Ce guerrier¹⁴³ moderne cherche à intimider le policier et semble prêt à aller jusqu'au bout. À un contre un, nez à nez, le policier n'a plus l'avantage. D'autant que son faciès placide, à peine mécontent, le caractérise comme faible, mollasson. L'image se distingue aussi de par sa tonalité. En tant que telle, elle n'a rien de drôle ou de franchement exagérée; elle n'est pas spécialement caricaturale. En effet, sa charge (un étudiant n'a rien de commun avec un *Warrior*) et sa drôlerie potentielle (résidant tout entière dans le divorce entre la placidité résignée du policier et l'apparence hostile de son adversaire) disparaissent quasiment devant l'effet de retour du même, de « c'est reparti pour un tour », comme si le Québec avait des éruptions sociales épidermiques régulières et que, en somme, il n'y a (jamais) rien là.

Certaines images de la crise d'Oka ont fait date. La photographie ultramédiatisée de Shaney Komulainen qui a servi de modèle est de celle-là; d'aucuns la tiennent pour l'une des dix images les plus importantes de l'histoire du Canada¹⁴⁴. Celle du ministre John Ciaccia assis à une table de négociation avec un interlocuteur masqué est également du lot. Le dessin de Beudet n'irradie pas la tension insoutenable de la photographie originale pour de nombreuses

¹⁴² À l'exception du couvre-chef. Pour caractériser l'étudiant, la casquette a remplacé le chapeau de pêche.

¹⁴³ Traduction littérale de *warrior*. J. Jacques Samson se veut sarcastique en qualifiant de « braves guerriers » les 5 800 étudiants du collège de Sherbrooke dans sa chronique « Deux classes d'étudiants » (n° 304, 17 avril, p. 22).

¹⁴⁴ « Pour Mark Reid, rédacteur en chef de la revue *Canada's History* (autrefois *The Beaver*), la photo demeure l'une des plus importantes de l'histoire canadienne, ayant été classée parmi les "10 images ayant changé le Canada" en 2008. » Ian Bussièrès, « Crise d'Oka, 20 ans plus tard : l'image qui a marqué les mémoires », *Le Soleil*, 114^e année, n° 266, 26 septembre 2010, p. 8.

raisons qui concernent au premier chef le medium et la conjoncture historique. Il n'en porte pas moins une histoire de la rébellion qui sombre dans la violence et la mort¹⁴⁵.

La métaphorisation en jeu puise directement à l'imaginaire social québécois, elle ne dirait absolument rien à un étranger qui — il faudrait faire le test — trouverait probablement cette caricature insignifiante ou médiocre. Mais pour le Québécois, c'est tout un contingent de Mohawks masqués en uniformes paramilitaires et brandissant des armes d'assauts que cette association ramène à la vie. Voilà le potentiel de dangerosité que la caricature ressuscite. Le message sous-jacent est que, face à des individus déterminés et organisés, c'est le cas des étudiants, il est impossible de savoir comment l'affrontement tournera.

Le lien établi par le masque entre les étudiants grévistes et les guerriers autochtones est d'importance. Leur volonté partagée de dissimulation, minimalement celle de vouloir préserver leur anonymat, prouve que ces activistes sont liés par un même extrémisme, qu'ils sont dangereux et, comme on dit aujourd'hui, « radicalisés ». La caricature assimile les étudiants, qui accueilleraient d'autres groupes « apparentés », des « casseurs professionnels » et des agitateurs anarchistes, aux Mohawks d'Oka, qui avaient reçu du renfort de l'extérieur d'autres communautés iroquoises : d'Akwesasne, de Kanasatake, de l'Ouest du Canada et des États-Unis. L'intimidation dont fait preuve le *Warrior* Larocque est transférée par le dessin dans le camp étudiant. L'image rappelle également la supposée humiliation d'avoir à négocier avec des gens qui n'ont pas à révéler leur identité¹⁴⁶.

¹⁴⁵ Le caporal de la SQ, Marcel Lemay, perdit la vie lors de la fusillade du 11 juillet. Le 8 août, Robert Bourassa, Premier ministre du Québec, invoque la loi des mesures de guerre pour que l'armée canadienne remplace la SQ.

¹⁴⁶ Jacques Plante, un lecteur, demande au gouvernement Charest d'être cohérent en rappelant que les libéraux avaient négocié sous la menace avec des interlocuteurs masqués lors de la crise d'Oka, « Bas les masques » (n° 317, 30 avril, p. 23).

La seconde partie du diptyque (Figure 11) renoue plus franchement avec l'humour. C'est exactement la même image, à cette différence que cette fois l'étudiant se trouve devant un pilote de formule 1 sur le casque duquel on peut lire : « Grand Prix du Canada ». Nous revenons dans le sillon déjà creusé, celui de l'automobiliste qui cherche à réaffirmer ses droits et à reconquérir son espace (ici son espace de loisir, celui du sport automobile) dont le « radical » le prive. D'ailleurs, le jour précédent, l'organisation du Grand Prix annonçait l'annulation de sa traditionnelle Journée portes ouvertes¹⁴⁷ par crainte des manifestations, de quoi décevoir plus d'un amateur de course automobile.

De la lutte syndicale au terrorisme nationaliste en passant par la résistance autochtone, des épisodes de l'histoire québécoise servent ainsi à associer le mouvement étudiant à un affrontement politique qui ne peut que dégénérer. Cycliquement, à tous les vingt ans (1949¹⁴⁸, 1970¹⁴⁹, 1990), se produit un événement qui met de l'avant des revendications économiques, sociales et politiques défendues par des gens prêts à bousculer l'ordre établi et à faire usage de la force. L'univers référentiel de cette caricature renvoie à une telle perspective. Cette ombre éveille des réactions ataviques de défense et de contre-attaque.

Les caricatures nous placent aux premières loges pour assister au sacre de Gabriel Nadeau-Dubois en tant qu'*ennemi public n° 1*. Son portrait dessiné opère la médiation nécessaire à son passage d'acteur de la crise à celui de figure symbolique du révolutionnaire doctrinaire

¹⁴⁷ Louis Butcher, « Tout nous faisait peur », n° 352, 4 juin, p.7.

¹⁴⁸ La grève d'Asbestos donne lieu à une vague de violences : dynamitage, rapt, rixes, arrestations, etc.

¹⁴⁹ Octobre 1970. Nous ne jugeons pas utile de détailler cet épisode très connu de l'histoire du Québec marqué par des enlèvements, l'assassinat de Pierre Laporte, la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre, les arrestations massives, etc.

et violent. Va-t-il garder ce rôle dans l'imaginaire québécois? C'est peu probable, mais, chose certaine, les caricatures vont rester.

Ces petits objets grossissants que sont les caricatures possèdent une force immédiate que les mots n'arrivent pas toujours à surclasser, *a fortiori* dans un contexte polémique. Comme nous venons de le voir, l'infantilisation des étudiants grévistes et le mépris qu'elle sous-entend y transparaissent sans équivoque, quelquefois davantage que dans les articles et les chroniques. S'il nous fallait choisir une seule preuve du gommage des leaders étudiants Léo-Bureau-Blouin et Martine Desjardins au « profit » d'un porte-parole honni, elle serait puisée à ce répertoire. La même remarque peut s'appliquer à l'analyse de la chronologie de la crise : *La dormance estivale*¹⁵⁰ est marquée par l'apparition de la mascotte Anarchopanda comme sujet de caricature, qui éclipse alors la tête de Turc précédente. L'aimable et inoffensif nounours convient mieux à l'esprit du vacancier¹⁵¹. Il incarne la décontraction saisonnière trop longtemps différée et avidement souhaitée par les habitués du *Journal de Montréal*.

¹⁵⁰ L'expression est d'Alain Savard et Marc-André Cyr et tirée de leur article, « La rue contre l'État, Actions et mobilisations étudiantes en 2012 », dans Ancelovici et Dupuis-Déri, *op. cit.*, p. 44.

¹⁵¹ Anarchopanda est dessiné les 5, 22, 23, 25, et 29 juin, ainsi que les 3 et 9 juillet. Il n'avait été représenté qu'une autre fois auparavant (n° 346, 29 mai, p. 23). Il faut croire que cette grosse peluche servait mal le discours catastrophiste sur la violence en vigueur de mars à mai. La mascotte est en proie à tous les tourments à partir du 5 juin : accablée par la chaleur (vol. XLIX, n° 8, 22 juin, p. 24), réduite à un trophée de chasse (on l'a donc abattue) sous la forme d'un tapis sur lequel Jean Charest se détend (vol. XLIX, n° 15, 29 juin, p. 24), tenue en laisse mais néanmoins abandonnée par Pauline Marois (vol. XLIX, n° 19, 3 juillet, p. 22). Finalement, Anarchopanda est frappé par le VR et autobus pour la campagne électorale des libéraux (Figure 12), conduit par le Premier ministre lui-même (vol. XLIX, n° 25, 9 juillet, p. 23), non sans avoir roulé au préalable sur Bananarchiste. Dans ce dernier cas, la caricature résonne en écho avec l'épisode de Victoriaville, alors que le VUS de la SQ fonce sur un groupe de manifestants. Elle laisse à penser que depuis le début de l'affaire, Jean Charest a toujours eu *les deux mains sur le volant*, comme on dit populairement de celui qui est en parfait contrôle, et qu'il n'a jamais eu l'intention de freiner, encore moins de faire marche arrière.

Chapitre 2 Poéticité

Or la stratégie de langage propre à la poésie, c'est-à-dire à la production du poème, paraît bien consister dans la production d'un sens qui intercepte la référence, et, à la limite, abolit la réalité¹⁵².

- Paul Ricoeur

Le reportage est la forme informative optimale. C'est un récit complété par la description des faits rapportés. Cette description ajoute à l'exposé des détails tout ce qui les caractérise: couleurs, sons, émotions, témoignages, scènes de vie, scènes de mort, etc. Le reportage donne à voir. Le recours aux adverbes, aux adjectifs, aux choses vues et entendues donne aux faits une consistance concrète¹⁵³.

- Alain Rollat

2.1 Le reportage

Différents sujets vont retenir notre attention dans cette première partie du chapitre. Ce sont d'abord les caractéristiques du reportage contemporain qui vont nous intéresser. Nous dirons ensuite un mot à propos du choix des sujets dans le *Journal de Montréal* pour passer ensuite aux deux paradigmes thématiques majeurs des reportages : le jeu et la guerre. Nous ne nous bornerons pas strictement à ces reportages¹⁵⁴ dans cette partie. Notre préférence va au dépistage du même idiome ou syntagme et à l'examen de son déploiement dans les divers textes plutôt qu'à une analyse générique restreinte.

¹⁵² Paul Ricoeur, *La Métaphore vive*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 286.

¹⁵³ Alain Rollat, <http://www.24hdansunedaction.com/presse/4-les-formes-journalistiques/>, site consulté le 26 juin 2016.

¹⁵⁴ Ce sont surtout de jeunes journalistes qui sont affectés à la grève : Sarah-Maude Lefebvre (la plus prolifique), Francis A-Trudel, Nicolas Saillant (le casse-cou, il va couvrir Victoriaville et d'autres manifestations), Mélanie Collet, Mikael Nguyen (dimension juridique), Valérie Gonthier, Nicolas Ducharme, Philippe Bourdon et quelques autres. Régys Caron, Rémi Nadeau (tous deux du bureau parlementaire) et Diane Tremblay prennent le pouls de la ville de Québec et rapportent les positions du gouvernement.

La définition du reportage proposée par Alain Rollat fait état d'éléments proprement narratifs (récit, description) autant qu'elle envisage le lexique et le style (adverbes, adjectifs). En plus des inscriptions dans une durée et un lieu que permettent le narratif et le descriptif, il est patent que l'usage d'adverbes et d'adjectifs, que les choix lexicaux en général et que l'utilisation de figures de rhétorique *ad hoc* participent non seulement à donner aux faits une « consistance concrète » mais aussi à les imaginer, à les poétiser. Dans un effort pour intéresser et passionner le lectorat, le *Journal* ne ménage pas ses effets dramatiques ou grossissants, non plus que les déplacements de sens propres à toute métaphorisation, nous l'avons déjà constaté. La rédaction de tout texte journalistique, qu'il s'agisse d'un reportage ou d'autre chose, use de ressources qui travaillent à une poéticité du réel, ceci à des degrés variables. Paul Ricoeur prétend que la métaphore peut aller jusqu'à abolir la réalité. Ce n'est évidemment pas toujours le cas. Ce l'est sans doute parfois pour des poésies qui rompent avec le langage commun, mais non pour toutes. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est la façon dont des dispositifs sémiotiques journalistiques usent de procédures poétiques, ces dernières s'indexant sur la dimension poétique de l'imaginaire social. Nous le montrerons pour le reportage et pour la chronique. Nous retenons cependant l'idée d'une « intercept[ion] du référent » avancée par Ricoeur, car elle nous servira en cours d'analyse.

Au sein de tout reportage cohabitent des descriptions neutres, plus spécifiquement journalistiques en raison de l'effet d'objectivité qu'elles produisent, et des images poétiques. Dans ces deux exemples :

Le dialogue de sourds entre le gouvernement Charest et quelque 175 000 étudiants en grève s'est poursuivi [...]

Mme Beauchamp a de nouveau écarté, du moins pour le moment, toute reprise des négociations avec les quatre associations étudiantes¹⁵⁵

l'expression « dialogue de sourds » et la séquence verbale « écarte[r] [...] toute reprise des négociations » transmettent la même idée d'une obstruction majeure de la communication entre gouvernement et étudiants et d'une impossibilité de résolution du conflit, mais la première formulation est métaphorique, plus forte et plus concise. Au demeurant, contrairement à la seconde, elle ne laisse entrevoir aucune amélioration future, car elle allègue un empêchement rédhibitoire de dénouement. Les deux parties sont physiologiquement et constitutivement étanches (sourdes) aux positions de l'autre, atteintes d'un handicap permanent qui les condamne à ne jamais s'entendre. Dans ces conditions, escompter un accord relève de l'espoir chimérique ou d'une vision naïve de la vie politique.

C'est à juste titre qu'Alain Rollat, dans le passage cité ci-dessus en exergue, signale que l'addition de « témoignages » et d'« émotions » fait du reportage une production hétérogène. S'il y a longtemps que la presse persille sa prose de pareils inserts, il faut observer que, désormais, l'idéologie du direct incite à rapporter d'abondance des paroles de témoins ou des propos d'acteurs de l'actualité, qui n'ont pas à se soucier de règles déontologiques en matière de transmission de l'information. Leur contribution est au contraire axée sur l'injection de « vécu ». Ils disent et sont invités à dire ce qu'ils ont vu et ressenti ou ce qu'ils pensent à chaud d'un sujet sur les lieux de l'action :

¹⁵⁵ Ces exemples sont tirés du même texte de Régys Caron, « Dialogue de sourds » (n° 319, 2 mai, p. 2). L'expression revient dans un article de Rémi Nadeau, « Un dialogue de sourds » (n° 340, 23 mai, p. 5). Elle devient l'objet d'une compétition chez Benoît Aubin, « Nous sommes les champions du dialogue de sourds », dans « La folie du Québec... » (n° 246, 19 février, p. 20). Il faut noter que le « nous » dont il est question ici n'est pas encore différencié et concerne les Québécois en général.

Les médias [...] ont pris l'habitude d'établir un contact avec quelqu'un se trouvant sur place – dont on exige seulement qu'il parle français – qui dit ce qu'il sait. Même si c'est peu, même si c'est faux, même si c'est une rumeur [...] c'est un « vrai » témoin et cela suffit. Ce système signifie la ruine du véritable journalisme d'enquête puisqu'un « témoin » (l'origine grecque de ce mot qui signifie « martyr » est-elle dénuée de sens?) devient, dans l'idéologie du direct, une valeur absolue, et que l'on exige de tout journaliste qu'il le devienne¹⁵⁶.

Si la proportion des témoignages recueillis sur les lieux de l'événement varie d'un article à l'autre, elle indique néanmoins qu'à l'intérieur de textes supposément objectifs, une partie du contenu, parfois importante, est constituée d'impressions ou, ce qui est plus directement formel, est dit au moyen de mots où compte avant tout le pouvoir d'évocation, c'est-à-dire les connotations et leur capacité à se relier à d'autres mots pour engendrer des effets pathétiques. Le règne de l'opinion envahit toutes les sphères de l'information à telle enseigne qu'Ignacio Ramonet s'en désole en parlant de la « ruine du véritable journaliste d'enquête ». Nous avons toutes les raisons de croire que ce nouveau journalisme – pour le différencier de l'ancien, celui d'avant la photo coup-de-poing de la première page et d'avant la télévision — accentue les tendances à la poétisation. Chose certaine, ce serait une erreur d'aborder ces textes en s'imaginant qu'ils comportent essentiellement des informations neutres, vérifiées et crédibles. C'en serait une autre de s'attendre à des illuminations poétiques éblouissantes.

Ce qui vient d'être exposé ne tient pas compte du choix des sujets en eux-mêmes. Ces choix relèvent de décisions éditoriales et nous avons déjà dit un mot de l'impact des lois de proximité pour décider de l'intérêt d'un sujet. La faveur accordée à un thème peut participer d'une cohésion d'ensemble recherchée en vue d'une conformité idéologique. Cela peut se vé-

¹⁵⁶ Ignacio Ramonet, *op. cit.*, p. 59.

rifier dans l'étude du corpus du *Journal de Montréal*. Luc Vaillancourt a raison de soutenir que :

Les éditorialistes ont le pouvoir d'occulter ou de magnifier l'information et leur interprétation des événements influe sur la couverture des autres journalistes. Ainsi, quand Mario Roy parle dans *La Presse* des manifestations « d'une rare violence », de « zone de guerre », ou met l'accent sur le « radicalisme de la rue », on trouvera des articles et des photos autour pour illustrer son propos, sans égard à l'effet de loupe qui distorsionne totalement la réalité¹⁵⁷.

Mais il aurait pu affirmer la même chose à propos du *Journal* avec la nuance importante qu'il y a compénétration, en ce sens que, si les chroniques influent sur les orientations des articles, l'inverse est également vrai. Ces influences et résonnances intertextuelles se déploient aussi à l'intérieur d'un même genre. Quand il est question des études de Gabriel Nadeau-Dubois¹⁵⁸ il devient difficile de savoir si Samson, Martineau et Dufour écrivent en s'inspirant de la nouvelle signée Mélanie Collet, antécédente, ou s'ils se sont lus les uns les autres et jugent opportun de réitérer. Il faut donc admettre en accord avec Vaillancourt qu'il y a un effet de contamination, mais qu'il est très difficile, la plupart du temps, d'en découvrir la direction, et

¹⁵⁷ Luc Vaillancourt, *Dormez citoyens, la Presse veille!* : <http://www.mauvaiseherbe.ca/2012/06/28/dormez-citoyens-la-presse-veille/>, site consulté le 25 juin 2016. Professeur de lettres à l'UQAC, Vaillancourt a analysé les chroniques et éditoriaux du journal *La Presse* pendant la grève de 2012 et il a répertorié et catégorisé les arguments d'Yves Boisvert, d'Alain Dubuc, de Lysiane Gagnon, d'André Pratte et de Mario Roy. Il les regroupe en trois grands sous-ensembles: *Réfutation, stigmatisation et marginalisation de la position des étudiants; Mépris, condescendance et paternalisme; Arguments tendancieux et réitération de la propagande gouvernementale*. Sa démarche méthodologique procède d'une analyse de textes menée d'un point de vue strictement rhétorique. Elle nous a requis d'abord et avant tout parce que les chroniqueurs du *Journal* ont fait état de visions et d'opinions assez similaires, même si le degré de virulence à *La Presse* ne s'approche pas de celui de notre corpus. Les textes de Vaillancourt sont accessibles sur le site de *Mauvaises herbes* : <http://www.mauvaiseherbe.ca>.

¹⁵⁸ Si son parcours d'élève agite les publicistes, c'est parce qu'il a étudié à l'école privée au niveau secondaire, et d'y voir une contradiction avec le fait qu'il défend la gratuité scolaire. L'information est répétée plusieurs fois : M. Collet, « Un des leaders a étudié au privé à 2 850\$ par année » (n° 255, 28 février, p. 16); J. Jacques Samson, « Un Che privilégié » (n° 300, 13 avril, p. 21); R. Martineau, « Le chat sort du sac » (n° 313, 26 avril, p. 6); C. Dufour, « Les pluriels, de Gabriel » (n° 358, 10 juin, p. 25).

de juger si c'est la chronique qui a eu de l'ascendant sur les articles ou l'inverse. L'important cependant n'est pas là. Ce qui compte, c'est d'observer qu'il y a une circulation des signes, des images, des tournures, qu'il y a des récurrences idéologématiques et thématiques, qu'il existe bien une telle chose qu'une agglomération de perceptions et de formes d'expression, et que tout cela crée un ensemble doxique qui a sa cohérence du seul fait des interactions qui viennent d'être signalées.

Si le sujet des études secondaires de M. Nadeau-Dubois est moins, voire non défendable dans le genre du reportage que dans celui de la chronique, son élection participe à l'évidence d'une volonté de miner son *ethos*. Même s'il n'apporte aucune information pertinente sur les tenants et aboutissants de la grève, son traitement donne quand même une idée de l'orientation qu'un quotidien peut privilégier sans que le Conseil de presse ou la FPJQ n'y puissent rien. Ce choix relève de la liberté de la presse et des orientations éditoriales. Comme le dit Alain Rollat : « Chaque équipe rédactionnelle a la possibilité, au nom de ses valeurs, de bâtir ses propres hiérarchies sur la base des hiérarchies naturelles [les lois de proximité]¹⁵⁹. » Le cas tendancieux des études de Gabriel Nadeau-Dubois fait saillir l'attaque *ad personam* et montre qu'elle est permise dans le cadre du reportage¹⁶⁰, simplement par le choix du sujet, et non pas uni-

¹⁵⁹ Alain Rollat, <http://www.24hdansuneredaction.com/presse/7-la-hierarchie-de-linformation/>, site consulté le 26 juin 2016.

¹⁶⁰ L'article de Sarah-Maude Lefebvre et d'Emmanuel Delacour, « Gabriel Nadeau-Dubois condamné à rembourser » (n° 340, 23 mai, p. 4), s'inscrit dans la même logique dépréciative de l'individu, mais est totalement hors propos par rapport à la grève. Le *Journal* décide en effet d'accorder une pleine page accompagnée d'une photographie au fait que Gabriel Nadeau-Dubois et son colocataire n'ont pas payé leur loyer pendant deux mois. Un juge ordonne donc le paiement et l'expulsion du logement. Le *Journal* insiste sur ce thème des étudiants insolvables ou mauvais payeurs de différentes manières, que ce soit dans les articles : Régys Caron, « 800 M\$ de prêts étudiants » (n° 257, 1^{er} mars, p. 7); Sarah-Maude Lefebvre, « Des étudiants mauvais payeurs » (n° 266, 10 mars, p. 7); Éric Thibault, « Ses prêts étudiants pour payer sa maison » (n° 282, 26 mars, p. 8), ou dans les chroniques, comme nous le verrons plus loin avec « Le Chant des cigales ».

quement dans la chronique, là où on l'attend de toute manière. Sans surprise aucune, nous avons repéré de nombreux sujets qui manifestent un parti pris et rompent avec tous les principes d'une lecture objective, descriptive et réaliste des faits en proposant un sujet ou un angle factice, forcé. L'humanisation des policiers est l'un d'eux¹⁶¹. Il s'agit en l'occurrence d'oblitérer leur statut de travailleurs rémunérés en prestation de travail afin de mettre de l'avant leur humanité et leur « vulnérabilité », jusqu'à en faire des victimes. L'opulence d'un lieu (un hôtel quatre étoiles) où se déroulent certaines formations offertes par l'Université McGill¹⁶² en est un autre, tout comme la présence d'un ex-felquiste à un événement de la CLASSE¹⁶³.

¹⁶¹ Sarah-Maude Lefebvre, « Protéger les policiers », n° 279, 23 mars, p. 4. Les policiers auraient besoin d'être protégés des manifestants, selon les propos rapportés d'un bon samaritain s'interposant lors d'une manifestation entre étudiants et policiers. Valérie Gonthier traite pour sa part de la fatigue qui gagne les agents, « Des policiers fatigués » (n° 340, 23 mai, p. 7).

¹⁶² Le « programme international de leadership en santé » se déroule sur 12 jours au luxueux hôtel Mont Gabriel et coûte la bagatelle de 45 000\$. Comme dans d'autres cas que nous avons vus au chapitre 1, la manchette se dégonfle; les étudiants sont en réalité des cadres professionnels qui viennent d'un peu partout à travers le monde et aucuns fonds publics ne financent la formation, entièrement à la charge des « étudiants ». Héloïse Archambault, « Ils étudient à l'hôtel », n° 282, 26 mars p. 9.

¹⁶³ Sarah-Maude Lefebvre, « Paul Rose aux cotés de la CLASSE », n° 298, 11 avril, p. 5. La présence de Paul Rose n'est pas soulignée et rapportée innocemment. Cet acte ravive la mémoire d'Octobre 70 et agit en consolidation des rôles attribués : le chef courageux doit se dresser contre le terroriste, nous en avons déjà parlé. Par ailleurs, une cristallisation autour du thème de la révolution et du terrorisme surgit du 10 au 11 avril. On la relève dans l'article de Lefebvre, la caricature de Yannick Lemay, « Che-Nadeau-Dubois, Revolution! », publiée le même jour et dont il a été question et les chroniques de Benoît Aubin, « Le chat sort du sac » (n° 297, 10 avril, p. 23) et de Richard Martineau, « Jouer à la révolution » (n° 297, 10 avril, p. 6). Dans ce dernier cas, le titre conjoint les deux régimes tropiques principaux du reportage : le jeu et la guerre. Tous ces textes constituent un bon exemple, dans notre corpus, de l'effet de contamination et de l'effet « déformant » qu'évoque Vaillancourt à propos de *La Presse*.

2.1.1 Régimes tropiques

La représentation des manifestations et de la grève comprend deux paradigmes thématiques majeurs, celui du jeu et celui de la guerre, lesquels sont servis par deux régimes tropiques particuliers.

Le paradigme thématique du jeu participe d'une volonté de discréditer les étudiants grévistes en rappelant (en toute cohérence avec la caricature) leur supposée immaturité et en minorant leur démarche, qui équivaldrait à un simple jeu. Il mobilise des figures d'atténuation très nettement repérables : « enfants-roi », « party », « jeu », « jouer au chat et à la souris », « trip », « high », « festif », « récréation ». Ces tropes seront ultérieurement agrégés à des articles portant sur les coûts de la grève. Il en résulte une opposition entre d'une part une jeunesse qui fait la fête et qui est en récréation et, d'autre part, les Québécois responsables qui doivent ou devront payer la note de ce party, les commerçants (représentés notamment dans la publication par Gilbert Rozon) et les contribuables. Les études post-secondaires sont singulièrement assimilées à un état de grâce, de faste et d'irresponsabilité, et les manifestations à une sorte de carnaval urbain.

Le paradigme thématique de la guerre est servi à la fois par un lexique emprunté aux affaires militaires et par un régime tropique où dominent les métaphores guerrières et l'hyperbole. Elles s'invitent très tôt dans le conflit et prendront de plus en plus de place à mesure que la tension montera : « déclaration de guerre », « troupes », « commando », « prise d'otage », « guerre de tranchées », « feu aux poudres », « terroristes », « révolutionnaires de salons » et « chaos » (lequel est sans doute le terme qui revient le plus souvent). Ces termes et ces figures ont pour effet d'associer le mouvement étudiant à un conflit hyper-violent générant une dégradation chaotique des rapports sociaux comparable à ce qui se produit dans un état de

guerre. La sémiotisation guerrière des énoncés change les étudiants en ennemis. Autrement dit, le *Journal de Montréal* suggère que la contestation sociale a pris l'allure d'une spirale conflictuelle, qu'elle ne peut aller que d'explosion en explosion (« feu aux poudres »), ce qui revient à dire que toute négociation est vouée à l'échec et que la seule issue est une reddition inconditionnelle de l'ennemi.

De tels tropes guerriers se sont multipliés dans les médias depuis longtemps. Ils alimentent et caractérisent l'actualité en toutes circonstances : des paparazzis « mitraillent » de leur objectif⁶⁴; un parti politique reste « campé sur ses positions »; deux équipes sportives se livrent une « guerre de tranchées », etc. Ce ne sont pas les exemples qui font défaut. S'il est vrai que la guerre est l'expression ultime de la violence, ainsi que le savait déjà Homère, et qu'elle convoque à ce titre une kyrielle d'images dramatiques, troublantes, émouvantes, c'est-à-dire accrocheuses et vendeuses en termes médiatiques, son répertoire lexical et son activisme sémiotique se sont toutefois bonifiés depuis une quarantaine d'années par l'ajout de la figure du Terroriste.

Mais, qu'il soit question des régimes tropiques, de témoignages de badauds qui réagissent sur le vif ou d'un choix de sujet qui priorise « l'humain » et non les faits, c'est toujours la même exigence de dramatisation qui est au centre de la communication journalistique. Patrick Charaudeau précise que la visibilité, la lisibilité et l'intelligibilité sont les trois premières exigences de ce type de communication. Il n'omet toutefois pas de rappeler la finalité du contrat

⁶⁴ Cet exemple est puisé chez Ignacio Ramonet.

de communication, déclencher ou entretenir l'intérêt de lecture du journal, qui conditionne la quatrième exigence, la dramatisation.

Cette exigence de dramatisation ne peut être affichée de façon aussi voyante que les autres, aussi s'insinue-t-elle dans les modes d'écritures des articles et particulièrement dans les titres, bien que cela se fasse de façon variable selon l'image que cherche à se donner le journal¹⁶⁵.

Or l'image que cherche à projeter le *Journal de Montréal* est celle d'un quotidien qui pourfend le gaspillage des fonds publics, qui intervient pour défendre la *Majorité silencieuse* et qui protège la Démocratie.

2.1.2 Fin de la récréation, jeu, *party* et Enfants roi

Dès le 4 mars – la grève entre dans sa troisième semaine à peine –, Diane Tremblay signe un long article intitulé, *La fin de la récréation*¹⁶⁶. Ce texte hybride, qui prétend fournir une analyse de la hausse des frais de scolarité mais n'est qu'une défense pure et simple de la position gouvernementale, s'apparente à maints égards à une chronique tant l'opinion de l'auteure y transparait.

Dans son plan de financement des universités, le gouvernement libéral sonne la fin de la récréation [...] Les baby-boomers ont profité des largesses des gouvernements, maintenant acculés au pied du mur [...]. N'en déplaise à d'aucuns, les étudiants sont appelés à faire leur part.

Toutes ces phrases sont signées Tremblay, il ne s'agit pas de citations de tiers¹⁶⁷. La métaphore de la récréation dont il faut sonner la fin sera reprise par la suite un peu partout dans les

¹⁶⁵ Patrick Charaudeau, *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, Éditions De Boeck, coll. « Médias Recherches », 2011, p. 197.

¹⁶⁶ Diane Tremblay, « La fin de la récréation », n° 261, 4 mars, p. 10-11.

¹⁶⁷ Par contre, elle cite bel et bien Mme Françoise Bertrand, Présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerces du Québec, en faveur de la hausse. La journaliste donne place aux commerçants sans que cela paraisse nécessaire dans le cadre de son sujet.

pages du *Journal*. Qu'est-ce que cette récréation? Dans cette prose assertative, elle désigne le gel des frais de scolarité, dans d'autres, elle désignera les manifestations ou le fait d'aller manifester plutôt que d'aller au cours (*cf. infra*). Le caractère péjorant et insultant du mot « récréation » appliqué au contexte universitaire ou collégial ne fait pas de doute. Il rabaisse au niveau primaire des étudiants majeurs. La récréation, ce n'est pas un moment sérieux. Les enfants y imaginent des jeux de rôles, s'y adonnent à une activité physique nécessaire mais improductive et s'y chamaillent pour des broutilles. L'image de la récré associe la grève à une démarche puérile et à une succession de jeux enfantins, qui tiendrait d'une tentative de rééditer Mai 68 en culottes courtes. La cohabitation, dans le même énoncé, des mots « baby-boomers » et « étudiants » n'est pas anodine. Cette cohabitation est problématique et appelle une correction d'ordre intergénérationnel. Les *boomers* ont profité des « largesses du gouvernement », la « génération Y » devra « faire sa part ». Mais de la part de qui parle-t-on? Le libellé, même si le lecteur devine d'instinct que ce n'est pas ce que l'auteure a voulu dire, laisse croire que les étudiants devront assumer la part des baby-boomers.

Mais qui siffle la fin de la récréation? Le maître, c'est-à-dire le pouvoir, et il siffle forcément la rentrée en classe, ce qui permet de voir comment une métaphore filée sert à ne voir dans les étudiants que des petits élèves sacripants rêveurs, et non des citoyens (ou des futurs citoyens). Pour suivre, deux mots les disqualifient d'office, car leur sens échappe à leur jeunesse : la « responsabilité » (ils n'en ont pas) et la « lucidité¹⁶⁸ » (ils n'en ont pas).

¹⁶⁸C'est ce mot qui indique la direction dans laquelle Lucien Bouchard et onze autres cosignataires (dont Joseph Facal) voudraient entraîner les Québécois pour se dégager du modèle social-démocrate de tradition péquiste qui prévaut au Québec, selon eux. Ils exposent l'idée dans un manifeste qui a fait couler pas mal d'encre en son temps, *Pour un Québec lucide* (2005). Une réplique a été donnée à ce texte peu de temps après, *Pour un Québec solidaire*, autre court manifeste signé par des intellectuels et des artistes, de gauche ceux-là : Françoise David, Amir Khadir Daniel Turp, etc. L'opposition entre

Dans la doxa à la mise en place de laquelle participe le *Journal de Montréal*, la récréation et le *party* sont deux métaphores de la grève : non contents de jouer à la récré, les étudiants participeraient à des festivités, vivraient une sorte de moment hors du temps, seraient « sur le party », ce qui correspond à « ce qui est de leur âge » selon le stéréotype habituel. Ce rabattement du cliché *Youth is an ongoing party* sur la grève est, entre autres, de mise dans *Party au centre-ville* (23 mai) de Sami Bouabdellah, dans *Festive et engagée* (23 mai) de Francis A-Trudel et dans *Le Party* (12 et 15 avril) de Richard Martineau. Donnant de l'hyperbole pour créer un maximum de pathos, les deux articles du dernier nommé projettent le *party* sur l'ensemble de la société québécoise, inconsidérée dans ses dépenses. Les étudiants et le Québec en général se paieraient des programmes « quatre étoiles » (!) avec l'argent des autres : la péréquation. En sous-main de cette affirmation dont il fera une fable (nous y reviendrons), l'énonciateur suit l'une de ses obsessions majeures, dépeindre les étudiants comme des « privilégiés » et des « profiteurs » qui n'ont qu'une motivation, continuer à profiter sans vergogne de la mansuétude du peuple (plus exactement : de la *Majorité silencieuse*).

L'expression *jouer au chat et à la souris*, dont nous avons déjà dit un mot, poursuit sur cette envolée en même temps qu'elle aplanit la responsabilité des policiers en leur octroyant

lucides et solidaires qui en a résulté s'est rejouée entre *carrés verts* et *carrés rouges* lors du *Printemps érable*. Les thuriféraires usaient parfois des mêmes raccourcis : les *carrés rouges* sont des « rêveurs », les *carrés verts* sont « réalistes ». La victimisation, si présente au *Journal*, l'était aussi dans le manifeste d'origine : « À l'heure actuelle, le discours social québécois est dominé par des groupes de pression de toutes sortes, dont les grands syndicats, qui ont monopolisé le label "progressiste" pour mieux s'opposer aux changements qu'impose la nouvelle donne. » Collectif, *Pour un Québec lucide*, 2005, p. 5, http://classiques.uqac.ca/contemporains/finances_publicques_qc/manifeste_qc_lucide.pdf, site consulté le 8 juillet 2016. Il ne faut pas être très au fait — c'est un euphémisme — de la réalité des médias québécois pour avancer que le discours y est dominé par les préoccupations des grands syndicats nationaux. Rappelons qu'il y avait aussi une grève étudiante en 2005, et que Lucien Bouchard prit de nouveau la parole publiquement au cours du *Printemps érable* en cosignant une lettre ouverte publiée dans *Le Devoir*, « Faisons le choix de l'excellence » (vol. CIII, n° 97, 2 mai, p. A9).

un rôle sympathique de prédateur domestique : « Le tout s’est rapidement transformé en jeu du chat et de la souris dans le secteur Montcalm¹⁶⁹ [...] », « Pendant près de trois heures, les étudiants ont joué au chat et à la souris avec les policiers¹⁷⁰ [...] ». Le motif du « jeu » euphémise et rend pittoresque la revendication politique, et le nom même de « Montcalm » a quelque chose de tranquillisant. Les deux groupes ont presque l’air de s’amuser ensemble et, dans le second cas, on a l’impression que ce sont les étudiants qui jouent avec les policiers, mais seul l’un des deux groupes peut dévorer l’autre. En tout état de cause, les étudiants ne peuvent pas décider de prolonger le martyre. Le sens premier de l’expression est de feindre de donner de l’espoir à quelqu’un qui est déjà vaincu, comme le fait le chat avec la souris. La « souricière¹⁷¹ », technique d’encerclement utilisée par le SPVM et le SPVQ lors des manifestations pour procéder à des arrestations de masse, s’indexe sur la même série sémantique et rétablit hors de tout doute l’ordre des choses. Les policiers sont les maîtres du « jeu ».

Le jeu, la récréation, le rêve en couleurs¹⁷², le *party* sont autant de figures d’atténuation qui dévalorisent et minimisent la grève. Ils se déploient en amont du débat sémantique principal portant sur la désignation du conflit : grève ou boycott? C’est que, avant d’assister à une pièce qui en fin de compte tourne au drame, nous évoluons plutôt dans une farce dont le comique reposait tout entier sur la certitude bonasse du « y a rien là ». Les manifestations dans l’espace public et le report du cursus académique sont des extériorisations récréatives, ludiques, oniriques, parfois absurdes ou grotesques, des caprices d’enfants rois. Car les « enfants

¹⁶⁹ Jean-Nicolas Blanchet, « Balles de neige contre gaz », n° 258, 2 mars, p. 5.

¹⁷⁰ Agence QMI, « Les étudiants bloquent le port », n° 285, 29 mars, p. 6.

¹⁷¹ Élisabeth Fleury, « Arrestations en souricière : des méthodes contestables et contestées », *Le Soleil*, 119^e année, n° 87, 26 mars 2015, p. 4.

¹⁷² On retrouve l’expression aussi bien dans le *Manifeste pour un Québec lucide* (p. 8) que dans une multitude de textes du *Journal*.

de la réforme » sont tous des enfants rois. C'est l'avis de divers lecteurs : « C'était avant la démission des autorités universitaires devant les enfants-roi¹⁷³ [*sic*] » et c'est la conclusion de l'analyse sociogénétique spontanée d'une experte sexologue, Marie-Paul Ross.

La génération Y a produit des enfants-roi [*sic*] qui veulent tout gratuitement, incapables d'attendre. Ils ont le pouvoir de promouvoir la violence, mais n'ont pas le pouvoir de contrôler les casseurs. Les jeux vidéo violents et la sexualité opprimante qu'on retrouve sur Internet engendrent une génération de violents¹⁷⁴.

Mathieu Bock-Côté n'utilise pas la dénomination *génération Y* pour regrouper les enfants rois sous le même toit. Il atteint néanmoins le même résultat quand il cède à la généralisation en les nommant « enfants de la réforme ».

Petit portrait d'une cohorte. D'abord et avant tout, les enfants de la réforme peinent à suivre un cours magistral [...]. Cela ne les empêche pas de contester leurs mauvais résultats, car on les a persuadés de leur génie même si leur culture générale est anémique. L'enfant roi a des droits. Celui de réussir sans effort en est apparemment un¹⁷⁵.

Bien d'autres intervenants abondent en ce sens¹⁷⁶. Or qui va payer la note de ce *party*, de cette récréation, de ces caprices d'enfants rois? Mme Ross ne manque pas de soulever la question dans son texte. Sera-ce le contribuable ou le commerçant? Maints articles¹⁷⁷ sur les coûts de la

¹⁷³ Michel Bellemare, « L'université a démissionné », n° 307, 20 avril, p. 22.

¹⁷⁴ Marie-Paul Ross, « La sexualité opprimante engendre cette violence », 29 avril, n° 316, p. 24.

¹⁷⁵ Mathieu Bock-Côté, « Histoire de prof », n° 208, 12 janvier, p. 22.

¹⁷⁶ Yvon Dallaire, psychologue, publie une collaboration spéciale, « L'Enfant-roi » (n° 358, 10 juin, p. 35) dans la section *Votre vie*. Il y est question de l'enfant-roi adulte : « Cet adulte-enfant n'a jamais tort : ce sont toujours les autres les responsables de ses frustrations et de ses difficultés. Tous les moyens sont bons pour atteindre ses objectifs de plaisir et de pouvoir, y compris les menaces, les manipulations, les mensonges et même l'agressivité et la violence. » Si l'auteur ne dit pas explicitement que les étudiants grévistes sont des enfants-roi, il mentionne tout de même la grève deux fois. Du reste, la parution de son article à ce moment, elle, n'est pas innocente.

¹⁷⁷ Tenons-nous en à un simple échantillon : Jean-Nicolas Blanchet, « L'industrie touristique angoissée » (n° 298, 1^{er} avril, p. 26), Jean-Louis Fortin, « Des coûts exorbitants » (n° 348, 31 mai, p. 21), Michel Munger, « Des pertes de revenus de 6 M\$ » (n° 355, 7 juin, p.12), Sarah-Maude Lefebvre, « 1,5 M\$ en gardiens de sécurité » (vol. XLIX, n° 12, 26 juin, p. 9) et Sarah-Maude Lefebvre, « La

grève lancent sur cette voie en avançant des chiffres sur les pertes anticipées par les commerçants ou le coût des salaires en heures supplémentaires prestées par les policiers. L'enfant roi, appellation imagée d'un comportement psychosocial chez les pédopsychiatres, est devenu un simple synonyme de « privilégié ». Sous cette forme, il est profondément ancré dans l'imaginaire social d'un pays qui a connu à l'opposé la culpabilité d'avoir laissé Aurore¹⁷⁸ souffrir et mourir. Objet fantasmatique de fascination mauvaise, qui n'en a jamais assez et qui se croit tout permis, l'enfant roi illustre à merveille les raisons mises de l'avant au *Journal* contre les grévistes : ce sont des privilégiés, des usurpateurs enfantins (roi et enfant). Enfants, ils ne peuvent juger de rien, car ils n'ont aucune expérience; rois, ils n'agissent pas de manière démocratique et méprisent le bon peuple. Par conséquent, il est autorisé et même souhaité d'aller jusqu'à la répression physique si cela est nécessaire. L'enfant capricieux appelle l'intervention de l'adulte, qui ne peut tout simplement pas le laisser gagner, car il doit lui dire « non » pour son bien et pour qu'il grandisse dans le droit chemin.

2.1.3 Prise d'otage et chaos

Pour hystériser l'aggravation du conflit et pour qualifier tout ce qui s'apparente de près ou de loin à une grève, un boycott ou un acte de désobéissance civile, apparaît sur l'étal de la rumeur publique l'expression « prise d'otage ». Elle est bientôt sur toutes les lèvres et utilisée à tout propos :

grève a coûté plus de 10 M\$ au SPVM » (vol. XLIX, n° 30, 14 juillet, p. 8).

¹⁷⁸ L'enfant martyrisé est aux antipodes de l'enfant roi. Cette figure de l'innocence violentée et du péché collectif, celui du silence hypocrite et lâche, est toujours présente dans l'imaginaire québécois. Olivier Choinière s'est servi de cette figure et de la matière d'*Aurore, l'enfant martyre* pour sa pièce *Nom de domaine*, montée justement à l'automne 2012 au théâtre du Quat'Sous.

[...] il y a des lieux et des manières de faire valoir ses droits sans prendre la population en otage soir après soir¹⁷⁹.

On ne veut pas que ça recommence. Les étudiants s'adressent aux mauvaises personnes. Ils vont perdre beaucoup de sympathie s'ils continuent à nous prendre en otages de la sorte¹⁸⁰.

Je n'en peux plus de voir ces enfants-rois, enfants gâtés [...] prendre la société qui les subventionne en otage¹⁸¹.

[...] Défier le gouvernement, la loi et l'ordre, déstabiliser la société, prendre le peuple en otage, compromettre l'économie, saboter le climat social¹⁸².

Est-ce bien le moment de tout foutre en l'air au Québec en prenant en otage sa ville-poumon¹⁸³?

Ce boycottage commence à ressembler à ce qu'on a vu l'été dernier sur les chantiers de construction : intimidation, vandalisme, population prise en otage¹⁸⁴.

Ces citations témoignent du degré de propagation et de banalisation de l'expression, désormais admise pour parler de grèves des secteurs publics et parapublics. Au *Journal*, les auteurs s'accommodent sans peine des lourdes connotations de violence, de contrainte, de terreur et d'illégalité qui lestent les mots « prise d'otage », lesquels ne semblent nullement exagérés à leurs yeux. L'exercice du droit de grève se compare ainsi implicitement au kidnapping et à la séquestration. Dans l'imaginaire social, il n'est pas inconvenant d'en user à outrance désormais et cet amalgame sémantique, qui s'indexe sur la dimension poétique de cet imaginaire par les connexions sémiques qu'il libère, s'intègre sans heurt au sein d'une phraséologie des médias tout à fait dans l'air du temps. Elle rejoint d'autres figures de détournement et

¹⁷⁹ Dolorès Côté, « Arrestation justifiée », 7 juin, n° 355, p. 24.

¹⁸⁰ Sarah-Maude Lefebvre, « Les camionneurs furieux », n° 278, 22 mars, p. 5.

¹⁸¹ Armand Payeur, « Monsieur Charest, assez c'est assez ! », n° 304, 17 avril, p. 22-23.

¹⁸² Benoît Aubin, « La gauche égoïste », n° 353, 5 juin, p. 27. Aubin répète l'expression 5 fois dans ce texte.

¹⁸³ Isabelle Maréchal, « Le carré brun », n° 352, 4 juin, p. 22.

¹⁸⁴ Claude Latulippe, « Point de non-retour », n° 296, 9 avril, p. 24-25.

d'extension qui firent fortune, comme « bolchevique¹⁸⁵ » pour syndicaliste aux États-Unis. Au Québec, sous Maurice Duplessis, le mot « communiste » — prononcé « communisse » — servait à compromettre tous ceux qui peu ou prou s'opposaient à l'Union nationale; tombé en désuétude depuis la chute du mur de Berlin¹⁸⁶, il a été supplanté en tant qu'anathème comode par le mot « terroriste ».

Mais l'usage répandu de l'expression confirme aussi autre chose : la mauvaise presse dont « jouit » le gréviste. Sur ce point, Roland Barthes consacrait en 1957 une section de ses *Mythologies* aux réactions épidermiques qu'une récente grève d'ouvriers parisiens avait suscitées dans les pages du *Figaro*.

Il y a encore des hommes pour qui la grève est un scandale : c'est-à-dire non pas seulement une erreur, un désordre ou un délit, mais un crime moral, une action intolérable, qui trouble à leurs yeux la Nature [...] comme aux lecteurs du *Figaro* d'aujourd'hui, la grève apparaît d'abord comme un défi aux prescriptions de la raison moralisée : faire grève, c'est « se moquer du monde », c'est-à-dire enfreindre moins une légalité civique qu'une légalité « naturelle », attenter au fondement philosophique de la société bourgeoise, ce mixte de morale et de logique, qu'est le *bon sens*¹⁸⁷.

¹⁸⁵ Concernant l'utilisation du mot « bolchevique », Edward Bernays écrit : « Quand la foule ne peut pas calquer sa conduite sur celle d'un leader et doit se déterminer seule, elle procède au moyen de clichés, de slogans ou d'images symbolisant tout un ensemble d'idées ou d'expériences. Il y a quelques années, il suffisait d'accoler au nom d'un candidat politique le mot *intérêts* pour qu'instinctivement des millions de gens lui refusent leurs votes, tant ce qu'évoquait ce terme, "intérêts", était associé à la corruption. Plus près de nous, le mot *bolchevique* a rendu un service du même ordre à ceux qui voulaient effrayer le grand public pour le détourner d'une ligne d'action. » Edward Bernays, *Propaganda, comment manipuler l'opinion en démocratie*, Montréal, LUX Éditeur, 2008 [1928], p. 38.

¹⁸⁶ Cette affirmation mériterait d'être nuancée. On ne se débarrasse pas sans difficulté d'une terminologie tendancieuse qui s'est imposée durant plusieurs décennies. Ainsi, le président américain Barack Obama a-t-il été traité de « communiste » par une frange de la population, composée d'éditorialistes, de commentateurs, de journalistes et de membres du Parti républicain, alors que sa réforme de l'assurance-santé rencontrait une vive opposition entre 2008 et 2010. Dans la postface signée par Alain Brossat de *LTI : La langue du III^e Reich* de Victor Klemperer, une métaphore simple et limpide est présentée pour illustrer cette pérennité lexicologique dans l'usage populaire, celle de la fausse monnaie : « La fausse monnaie des vocables empoisonnés continue d'ailleurs de circuler après la disparition des bourreaux, comme leur legs pervers à la postérité. » Victor Klemperer, *LTI : La langue du III^e Reich, Carnets d'un philologue*, Paris, Éditions Albin Michel, 1996 [1947], p. 368.

¹⁸⁷ Roland Barthes, « L'usager de la grève », dans *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1957, p. 125.

L'image négative des grévistes ne date donc pas d'hier. Mais entre « se moquer du monde » et le « prendre en otage », il y a une marge. Entre 1957 et le *Printemps érable* de 2012, les événements politiques internationaux ont permis ce passage et l'introduction d'une figure de substitution plus actuelle et terrifiante que celle du « bolchevique ». De la première « guerre au terrorisme » déclarée par l'administration Reagan après la prise d'otages de l'ambassade américaine de Téhéran en 1979 à la seconde déclarée par l'administration Georges W. Bush à la suite des attentats du 11 septembre 2001, le thème du terrorisme, les représentations et les mots qui l'escortent, sont omniprésents dans les médias occidentaux. Il est difficile de prendre la mesure de l'impact et de l'étendue de cette couverture des actes qui lui sont liés tant elle est vaste, multi-médiatique et continue sur une durée de quelque quatre décennies. Comment en mesurer les effets nocifs et le degré de pénétration dans la psyché collective? De façon certes partielle, mais révélatrice de sa circulation, l'examen de l'essaimage de la métaphore de la « prise en otage » permet d'en donner une idée. Un premier indice est d'ordre pragmatique : d'évidence, les journalistes et chroniqueurs qui emploient cette expression sont sûrs — le ton assuré de leur énonciation le prouve — que leurs lecteurs ne se formaliseront ni de son sens galvaudé ni de l'inadéquation de la métaphore : la réorganisation d'un déplacement dû à une manifestation impromptue et l'irritation provoquée par un retard peuvent-elles être qualifiées de prise d'otages? Dans la logique imaginaire du moment, oui.

L'emploi du mot « terrorisme » lui-même devient fréquent à partir de l'épisode des fumi-gènes dans le métro. Si, à *La Presse*, certains le trouvent exagéré¹⁸⁸, *le Journal*, lui, tombe

¹⁸⁸ Yves Boisvert écrit une chronique pour exprimer son désaccord sur son usage quand il s'agit en réalité de méfaits publics, « Le bon usage de l'antiterrorisme », *La Presse* (128^e année, n° 178, 16 mai,

dans la paranoïa populiste et ne se gêne bientôt plus pour en faire une antienne : « Signe que le terrorisme fonctionne : on prive une population de sa fête¹⁸⁹ », « Accusés d'incitation à craindre le terrorisme¹⁹⁰ », « Du terrorisme¹⁹¹ », « Balade antiterroriste en métro¹⁹² », « Nous devons aussi appliquer le principe de tolérance zéro face aux incitations au crime et à la haine venant d'une petite gauche terroriste qui vit dans son monde imaginaire¹⁹³ », « Les terroristes de salon sont des pleutres par nature qui mènent leurs actions de façon souterraine¹⁹⁴ ». Outre la place qu'ils ont prise depuis quarante ans dans les médias occidentaux, un second degré explique en profondeur cette récurrence. Le mot « terroriste » et l'expression « prise d'otages » sont en effet liés dans l'imaginaire social québécois saisi en moyenne durée au trauma de la Crise d'octobre 1970 et des prises d'otages perpétrées par le FLQ, lesquelles menèrent à l'assassinat du ministre Pierre Laporte. Dans un pays dont la devise est « Je me souviens », les manifestations sont ainsi fantasmatiquement corrélées à un traumatisme historique de sinistre mémoire.

La règle politique officielle pose qu'il ne faut jamais négocier avec des terroristes, peu importe la situation et les conséquences. Qu'elle soit réellement appliquée ou non importe peu. Ce qui compte, c'est que le mot « terroriste » et ses appariés, et que l'expression « prise d'otages » servent de caution à la fermeture gouvernementale affichée face aux grévistes. On

p. A5).

¹⁸⁹ Daniel Paquet, « Le terrorisme a fonctionné », vol. XLIX, n° 12, 26 juin, p. 25.

¹⁹⁰ Première page, n° 330, 13 mai.

¹⁹¹ Robert Berthiaume, « Du terrorisme », n° 321, 4 mai, p. 23.

¹⁹² Éric Duhaime, « Balade antiterroriste dans le métro », n° 331, 14 mai, p. 23.

¹⁹³ J. Jacques Samson, « Défendons-nous! », n° 361, 13 juin, p. 22.

¹⁹⁴ *Idem*, Samson n'est pas à une confusion près, puisque ses « terroristes de salon » sont des gens qui « mènent [des] actions ». S'ils sont « de salon » comment expliquer qu'ils se trouvent dans la rue ou dans le métro? Comprendons qu'il cherche à les insulter à travers cette euphémisation, la dépréciation « de salon » est là pour prouver ce qui suit avec virilité : ce « sont des pleutres ».

se souvient que Pierre Popovic parlait de la sociocritique comme d'« une manière d'induction [pour expliquer et comprendre] comment l'écriture du texte est branchée sur des langages sociaux, des répertoires lexicaux, des entrelacs de représentations ou de simulacres mobilisables dans [l'imaginaire social propre à un] moment historique et [et à un état] de société considérés. » Voilà un cas exemplaire de branchement direct sur un répertoire lexical et sur une représentation qui « squattent » l'imaginaire social. La figure du terroriste y est ancrée et les textes du *Journal de Montréal* s'en emparent pour valoriser et justifier le refus de négocier.

L'objectif du terroriste est de déstabiliser une société ou un ennemi par la terreur et de générer un grand désordre. C'est le mot hyperbolique de « chaos » qui cartonne en première page : « Chaos¹⁹⁵ »; qu'il faut combattre ou auquel il faut « Résister¹⁹⁶ »; chaos qui se mesure en longueur de temps (« Huit semaines de chaos à Montréal¹⁹⁷ »); chaos qui se banalise (« on s'habitue au chaos¹⁹⁸ »); chaos qui prend ses aises (« Le chaos s'installe lentement¹⁹⁹ »); chaos qui est une destination à éviter (« Les Québécois se dirigent vers le chaos²⁰⁰ »); chaos qui ruine l'urbanité (« Victoriaville en plein chaos²⁰¹ »). Bref, le chaos est là. Il n'y a qu'à regarder. S'il est parfois associé au mot « anarchie », il demeure la plupart du temps seul, car le mot est assez fort en lui-même et suggère une société assommée par sa proximité avec le verdict habituel de la boxe. Il est l'exact opposé de la démocratie, laquelle devient par rétroaction synonyme elle-même de quiétude sociale. La mobilisation étudiante, et plus largement sociale

¹⁹⁵ Première page, n° 308, 21 avril.

¹⁹⁶ Nathalie Elgrably-Levy, « Résister au chaos », n° 334, 17 mai, p. 23.

¹⁹⁷ Anonyme, n° 328, 11 mai, p. 6.

¹⁹⁸ Première page, n° 337, 20 mai.

¹⁹⁹ Benoît Aubin, « Érosion », n° 337, 20 mai, p. 22.

²⁰⁰ Robert Berthiaume, *op. cit.*, n° 321, 4 mai, p. 23.

²⁰¹ Nicolas Saillant, *op. cit.*, n° 322, 5 mai, p. 3.

après l'adoption de la loi 78, n'est rien d'autre qu'une conflagration anarchiste et chaotique, anti-démocratique.

Dans le corpus ici considéré, les métaphores, les hyperboles, les procédures d'étiquetage qui viennent d'être décrites transforment les étudiants et ceux qui les soutiennent en ennemis d'une entité dont le gouvernement serait le dernier rempart (face au marasme), la démocratie représentative. C'est, de façon plus ou moins explicite selon les cas, au nom de cette démocratie qu'il faut s'opposer aux terroristes et au chaos ou sonner « la fin de la récréation ». La conception que le *Journal* se fait pour l'occasion de la démocratie se résume en trois points essentiels : il n'en existe qu'une seule forme, la représentative; une vraie société démocratique est menée par des leaders; le seul mécanisme démocratique acceptable est le vote lors d'élections organisées par l'État. Au surplus, le démocrate s'oppose apparemment naturellement à celui qui ne sait que pratiquer l'intimidation (*cf. infra*). Mais convenons cependant que dans l'imaginaire social occidental, et non pas uniquement québécois, il est admis que le terroriste voue une haine aveugle à la démocratie, à toutes les démocraties, puisqu'elles s'opposeraient à l'avènement de son modèle d'organisation sociale et politique : théocratie, califat, état autocratique de type communiste.

Les deux régimes tropiques que nous venons d'analyser participent d'une logique d'opposition qui dresse l'un contre l'autre les enfants rois et le contribuable et le terroriste contre le démocrate. Un clash résulte de leur coexistence, puisqu'ils minimisent et diabolisent à la fois. Ce qui se passe est le fait d'enfants gâtés, mais ce qui se passe tient du chaos. Par le truchement du régime tropique du jeu, le *Journal* taxe les étudiants d'immaturation sociale et politique. Par l'entremise du régime tropique de la guerre, le *Journal* les associe au comble de

la violence sociale et politique. D'un côté comme de l'autre du paradoxe, le but est de persuader que les choses se sont envenimées, s'enveniment et s'envenimeront, à telle enseigne qu'aucun compromis ou aucune négociation n'est envisageable. L'effet le plus certain de ce paradoxe est répulsif. S'il y a danger, chaos, il vaut mieux se tenir loin et laisser le gouvernement régler l'affaire. Car s'il y a caprices, immaturité et déraison, à quoi cela servirait-il dès lors de chercher à comprendre?

2.2 Les chroniqueurs de l'apocalypse

La voix du peuple n'est que l'expression de l'esprit populaire, lui-même forgé pour le peuple par les leaders en qui il a confiance et par ceux qui savent manipuler l'opinion publique, héritage de préjugés, de symboles et de clichés, à quoi s'ajoutent quelques formules instillées par les leaders²⁰².

- Edward Bernays

M. Legault n'a pas manqué de saluer au passage, au cours de notre entretien, l'important travail pédagogique accompli par les médias de *Québecor* ces dernières années sur l'état de nos finances publiques, qui a largement contribué à préparer les esprits à des remises en question en profondeur²⁰³.

- J. Jacques Samson

D'après le document *Les Médias et la crise étudiante : traitement du conflit par la presse quotidienne montréalaise*, 53% de la couverture du *Journal de Montréal* sur la grève provenait de reportages, d'entrevues et de portraits, 35% de chroniques et 11% de lettres en-

²⁰² Edward Bernays, *op. cit.*, p. 71.

²⁰³ J. Jacques Samson, « Commençons là où c'est payant », n° 292, 6 avril, p. 23.

voyées pas des lecteurs²⁰⁴. C'est donc 46% du contenu publié qui appartient à la sphère de l'opinion et ce chiffre ne tient pas compte des caricatures. À 4% près, ce chiffre atteint la parité avec les textes censés rapporter objectivement les faits. De surcroît, seulement 1% des textes²⁰⁵ du *Journal* portant sur la grève de 2012 peuvent être considérés comme des analyses du conflit. Cette étude montre clairement que c'est au quotidien de la rue Frontenac que l'on accorde le plus d'espace aux chroniques : la moyenne est de 20% pour les trois autres journaux montréalais, éditoriaux et chroniques confondus. En revanche, les lettres des lecteurs occupent moins d'espace : la moyenne est de 24% chez les concurrents. Ces chiffres confirment que le *Journal* privilégie le commentaire par rapport à l'analyse et qu'il laisse peu de place, si l'on compare avec les autres quotidiens, à la parole de cette *Majorité silencieuse*, dont il ne cesse pourtant d'affirmer connaître et d'invoquer ce qu'elle pense, éprouve, vit et n'ose dire.

Puisque la tâche du chroniqueur est de traiter un sujet en offrant son opinion dans le but de faire naître ou d'alimenter un débat de société, il ne faut pas lui reprocher sa subjectivité, quand bien même l'exposition des idées manquerait de rigueur ou de faits probants pour les soutenir. La qualité de la logique et de la conduite du raisonnement sont variables d'un commentateur à l'autre, de même que la pertinence de leurs observations. Si notre époque valorise l'opinion individuelle et sa libre expression, ce qui est une condition nodale du vivre-ensemble démocratique, elle assume ainsi le risque que chacun puisse sans le savoir produire une opinion basée sur des données factuelles erronées, des stéréotypes, des préjugés, du ressentiment,

²⁰⁴ Daniel Giroux et Sébastien Charlton, *op. cit.*, p. 11.

²⁰⁵ *Ibid.*

du refoulé, etc. Cela se produit dans les textes de notre corpus. Alors même que la bonne foi de leurs énonciateurs n'est pas en cause (n'oublions pas qu'ils écrivent à chaud, sans le recul dont nous disposons aujourd'hui), des proses recèlent souvent quantité d'incohérences et de non-sens. Il est malheureusement d'autres cas de figure pour lesquels les choses se compliquent. Parfois, les contingences économiques, qui favorisent l'autocensure, ou une mauvaise foi patente entrent en ligne de compte. Si nombre de chroniqueurs d'autres journaux ont un côté habermassien, en cela qu'ils s'efforcent de respecter les principes de mise en place d'un débat d'idées rationnel et mesuré, le style et la surface publique du *Journal de Montréal* le tirent souvent vers des positions polémiques²⁰⁶ qui, par définition, n'incitent pas à la mesure et au doute. L'intention de convaincre à tout prix pousse alors le texte à jouer sur les affects du lectorat. La bonne compréhension du sujet lui-même apparaît dès lors comme une préoccupation toute relative.

Les différents chroniqueurs du *Journal* vont produire environ 180 chroniques de grève²⁰⁷. Au gré de leur nombre, elles se répartissent comme suit selon leurs auteurs : Richard Martineau (*Franc-Parler*²⁰⁸), 58 textes en page 6; J. Jacques Samson, 25 textes; Benoît Aubin, 24

²⁰⁶ Le dictionnaire Robert définit la polémique comme « une attitude critique, qui vise à une discussion vive ou agressive ». L'origine étymologique du mot nous ramène aux tropes guerriers, elle vient du grec *Polemykos*, « relatif à la guerre ». Josette Rey-Debove et Alain Rey (dir.), *Le Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2014, p. 1953.

²⁰⁷ Les chroniques portent souvent sur plusieurs sujets. Nous avons retenu chaque chronique pour laquelle la grève de 2012 était un sujet significatif. Nous avons ainsi écarté des chroniques dans lesquelles la grève était effleurée sans de véritables développements, un très court paragraphe, par exemple, ou une allusion. En revanche, nous avons considéré des textes plus longs qui ne la mentionnent pas explicitement, mais qui, à l'évidence, en traitent de façon détournée. *Le chant des cigales*, dont il sera question plus loin, en est un exemple.

²⁰⁸ Le verbe *parler* signale d'emblée la volonté d'identification de cette chronique à l'oralité, au populaire. Le titre complet, *Franc-parler*, prévient du style direct de l'énonciateur et doit préparer à

textes; Christian Dufour 13 textes; Joseph Facal, 11 textes; Éric Duhaime, 10 textes; Jean-Luc Mongrain, 9 textes; Mathieu Bock-Côté, 7 textes; Michel Hébert, Nathalie Elgrably-Levy et Isabelle Maréchal, 5 textes; à quoi s'ajoutent des interventions ponctuelles de Gilles Proulx, Jean-Marc Léger, Sophie Durocher, Léo-Paul Lauzon et Guy Fournier. Chacun des chroniqueurs a ses marottes argumentatives et ses formules de prédilection : goût prononcé pour l'économie en première instance chez J. Jacques Samson et Nathalie Elgrably-Levy; ton fausement dubitatif fixé dès la forme interrogative des titres et caractère hermétique de la réflexion chez Joseph Facal (*Un printemps québécois*²⁰⁹? *Quelle troisième voie*²¹⁰? *Que faire*²¹¹?); penchant pour le sarcasme, ivresse des exagérations, égocentrisme radieux, preuves tirées d'une expérience solipsiste qui l'incline à penser ce qu'il pense²¹², monomanie autoréférentielle qui se vérifie du début à la fin²¹³ chez Richard Martineau; fascination fétichiste nim-

entendre des choses susceptibles de choquer. Il ne se présente pas différemment dans le cadre de l'émission de télévision qu'il coanime avec Benoît Dutrizac, *Les Francs-tireurs*. Apparemment, ce chroniqueur cherche à faire de la franchise qu'il se prête sa marque de commerce. Il annonce lui-même dans les publicités du réseau Télé-Québec : « Pas de politesse. Pas de langue de bois. » C'est du moins sous cette toge du polémiste courageux et accessible qu'il souhaiterait paraître.

²⁰⁹ Joseph Facal, « Un printemps québécois? », n° 298, 11 avril, p. 21.

²¹⁰ Joseph Facal, « Quelle troisième voie? » n° 338, 21 mai, p. 21.

²¹¹ Joseph Facal, « Que faire? », n° 340, 23 mai, p. 21.

²¹² « Il y a quelques jours, j'ai reçu ce courriel d'une avocate. » dans « Des propos scandaleux! » (n° 284, 28 mars, p. 6); « Le maire de Victo m'a dit [...] » dans « De la belle visite » (n° 322, 5 mai, p. 6); « Depuis quelques jours, je me repose à la campagne, loin de Montréal [...] » dans « Ce que la crise m'a appris » (vol. XLIX, n° 12, 26 juin, p. 6).

²¹³ « Qui brime la liberté d'expression? », dont l'un des intertitres est *Mes dix commandements* (n° 341, 24 mai, p. 6); « Le méchant, méchant chroniqueur » (vol. XLIX, n° 2, 16 juin, p. 6.) « Il y a quelques jours, je disais que [...] »; « La grande charge péquiste » (vol. XLIX, n° 11, 25 juin, p. 6). Le comble du narcissisme est toutefois atteint dans sa chronique « Conversation avec moi-même » (n° 347, 30 mai, p. 6). Dans un autre ordre d'idées, le Conseil de presse du Québec a retenu deux plaintes contre M. Martineau, l'une pour « information inexacte, propos diffamatoires et préjugés » (déposée le 24 avril 2012), l'autre pour « expression de préjugés » (déposée le 15 avril 2012) et l'a blâmé, ainsi que le *Journal de Montréal*, qui « a refusé de répondre à la plainte et de participer au processus de son examen ». Voir l'article de Stéphane Baillargeon, *op. cit.*, *Le Devoir*, 2 octobre 2012.

bée de ressentiment sur le mot gauche chez Benoît Aubin (*La gauche casserole*²¹⁴, *La gauche égoïste*²¹⁵, *Grandeur et misère de la gauche*²¹⁶), tout cela crée une diversité de surface et est pittoresque. Mais ce sont les caractéristiques communes²¹⁷ de ces textes qui suscitent notre intérêt, non leurs particularismes.

L'orientation politique des chroniques du *Journal de Montréal* a fait l'objet d'un examen du Centre d'étude des médias qui concluait déjà en 2014 à une propension homogène²¹⁸ à l'hostilité envers les *carrés rouges*. Le Centre a mis au point un « indice d'orientation²¹⁹ » pour évaluer la vigueur des tendances au soutien ou au refus selon les camps qui s'affrontent. Mesurés d'après le principe que plus l'indice est bas, plus la couverture a été défavorable, les résultats ont été les suivants : gouvernement (-27), mouvement étudiant pour la hausse (4), mouvement étudiant contre la hausse (-157). À l'égard des grévistes, les chroniques sont méfiantes, critiques ou carrément agressives : *Génération NON NON*²²⁰!, *Le carré de la honte*²²¹,

²¹⁴ Benoît Aubin, « La gauche casserole », n° 344, 27 mai, p. 28.

²¹⁵ Benoît Aubin, « La gauche égoïste », n° 353, 5 juin, p. 27.

²¹⁶ Benoît Aubin, « Grandeur et misère de la gauche », 8 juin, n° 356, p. 6.

²¹⁷ Les répétitions intégrales ne sont ni fréquentes ni rares. Par exemple, Benoît Aubin écrit un texte intitulé « Le chat sort du sac... » (n° 297, 10 avril, p. 23). Il porte sur les véritables intentions de la CLASSE et de Gabriel Nadeau-Dubois. Richard Martineau en écrit un à son tour (n° 317, 30 avril, p. 6.), en partie sur le même sujet. Son titre? « Le chat sort du sac ».

²¹⁸ Jean-Marc Léger sera le seul chroniqueur régulier à montrer une sympathie sans retenue en faveur des *carrés rouges*, dans sa chronique « Régénération » (n° 304, 17 avril, p. 21). Cela survient une semaine avant le début des négociations et deux avant le mois de mai. Bien qu'il écrive essentiellement des critiques littéraires, Jean Barbe signera « L'amour au temps du choléra » (n° 330, 13 mai, p. 49) – sans le moindre rapport avec le Nobel de littérature Gabriel Garcia Marquez. C'est l'autre texte en faveur des grévistes qui sera publié.

²¹⁹ Daniel Giroux et Sébastien Charlton, *op. cit.*, p. 40, fig. 39. Les résultats concernent les chroniques du *Journal de Montréal* seulement.

²²⁰ Isabelle Maréchal, « Génération NON NON! », n° 282, 26 mars, p. 26.

²²¹ Isabelle Maréchal, « Le carré de la honte », n° 338, 21 mai, p. 20.

*Grosse mobilisation, petite cause*²²², *Gâtés pourris*²²³, *Pour qui se battent-ils*²²⁴? *La gauche utopiste est de retour*²²⁵, *Un extrémisme destructeur*²²⁶, *Étudiants, vous allez perdre*²²⁷, *Le droit d'abuser*²²⁸, *Nous gâcher la vie*²²⁹..., *Troubler la paix sociale*²³⁰. « Gâtés », « pourris », « utopistes », « extrémistes », « destructeurs », « abuseurs » : la dominante de pathos de cet échantillon est claire.

Le registre de l'insulte va occuper le terrain assez rapidement, comme plusieurs titres le font bien voir. Les manifestants pacifiques sont indistinctement assimilés à des casseurs, des terroristes, voire à des génocidaires. Bien que les injures débordent de mépris, de condescendance, d'irrationalité haineuse et qu'elles servent à monter en mayonnaise une dégradation invérifiée des rapports entre grévistes et médias, nous ne les aborderons pas de front. S'il en est ainsi, c'est parce que le sujet a déjà été abordé maintes fois, par Luc Vaillancourt, Gabriel Nadeau-Dubois, Christian Nadeau et bien d'autres. Du reste, cette propension à la disqualification insultante est si explicite, si tenace, si caricaturale (les caricaturistes s'en délectent), elle regorge de tant de stéréotypes sur la jeunesse remontant au XIX^e siècle — les *carrés rouges* sont irréalistes, irréfléchis, immatures, naïfs, romantiques, rêveurs, ingrats, impatientes, ignorants, révolutionnaires, ils sont aussi manipulés, hypocrites, doctrinaires et violents — que tout cela est fort connu, de sorte que nous préférons nous concentrer sur d'autres mécanismes scripturaux.

²²² Gilles Proulx, « Grosse mobilisation, petite cause », n° 328, 11 mai, p. 22.

²²³ Gilles Proulx, « Gâtés pourris », n° 342, 25 mai, p. 22.

²²⁴ Nathalie Elgrably-Levy, « Pour qui se battent-ils? », n° 343, 26 mai, p. 23.

²²⁵ Mathieu Bock-Côté, « La gauche utopiste est de retour », n° 343, 26 mai, p. 22.

²²⁶ Mathieu Bock-Côté, « Un extrémisme destructeur », n° 328, 11 mai, p. 23.

²²⁷ Christian Dufour, *op. cit.*, p. 23.

²²⁸ Éric Duhaime, « Le droit d'abuser », n° 347, 30 mai, p. 23.

²²⁹ Benoît Aubin, « Nous gâcher la vie », n° 358, 10 juin, p. 24.

²³⁰ Michel Hébert, « Troubler la paix sociale », n° 329, 12 mai, p. 24.

2.2.1 Constitution du « Nous » et usurpation de la parole

Tout en s'en prenant à leurs ennemis, les chroniques s'évertuent à construire un camp d'en face qui offre une structure curieuse. Il résulte de leur capacité à générer un esprit de corps, mais à étendre cette corporation à un « Nous » imaginaire, fluctuant et indiscernable, qui correspondrait tantôt aux lecteurs du quotidien, tantôt à la théorie des automobilistes lambda, tantôt à une autre figure de substitution (*cf. supra*). La lecture des chroniques nous apprend qu'elles cherchent à matérialiser cette entité abstraite et à lui donner une extensibilité maximale. À défaut de pouvoir l'atteindre ou la créer, les textes font mine qu'elle existe naturellement, qu'elle va de soi. C'est au nom d'un « Nous » unanime et défavorable aux grévistes²³¹ que les chroniqueurs s'expriment. Ces textes témoignent d'une tendance à parler « au nom de ». En l'occurrence, le sujet chroniqueur se donne comme l'alter ego du député. Le mode d'énonciation qu'il choisit indique que, à son dire, lui aussi est élu et détient à ses propres yeux la légitimité d'un représentant. En tout état de cause, il s'agit cependant d'une usurpation de parole, car il n'est élu que par une *Majorité silencieuse*, qui n'est que la transposition sophistiquée de l'appel démocratique à la majorité.

²³¹ Il existe aussi un « Nous » qui soutient la grève, évidemment. Il est à l'œuvre dans les discours et paroles publics des leaders étudiants et des manifestants, repérable dans les médias sociaux, dans les enquêtes de terrain sérieuses, dans les œuvres petites et grandes produites lors du *Printemps érable*. Aussi bien dire qu'il n'existe pas dans la matérialité textuelle du *Journal de Montréal*. Michel Lacroix, Rachel Nadon et Olivier Parenteau s'y intéressent et en détectent les apparitions et ses nuances dans leur article « La grève en vers et en prose : combats, silences et fissures ». « À première vue, rien ne distingue, sur ce plan, le corpus littéraire du discours militant. Entre le *Nous sommes le peuple* du manifeste de la CLASSE et l'événement *NOUS ?*, tenu le 7 avril 2012, se dessine en effet une même tendance à la proclamation incantatoire de la subjectivité collective, du regroupement unifié. Dire "nous" est un enjeu majeur, dans la constitution des groupes, dans leur manifestation sur la scène publique [...]. Cependant, un examen plus attentif des textes montre que les poèmes, récits et autres productions littéraires ne font pas que célébrer l'adhésion au "nous"; ils la problématifient, en signalent les fissures. » Lacroix, Nadon et Parenteau, « La grève en vers et en prose : combats, silences et fissures », dans Ancelovici et Dupuis-Déri, *op. cit.*, p. 178.

Nous avons montré précédemment que le recours aux sondages constitue un des outils du dispositif d'affirmation du « Nous » et signalé en introduction le rôle joué par les titres des rubriques. Cet élément est spécialement significatif. Le titre *votre opinion* en montre un bon exemple. Inscrit en bandeau en haut de page, le mot « votre » place sous une même enseigne les lettres des lecteurs et les chroniques dans un double effet unificateur. Qu'il s'agisse de l'opinion des lecteurs une fois qu'ils auront lu le texte ou de leur opinion préalable, le déterminant réalise une fusion instantanée entre l'une et l'autre de manière à susciter un consensus qui se résume en ces termes : « Voilà désormais l'opinion partagée par nous tous. » De plus, le commun des mortels qui envoie ses propositions sans savoir s'il sera publié y côtoie sur la même page les vedettes du *Journal*. Le joueur recrue rarement lancé sur la patinoire est accueilli sportivement dans une communauté d'esprit par le vétéran chroniqueur admiré des foules. Ils font partie de la même équipe, du même « Nous ». Quoi de plus « démocratique »? Ils n'ont pas le même statut cependant. D'une part, les lettres des lecteurs retenues ont été choisies de manière à accompagner ou illustrer la chronique, à lui servir de point d'appui, à lui apporter un témoignage. D'autre part, les lettres des lecteurs apparaissent dans un encadré distinct. Les chiffres des sondages (aux questions choisies, eux aussi) et les titres de rubriques sont nécessaires, mais insuffisants pour engendrer l'illusion d'une unanimité d'opinion. Pour y parvenir, il faut des affirmations et des réaffirmations constantes des mêmes avis, de constantes « proclamations incantatoires » délivrées quotidiennement par un chœur plaintif. Ces voix doivent montrer à répétition à la fois ce qu'il y a en partage entre les chroniqueurs et les épistoliers, dont il s'agit de faire un « Nous » où ceux-ci sont défendus par ceux-là et où battraient ainsi un cœur innombrable. Mais le but final est de monter en épingle ce qui différencie ce « Nous » du groupe opposé, « Eux », les autres.

Pour atteindre cet objectif, les chroniques carburent aux généralisations abusives, aux non-dits largement exprimés, aux fausses évidences (ou ce qui est présenté comme tel), à l'implicite ostentatoire (celui qui ferait consensus), à un lexique péjoratif recyclé et à tout ce qui tombe sous « la main » du moment qu'il soit conforme à la pensée doxique. Ces éléments sont la matière du stéréotype, notion ici essentielle. Ruth Amossy et Anne Pierrot Herschberg ont montré que « le stéréotype apparaît avant tout comme un instrument de catégorisation qui permet de distinguer commodément un "nous" d'un "ils" [...]. Les variables individuelles sont minimisées dans une démarche qui va jusqu'au refus ou à l'incapacité de les percevoir²³². »

J. Jacques Samson ne lésine pas sur les moyens pour implanter ce genre de distinction. Ses titres cherchent à circonscrire le groupe qu'il chérit et l'agression dont il est victime et qui le constitue : *Défendons-nous e-n-s-e-m-b-l-e*²³³, *Défendons-nous*²³⁴! *Le SYSTÈME réplique*²³⁵. La présence et la répétition du pronom « nous » sont exaltées par la tournure impérative, tandis que les mots « défense » et « réplique » supposent une contre-offensive qui implique la cohésion. Les finales de conjugaison à la première personne du pluriel, les deux occurrences du mot « nous », le mot « ensemble » et la séparation des lettres qui le constituent, laquelle mime la création d'un collectif à partir de la réunion d'unités particulières, l'appel redoublé à la défense entraîne la définition d'un groupe qui, régime rhétorique militaire oblige, est assiégé, mais qui prépare une sortie. Ce groupe cependant est fort, ce qu'indiquent les majuscules du mot « SYSTÈME », lequel est d'un emploi curieux, car il s'agit d'un archaïsme du vocabu-

²³² Ruth Amossy et Anne Pierrot Herschberg, *Stéréotypes et clichés, langue, discours, société*, Paris, Armand Colin Éditeur, coll. « 128 », 2005, p. 47.

²³³ J. Jacques Samson, « Défendons-nous e-n-s-e-m-b-l-e », n° 328, 11 mai, p. 21.

²³⁴ J. Jacques Samson, « Défendons-nous », n° 361, 13 juin, p. 22.

²³⁵ J. Jacques Samson, « Le SYSTÈME réplique », n° 333, 16 mai, p. 22.

laire politique. Il s'employait beaucoup dans les années 1970 pour désigner vaguement l'organisation sociale établie.

Dans *Langage et idéologie*, Olivier Reboul notait le principe du ralliement qui émane de l'usage du pronom « nous » et de son emploi dans des slogans. Ce « Nous » incitatif²³⁶ et fédérateur n'a même pas besoin d'être présent, il suffit qu'il soit implicite, ainsi que le montre l'exemple du premier vers de la Marseillaise : « Allons enfants de la patrie²³⁷... » Reboul précise que le groupe peut se constituer non pas autour d'une sympathie ou de valeurs communes, mais autour d'une antipathie partagée. La production du *Journal* joue sur les deux plans émotifs. Benoît Aubin, qui pointe constamment en direction d'une gauche « suspecte » et « égoïste » qu'il tient à nommer chaque fois qu'il en a l'occasion, table sur l'antipathie de son lectorat pour les valeurs de gauche. Samson, Aubin, Martineau, Facal, Bock-Côté et Duhaime misent beaucoup sur les émotions négatives. Ils s'émeuvent du sentiment d'injustice lié à une surtaxation prétendue du contribuable qui fait « plus que sa *juste part* ». Leurs textes rivalisent de pathos face à l'effroi que suscite en eux la crainte qu'un automobiliste ne puisse plus se rendre à son travail ou qu'un citoyen voie le système politique démocratique renversé au coin de sa rue.

Pour s'associer les lecteurs et donner au groupe ainsi créé, Richard Martineau procède autrement que Samson. Il cite d'abondance des lettres ou des courriels que ses lecteurs lui ont fait parvenir. L'intégration en elle-même de textes émanant de tiers à l'intérieur de ses chroniques lie inextricablement l'énonciateur de la chronique et le lecteur. Le contenu des citations

²³⁶ Olivier Reboul rebaptise la fonction conative chez Roman Jakobson et, puisqu'elle doit déterminer un récepteur à agir dans un sens plutôt que dans un autre, la nomme incitative.

²³⁷ Olivier Reboul, *Langage et idéologie*, Paris, PUF, 1980, p. 89.

elles-mêmes, presque toujours approbatrices de ses propos, complète et scelle le lien : « Monsieur, je me reconnais dans ce que vous avez dit²³⁸ [...] ». En d'autres occasions, il légitime ses opinions et se célèbre par procuration. Dans sa logique d'identification désirée, cet énoncé flatteur : « les gens [de la campagne] se précipitent pour me féliciter pour les chroniques que j'ai écrites pendant la crise²³⁹ », garantirait la représentativité de sa personne et la justesse de ses dires.

En dernière instance, la prétention à comprendre et traduire ce que la *Majorité silencieuse* souhaite pousse les chroniqueurs à donner pour vérité d'évangile une impression vague sur un état d'esprit que leurs articles cherchent eux-mêmes jour après jour à produire. Il en est ainsi de ce « Les gens en ont ras le bol²⁴⁰ [...] », qui revient sans cesse à la manière d'un mantra de rencontre. Il va de soi que rien n'est plus facile que de réunir une collectivité à partir d'un tel sentiment de lassitude, qui escorte le moindre dérangement dans les habitudes ou toute autre forme de contrariété existentielle.

Surfer sur ce que dit la *Majorité silencieuse* à travers ses représentations que sont le lecteur du *Journal de Montréal*, l'Automobiliste, le Démocrate et le Contribuable, c'est aussi ce que le gouvernement décide de faire. Dans la presse, cela donne lieu à des tournures contradictoires et cocasses, comme : « écouter la majorité silencieuse²⁴¹ ». L'oxymore composé des mots « écouter » et « silencieuse » rend compte d'un impossible pari et de la contradiction qui

²³⁸ Richard Martineau, « Des propos scandaleux », n° 284, 28 mars, p. 6.

²³⁹ Richard Martineau, « Le Québec coupé en deux », vol. XLIX, n° 19, 2 juillet, p. 6.

²⁴⁰ Richard Martineau, « Carton rouge au PQ », n° 325, 8 mai, p. 6.

²⁴¹ Rémi Nadeau, « Trop tard », n° 279, 23 mars, p. 6. C'est Line Beauchamp qui postule cette écoute.

est au fondement de cette fausse notion : si on peut dire ce que pense cette « majorité », c'est qu'elle n'est pas réellement silencieuse.

2.2.2 « *Laissez-les sécher* »

Contrairement à son concurrent direct *La Presse*, le *Journal de Montréal* n'a pas d'éditorialiste officiel. En raison de son expérience et de son double rôle de chroniqueurs et de responsable du courrier des lecteurs, J. Jacques Samson est sans doute celui qui se rapprocherait le plus d'un éditorialiste en chef²⁴². Ce n'est pas celui qui est le plus présent dans les médias, contrairement à Richard Martineau; il n'a pas d'émission de télévision et semble fuir *Facebook* et *Twitter*. En revanche, avant même que le moindre incident ne se soit produit, le 15 février, Samson a déjà son idée sur la grève et titre franchement sa première chronique, « Laissez-les sécher²⁴³ ». Ce texte comporte nombre d'arguments et de procédés qui seront utilisés ensuite par les autres chroniqueurs, en plus de faire preuve d'une rigidité initiale²⁴⁴ qui

²⁴² En théorie, l'éditorialiste est moins libre que le chroniqueur, il doit refléter la philosophie de la direction du quotidien où il travaille. Alain Rollat donne une autre définition de l'éditorialiste : « Si, au terme de ses réflexions personnelles, le journaliste porte un jugement de valeur sur les faits observés, analysés, évalués, il signe un éditorial [...] », <http://www.24hdansuneredaction.com/presse/4-les-formes-journalistiques/>, site consulté le 5 juillet 2016. Dans cette optique, tous les chroniqueurs du *Journal* sont des éditorialistes. Ajoutons que Samson travaille officiellement pour le *Journal de Québec*, mais il est publié si fréquemment dans l'édition montréalaise qu'il devient difficile d'établir en quoi la nuance importe. Chose certaine, il est lu, et pas seulement par ses *aficionados*, par de nombreux politiciens aussi, ce que plusieurs confirmeront lors d'hommages suite à son décès subit, le 6 juillet 2016. Il était aussi un des rares, avec Michel Hébert, à travailler presque exclusivement pour le *Journal*.

²⁴³ J. Jacques Samson, « Laissez-les sécher », n° 242, 15 février, p. 21.

²⁴⁴ Certains chroniqueurs du *Journal* ont affirmé après les faits avoir fait preuve d'une ouverture d'esprit qui ne peut tenir que du fantasme, car l'on peine à la retracer dans les textes. Richard Martineau, par exemple, prétend qu'« au début de la crise le ton était poli. Mais nous sommes rapidement passés au vomissement, à l'invective. » (« Carnage », 10 juin, n° 358, p. 6.) Il faut acquiescer à cette affirmation, en rappelant cependant qu'il ouvre lui-même les hostilités dans le

ne s'émoussera jamais. Son examen permet de mesurer l'efficace de quelques choix scripturaux des chroniques.

Le titre affiche une caractéristique typique : l'usage de l'impératif. En l'occurrence, Samson donne un conseil au gouvernement Charest. Mais à l'ordinaire, l'emploi du mode impératif ou d'expressions impliquant un ordre ou un conseil est répandu pour s'adresser aux étudiants (et aux gens d'école), et Samson est loin d'être le seul à l'employer : « Retournez en classe, ça presse²⁴⁵! », « Enseignants : enseignez²⁴⁶! », « Maintenant, en classe les étudiants²⁴⁷ », « Ok! Ça suffit! Retour en classe²⁴⁸... », « Fermons jusqu'à l'automne²⁴⁹ ». Le mode impératif est celui de l'incitation et œuvre souvent en complémentarité avec le pronom « nous ». Il officialise aussi un rapport hiérarchique entre deux parties. L'exaspération du contribuable envers les *carrés rouges* — son « ras-le-bol » — doit se refléter de nombreuses manières, et l'impératif, escorté de points d'exclamation et de changements de niveaux de

registre de l'insulte, bien plus tôt qu'il ne l'affirme. Le 14 mars (n° 270, p. 6), il traite les artistes portant le carré rouge présents au gala des *Jutra* de « banc de poissons ». Au mois de mai, Benoît Aubin avance pour sa part qu'« au début on applaudissait avec les étudiants, festifs, énergiques, qui défilaient – on sympathisait avec eux. » (n° 321, 4 mai, p. 6). Nous n'avons trouvé nulle trace de cette soi-disant sympathie dans ses chroniques, à moins qu'elle ne s'exprime sous la forme de « coups de pieds au cul ». Sa première chronique portant en partie sur le sujet date du 19 février (« La folie du Québec... », n° 246, p. 20) et il n'y a déjà que les débordements qui l'intéressent. Au sujet de l'occupation du cégep du Vieux-Montréal, il écrit : « Des milliers de dollars de dégâts, 37 arrestations. La suite ? Aucune. La plupart ont été relâchés au matin. Personne ne leur a dit : mes petits maudits, vous allez nettoyer tout ça pis sacrer le camp! Non! Pas de coup de pied au cul, pas de sanction, ni de conséquence pour cette forme de désobéissance civile violente. »

²⁴⁵ Jean-Luc Mongrain, « Retournez en classe, ça presse! », n° 323, 6 mai, p. 23.

²⁴⁶ Richard Martineau, « Enseignants : enseignez ! », n° 301, 14 avril, p. 6. Ce texte fera l'objet d'une plainte au Conseil de presse qui sera retenue. Essentiellement, il reproche aux enseignants de faire du militantisme pro-grève sur leurs heures de travail, ce qu'il ne se donne pas la peine de démontrer. Il est par ailleurs ironique que certains collègues de M. Martineau soient aussi enseignants : Mathieu Bock-Côté, Christian Dufour, Joseph Facal.

²⁴⁷ Benoît Aubin, n° 293, 6 avril, p. 6. Dans ce cas il y a ellipse du verbe, mais c'est bien le mode impératif qui conviendrait d'après la construction de la phrase.

²⁴⁸ Benoît Aubin, « Ok! Ça suffit! Retour en classe », n° 307, 20 avril, p. 6.

²⁴⁹ Joseph Facal, « Fermons jusqu'à l'automne », n° 333, 16 mai, p. 21.

langue, est l'une d'elles. L'impatience, la frustration ou la colère jaillissent de ces exemples et confirment la supériorité hiérarchique de celui qui peut librement – quand il en éprouve le besoin – vilipender celui qui l'exaspère, son subalterne. Les tournures exclamatives trahissent l'émotivité et l'horripilation.

La signification du verbe « laisser » suggère l'abandon, le désintéret. Dans les textes publiés au début de la grève, ce choix de vocabulaire et un tel conseil sont possibles. Le propos de Samson est animé de l'idée que le temps arrangera les choses : en regardant ailleurs, en ignorant les étudiants, ils disparaîtront d'eux-mêmes, de guerre lasse, ils se résigneront. C'était aussi, semble-t-il, l'attitude pragmatique qui avait été arrêtée au gouvernement dans les deux premiers mois. Cette position va cependant devenir intenable étant donné la longévité et l'extension du mouvement, auxquelles répondra l'escalade des moyens de pression. Les tribuns du *Journal* inciteront bientôt à tout autre chose qu'à « laisser sécher ».

Dans « Laissez-les sécher », le pronom « les » renvoie au groupe des grévistes, c'est-à-dire à « eux » ou à « eux autres ». Il faut remarquer que cette désignation pronominale est très générale et engendre de la confusion. D'une part, que le *Journal* et ses chroniqueurs soient favorables aux étudiants qui ne font pas grève, ne se reflète pas toujours dans la rédaction ou le lexique utilisés. D'autre part, les pronoms « eux » ou « les » peuvent désigner aussi bien les membres de la CLASSE, les étudiants grévistes en général ou les casseurs que tous les étudiants.

Enfin, la polysémie du verbe sécher²⁵⁰ s'avère des plus productives. Sécher, c'est attendre jusqu'au bout en vain (ce qui arrive quand on a été « laissé »), mais aussi, pour un étudiant, ne

²⁵⁰ Sarah-Maude Lefebvre l'utilise dix jours plus tard dans un intertitre « sécher ses cours » dans

pas aller au cours (« sécher un cours ») ou rater ses examens (« sécher un examen ») en sorte que l'exhortation peut se comprendre de deux manières : soit elle invite le gouvernement à laisser les étudiants, du moins leur mouvement, dépérir; soit elle l'invite ironiquement à les laisser manquer leurs cours. L'effet majeur de ce syntagme est d'assimiler un engagement politique et idéologique réfléchi à une envie égoïste immédiate de facilité, celle de profiter du beau temps, de ne pas étudier. Un désir juvénile et spontané remplace et occulte le sérieux de la démarche étudiante et de leurs protocoles associatifs parfois laborieux : convocations, assemblées générales, débats, votes. L'énoncé donne à croire que les grévistes n'ont pas pesé leur décision, qu'ils sont « irresponsables ». La terminologie de la fête et du jeu était donc déjà de mise à ce stade, relayant sous cape le mépris condescendant envers les intellectuels qui laisse une marque continue dans l'évolution de l'imaginaire social au Québec. Mais l'impératif de Samson a aussi des connotations bien plus brutales. Le verbe « sécher » possède un synonyme, « se dessécher ». N'est-ce pas ce qui arrive littéralement suite à une longue exposition au soleil? N'est-ce pas le risque que courent ceux qui ont pris la rue en ce printemps et qui parquent sur le béton du centre-ville? On laisse sécher des viandes, des poissons,... Profilant en douce le tableau lugubre d'un lent supplice, d'une longue agonie, le titre révèle sans fard le refus d'entendre le message de la « Rue » et d'en prendre acte.

Les deux axes argumentatifs du texte qui suit cette entrée en matière sont tout aussi exemplaires que les signes qui composent son titre.

« Tensions entre les étudiants » (n° 252, 25 février, p, 9). On retrouve aussi l'idiome dans les lettres des lecteurs. Nestor Turcotte, « Suspendre les prêts et bourses », n° 284, 28 mars, p. 22.

Le premier est celui d'une argumentation économique, en l'occurrence non chiffrée dans ce cas. Ce terrain de débat est attendu et bien compréhensible, étant donné le point de départ du mouvement de contestation. L'argumentaire économique a surtout eu de l'importance lors des deux premiers mois. Regroupés en deux sous-catégories, *Aspects individuels du financement* et *Finances publiques et institutionnelles*²⁵¹, ces éléments constituent 24% des sujets au *Journal* lors des huit premières semaines de grève. Les associations avancent elles aussi des statistiques et des chiffres. Les chroniques suivent en fin de compte assez peu cette valse économique au cours de laquelle chacun des danseurs choisit les exemples et les données qui confortent son point de vue. Dans ce cas, il s'agit de la formule : « Les frais de scolarité les plus bas du continent [...] ». Pourquoi Samson se limite-t-il au continent? Parce que cela semble lui donner raison et fait passer les grévistes récalcitrants pour des ingrats. À ce dernier mot s'aperçoit que, par un effet de glissement idéologique typique, l'économique (la hausse des frais) glisse au moral (la bassesse de l'ingratitude). Le thème économique tombe à moins de 10% avec le début des négociations.

Le second axe concerne le rejet des associations comme interlocuteurs crédibles. Il élargit l'argument *ad hominem* classique à un groupe de manière à jeter le discrédit sur des associations et sur les étudiants en général pour qu'ils soient disqualifiés par avance et ne soient pas entendus²⁵². Il est étonnant de constater que Samson les présente déjà distinctement. La seule association à être nommée dans ce premier texte est l'ASSÉ (mais il pense à la CLASSE, le chroniqueur ne s'est pas encore ajusté au changement de nom). La non-reconnaissance de l'association concerne son statut et préfigure le débat sémantique à venir :

²⁵¹ Daniel Giroux et Sébastien Charlton (dir.), *op. cit.* p. 23, fig. 17.

²⁵² Nous en avons parlé dans le premier chapitre.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante n'est pas un syndicat, avec le droit à la négociation associé à la reconnaissance d'un syndicat en vertu du Code du travail. Elle n'a de syndicat que le qualificatif dont elle s'affuble. Le gouvernement n'a surtout pas à négocier les frais de scolarité avec les associations étudiantes²⁵³.

Il utilise pourtant le mot « grève » en cours de texte, mais prend la liberté de rebaptiser ce qu'il désigne par le mot « chantage » : « Un pareil chantage sur le gouvernement [...] ». C'est à se demander si cette première chronique n'est pas à l'origine de l'imbroglie qui s'est développé autour de la dénomination du conflit²⁵⁴. Chose certaine, si la démonisation n'a pas encore démarré, la disposition hostile générale envers les étudiants est claire et bien marquée. Et le chroniqueur de conclure avec ironie qui, sous couvert de drôlerie, hypertrophie la distance qu'il peut y avoir entre « eux » et « nous » : « Mais la reine ne négocie surtout pas avec ses étudiants²⁵⁵. »

Force est de constater que les perceptions rapportées et que la teneur des opinions avancées sont en phase avec les vues du gouvernement. La synecdoque qui consiste à cibler la CLASSE pour discréditer l'ensemble du mouvement en est, entre autres, une preuve manifeste. En termes précis, il y a là une captation de discours, puisque la chronique reprend presque au mot près l'argument avancé par Line Beauchamp la veille, à savoir que les étudiants se pénalisent eux-mêmes, d'abord et avant tout²⁵⁶. De manière générale, une bonne part du travail scrip-

²⁵³ J. Jacques Samson, *op. cit.*, p. 21.

²⁵⁴ Encore que, au *Journal*, c'est Éric Duhaime qui utilise le premier le mot boycott pour parler de la grève, dans « Noyautage syndical des étudiants » (n° 261, 5 mars, p. 23).

²⁵⁵ J. Jacques Samson, *op. cit.*, p. 21.

²⁵⁶ Agence QMI, « Beauchamp minimise la colère des étudiants », n° 242, 15 février, p. 10. « La ministre a même mis en garde les étudiants, en laissant entendre qu'ils seront les principales victimes de leur décision de faire la grève. » Alors que Samson affirmait qu'« une session à reprendre et à repayer serait beaucoup plus coûteuse pour les étudiants grévistes. »

tural des chroniqueurs relaie ce genre de propos gouvernemental, mais lui donne une facture colorée, irriguée d'une tonalité belliqueuse et condescendante. Il faut aussi noter que ce travail s'inscrit de diverses façons dans la poursuite d'un impératif catégorique initial : il ne doit pas y avoir de négociations, lequel se justifie par un nouveau paradoxe : négocier (avec «eux»), cela ne serait pas démocratique. Noam Chomsky explique mieux que nous ne pourrions le faire une telle négation de la démocratie directe :

Au cours des années 1960, une nouvelle vague de contestation est apparue. On lui a donné un nom. La classe des spécialistes l'a appelée la « crise de la démocratie », considérant alors que la démocratie entraînait dans une période de crise parce qu'une importante partie de la population s'organisait, agissait et essayait d'intervenir sur la scène politique, ce qui nous ramène à la question des deux conceptions de la démocratie. Selon le dictionnaire, ce genre de crise est un *progrès* démocratique; selon la conception dominante, c'est un problème, c'est une crise qu'il faut résoudre. On doit ramener la population à l'état qui lui est propre : l'apathie, l'obéissance et la passivité²⁵⁷.

Nous concluons sur ces mots en ce qui concerne ce cas exemplaire. Ce que J. Jacques Samson appelle « un important travail pédagogique » ou l'art de « préparer les esprits » dans l'extrait de sa prose que nous avons cité en exergue de cette section, Edward Bernays l'aurait considéré comme une « manipulation de l'opinion publique » ou de la « propagande » et Walter Lippmann, son précurseur²⁵⁸, comme « *manufactur[e] of consent* ». Bien entendu, puisqu'il n'est de meilleure parade que l'attaque, la chronique de Samson stigmatise la désinformation étudiante : « Les leaders étudiants auront recours à toute la désinformation possible pour

²⁵⁷ Noam Chomsky et Robert W. McChesney, *Propagande, médias et démocratie*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 2006, p. 37.

²⁵⁸ *Propaganda*, le titre de Bernays sort en 1928. Lippmann parlait de « fabrication du consentement » dès 1922. On attribue parfois la paternité de l'expression à Noam Chomsky, à tort. Son célèbre ouvrage, co-écrit avec Edward S. Herman, porte le titre *Manufacturing consent : the political economy of the mass media* (1988), d'où la confusion. C'est aussi le titre du documentaire canadien sur Chomsky, *Manufacturing consent : Noam Chomsky and the media* (1992, Mark Achbar et Peter Wintonick).

ameuter l'opinion publique²⁵⁹. » Voilà qui annonce la guerre des communications dont va tout particulièrement se charger la chronique. L'important est de retenir que la différence entre « désinformation » et « travail pédagogique », comme le chroniqueur l'appelle quand il s'agit du fruit des médias de *Québecor*, n'est jamais expliquée dans ses textes.

2.2.3 Homère, Orwell, de La Fontaine et Nolan à la rescousse

Il se produit un phénomène étrange, mais explicable, au *Journal* à partir du mois de juin : une véritable fièvre littéraire s'empare des chroniqueurs. Chacun leur tour, ils se choisissent un genre, qu'ils pastichent ou auquel ils font référence, et écrivent au moins un texte qui aborde obliquement le *Printemps érable*. Il faut rappeler qu'à ce moment l'essentiel de leur production respective est derrière eux, les principaux « arguments » ont été émis, entendus et ressassés, à telle enseigne qu'il devient difficile d'en rajouter de manière originale. Sans se résoudre à abandonner le sujet – c'était cependant quand même une option –, ils vont utiliser des filtres littéraires afin de se renouveler, si ce n'est sur le fond, du moins dans la forme. Ce choix va aussi les entraîner à s'enfoncer encore plus avant dans la démagogie et la victimisation.

Éric Duhaime, en dix-huitiémiste qui s'ignore, se lance dans la relation épistolaire. Il signe d'abord *Merci Gabriel Nadeau-Dubois*²⁶⁰!, lettre fictive de remerciement de la part de Jean Charest au porte-parole de la CLASSE parce que la grève favorise sa réélection, anticipée par l'auteur. Le chroniqueur et ex-adequiste signe ensuite une défense du contribuable dans une *Lettre à Xavier Dolan*²⁶¹. Cette dernière affiche une conception de la liberté d'expression très

²⁵⁹ J. Jacques Samson, *op. cit.*, p. 21.

²⁶⁰ Éric Duhaime, « Merci Gabriel Nadeau-Dubois! », n° 310, 23 avril, p. 21.

²⁶¹ Éric Duhaime, « Lettre à Xavier Dolan », vol. XLIX, n° 18, 2 juillet, p. 25.

sélective : les contribuables anonymes ont le droit de juger de sujets pour lesquels ils n'ont aucune compétence particulière, pas les artistes. Magnanime, il commence par reconnaître du bout des lèvres celui de Dolan à supporter les *carrés rouges* : « Que tu appuies le Parti québécois, les carrés rouges et les casseroles, ça passe. » Il s'emporte ensuite, laissant entendre que Dolan ne devrait pas s'exprimer sur la place publique sur un sujet auquel il ne connaît rien, ce qu'il rappelle au cinéaste en établissant une analogie pour le moins oiseuse puisqu'elle équivaut le droit à juger d'un film et le droit à juger de la chose publique, et ce, toujours en le tutoyant²⁶² : « Parce que je suis aussi ignare en matière de cinéma que tu peux l'être en matière de politique. » Et de conclure en annulant toute différence entre le citoyen et le contribuable, et en prêtant à son interlocuteur un mépris pour les autres en raison duquel, altruiste, chevaleresque et compatissant, il ne peut que vouloir les adouber : « Je vais laisser le soin aux "imbéciles" de contribuables de juger. » Le chroniqueur s'arroge donc le pouvoir de donner ou de retirer son droit de s'exprimer à Dolan. Par opposition, le droit des contribuables est inaliénable. Se rencontre ici un exemple parfait de la façon dont la pensée néolibérale se nourrit de fausses évidences. Car Xavier Dolan exerçant la profession de réalisateur de cinéma (serait-il un instituteur soutenant le mouvement étudiant que ce serait pareil!), il faut sans doute supposer qu'il paie des impôts²⁶³. La possibilité que le réalisateur québécois soit lui aussi un contribuable ne semble pas effleurer l'esprit du commentateur un seul instant. Cet aveuglement est

²⁶² Il a été question de l'impératif et des points d'exclamation comme signes d'une formalisation de la condescendance, il faut leur ajouter le tutoiement.

²⁶³ Il faudrait dire la même chose d'un bon nombre d'artistes qui se sont exprimés en faveur des *carrés rouges* : Arcade Fire, Christian Bégin, Valérie Blais, Yvon Deschamps, Claude Legault, Alexis Martin, Ariane Moffat, Fred Pellerin, Michel Rivard, Gilles Vigneault, Loco Locass, sans parler des *humoristes indignés*. À l'exception de Vigneault, un intouchable, ils sont à peu près tous critiqués à différents degrés par les chroniqueurs ou les lecteurs du *Journal* et sont considérés comme appartenant à une « meute » – quand ce n'est pas le banc de poissons.

typique de ce que Ruth Amossy et Anne Pierrot Herschberg entendent quand elles disent du stéréotype qu'il est une manière d'envisager un sujet par laquelle « les variables individuelles sont minimisées [et] qui va jusqu'à refus ou à l'incapacité de les percevoir²⁶⁴ ». Dans la conjoncture imaginaire de la grève, au *Journal*, un artiste ne peut pas être un contribuable, cela est littéralement impensable, et l'est d'autant plus que le mot « contribuable » subit un détournement sémantique permanent dans les chroniques de Duhaime celles de la plupart de ses confrères. Dans ces textes, ce qu'ils appellent « contribuable », c'est une victime qui trime et qui paie des impôts alors que d'autres se la coulent douce, ne paient pas d'impôts et vivent sur son dos. L'artiste rejoint ici l'étudiant pour former une représentation de l'exploiteur renégat. Le but est d'inverser les signes : les « vraies » victimes, ce ne sont pas ceux que Maurice Duplessis appelait les « pelleteux de nuages ».

Duhaime inspire-t-il ses collègues? Ce n'est pas impossible. Benoît Aubin, en tout cas, le suit, mais c'est le genre de l'épopée qui a sa préférence, et pas n'importe laquelle, l'*Odyssée*. Dans sa chronique, *La gauche égoïste*²⁶⁵, il emploie l'expression *cheval de Troie*²⁶⁶ pour dénoncer²⁶⁷ l'hypocrisie des grévistes. Le cadeau de ces derniers, la préservation de l'accessibilité aux études supérieures, est piégé. Selon lui, il dissimule (mal) l'objectif réel, qui n'est rien de moins que la conquête de la plus haute place forte, le siège du gouvernement, lui-

²⁶⁴ Ruth Amossy et Anne Pierrot Herschberg, *op. cit.*, p. 47.

²⁶⁵ Benoît Aubin, *op. cit.*, n° 353, 5 juin, p. 27.

²⁶⁶ Aubin ne ménage pas les répétitions quand il veut convaincre : « la protestation contre la hausse des frais de scolarité est devenue le cheval de Troie de la gauche socialisante du Québec. » dans « Le Québec des carrés rouges? » (n° 279, 23 mars, p. 6). « La "grève" des étudiants comme cheval de Troie de la révolution sociale » dans « Le chat sort du sac » (n° 297, 10 avril, p. 23) et « Toute cette agitation au sujet des droits de scolarité n'est en fait qu'un prétexte. C'est le cheval de Troie de la "mouvance" de gauche » dans « La liberté des hypocrites » (n° 339, 22 mai, p. 23).

²⁶⁷ La dénonciation est un des modes caractéristiques de la chronique lors de ce printemps 2012.

même. Le *pronunciamiento* par l'armée des « suspects habituels de la gauche subventionnée²⁶⁸ » tapie dans le cheval est dans son esprit une entreprise plausible et réalisable. Le motif de la grève (les frais de scolarité) est un paravent. Qui ne s'en rend pas compte et « laisse aller » n'aperçoit pas le plan secret qui se cache là et risque de rendre sa réussite inévitable. Nous avons affaire à un cas classique du sophisme dit de la *pente fatale*, par lequel un discoureur tente d'emporter l'adhésion en prédisant un enchaînement de malheurs dans l'éventualité d'une première concession à l'adversaire.

On a tous compris que la crise-étudiante [*sic*] n'était qu'un cheval de Troie dans une bataille beaucoup plus vaste et ambitieuse, qui couve, et parfois éclate depuis avril 2003, date de l'élection de Jean Charest [...] des gestes irréparables ont été commis, et [qu']il y a maintenant lieu de craindre le pire [...]. Sinon, c'est la loi de la jungle, la loi du plus fort, le bordel. Nous y sommes. Presque²⁶⁹.

Ce paragraphe s'ouvre sur un autre sophisme, « on a tous compris », qui agit en répétition, car la chronique commençait par « il n'y a plus personne aujourd'hui qui croit encore [...] ». Ces appels au nombre constituent d'autres exemples d'une tentative de monopolisation de la parole et de sa légitimité, à partir d'assertions (« il n'y a plus personne », « on a tous ») mensongères alléguant un consensus organique total qui n'existe pas. Dans ce genre de textes, la démocratie est un « Nous » unanime. Le chroniqueur suggère que, puisque tous pensent comme lui, c'est donc qu'il faut être sot pour penser autrement que lui, c'est-à-dire de « Nous tous ».

Précédemment, nous avons vu que le même chroniqueur aimait à répéter l'expression « prise d'otages ». Ses textes ne lésinent pas sur d'autres tournures pour multiplier les conno-

²⁶⁸ Benoît Aubin, *op. cit.*, p. 23.

²⁶⁹ Benoît Aubin, *op. cit.*, p. 27.

tations anxiogènes (« la loi de la jungle », « un été d'enfer ») et les étiquettes pittoresques (« le bordel », « la comédie d'erreurs »).

Dans une fable librement inspirée de La Fontaine et intitulée *Le chant des cigales*²⁷⁰, Richard Martineau disserte des tenants et aboutissants des crises espagnole et grecque. Comme la plupart des fabulistes amateurs, il ne peut s'empêcher d'éventer en conclusion la question taraudante que le corps de la fable voilait. La voici : (après la Grèce, après l'Espagne), « À quand le Québec? » Certes, *La cigale et la fourmi* semble taillée sur mesure pour quiconque est convaincu des vertus des travaux forcés et de l'instinctif respect de l'ordre et de la hiérarchie qui servent de *modus vivendi* à l'infatigable fourmi. Mais en l'occurrence, l'opposition des deux insectes aurait trouvé son analogue dans l'opposition entre les grévistes paresseux et les contribuables laborieux. Il est d'ailleurs intéressant de comparer cette fable dont la morale célèbre la prévoyance avec une autre fable du grand auteur français, *Les Animaux malades de la peste*. Mais il est vrai que sa morale : « Selon que vous serez puissant ou misérable/Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir », accuse si bien la complaisance des doxographes courtisans envers le pouvoir que, *mutatis mutandis*, elle pourrait s'appliquer au traitement médiatique réservé aux étudiants grévistes.

²⁷⁰ Richard Martineau, « Le chant des cigales », vol. XLIX, n° 16, 30 juin, p. 6. Il appert que l'idée à l'origine de ce texte est calquée sur un texte de sa collègue Isabelle Maréchal. La chroniqueuse est la première à exploiter l'analogie avec la Grèce ou son héritage culturel. Elle s'inscrit de plain-pied dans cette veine littéraire en se tournant vers le théâtre avec « La tragédie gréco-québécoise » (n° 359, 11 juin, p. 26).

En matière d'instrumentalisation de la culture livresque, Joseph Facal penche plutôt pour le roman d'anticipation orwellien, *Le maître du monde*²⁷¹. S'en inspirant de loin, il raconte son entretien avec le « Guide Éternel » dans un Kébékistan totalitaire placé sous le joug dudit Guide, Amir Khadir, et de son second, Gabriel Nadeau-Dubois (qui d'autre?).

Ma cellule était glaciale et insonorisée. C'était la dernière nuit de ma vie. On allait m'exécuter au petit matin. J'entendis un bruit métallique. La porte s'ouvrit. Mon gardien me fit signe que j'avais un visiteur spécial. Soudainement, il était là, devant moi : Amir Khadir, Leader Suprême et Guide Éternel de la République populaire du Kébékistan [...] « Tandis que vous, reprit-il, vous êtes du menu fretin, un valet du grand capital. Le reste de votre clique réactionnaire, Martineau, Bock-Côté, Duhaime, a déjà été réduit au silence. Là où ils sont, ils ne risquent plus de japper [...]. Nous les rééduquons, dit-il en se regardant les ongles d'un air distrait. Je ne suis que l'instrument de la volonté populaire. Pour les détails, je savais que je pouvais compter sur le petit Nadeau-Dubois, que sa main ne tremblerait pas [...]. Je suis en train de construire l'Homme nouveau, la société idéale. Finis les exploiteurs et les antiprogressistes. Nous serons tous pareils. Ma fille Yalda poursuivra mon œuvre. Notre dynastie durera mille ans.

Ce pastiche laborieux accumule les défauts : idée de départ douteuse, paranoïa de rencontre, mélange insinuant de fiction et de détails réels (Amir Khadir a effectivement une fille qui s'appelle Yalda), cliché du récit qui se résout par le réveil du narrateur, ce qui le protège d'une accusation de propos diffamatoire (c'en est un que de prêter à un député une philosophie politique inspirée d'un des deux grands totalitarismes du XX^e siècle), etc. Outre ces évidences, ce texte à tonalité humoristique est particulièrement malsain en ceci qu'il n'assume rien. L'interprétation est presque réversible à cause de la teneur outrancière et caricaturale du rêve. L'apparente distance de l'énonciateur à l'énoncé est abolie par les détails réels précités. C'est là manière de se présenter soi-même comme une victime menacée d'être privée de sa liberté de conscience et d'expression, et si bien menacée que le chroniqueur en question a accès à tous les types de tribune qu'il désire. La tonalité humoristique ne doit pas faire illusion. D'une

²⁷¹ Joseph Facal, « Le maître du monde », n° 359, 11 juin, p. 27.

part, l'association des grévistes et de nombre de leurs défenseurs au totalitarisme communiste s'indexe sur les moyens utilisés pour engendrer la peur et, toute irrationnelle qu'elle soit, exsude de maints textes d'opinions²⁷² qui souffle en ce printemps 2012 au *Journal de Montréal*. Qui aurait pu imaginer — un rescapé du duplessisme, peut-être? — que cette grève étudiante susciterait pareille résurrection de l'anticommunisme? D'autre part, la légèreté du propos est trompeuse, car il s'agit bien de laisser entendre que l'ennemi est capable du pire. Mais une dernière étape reste à franchir. L'Armageddon pousse le dérapage à sa limite, plus rien ne l'arrête et le chaos atteint bientôt son acmé.

Le 1^{er} août, tout juste à la limite de notre périodisation, Mathieu Bock-Côté publie « Batman philosophe », texte hybride mariant la critique de cinéma et le conte voltairien, et destiné à « fermer les livres ». Le prétexte est le dernier film du réalisateur Christopher Nolan, *Batman, The dark knight rises*.

Au premier regard, il s'agit d'un film de super-héros. Superhéros en lutte contre un superméchant. Je parle de *Batman*. Le grand classique du cinéma américain, finalement. Le Bien finit par triompher du mal. Du moins, il parvient à le contenir. [...] L'originalité de *Batman*, c'est que Nolan exprime de gros doutes sur la valeur du chaos. Alors qu'on fait normalement de la poésie avec la Révolution. Elle est belle. Ce qu'elle veut, on doit lui donner. Elle représenterait l'humanité en marche. Nolan montre que la chorale révolutionnaire chante faux. Et nous rappelle que ceux qui croient représenter le bien absolu versent souvent dans le fanatisme vengeur. Vous

²⁷² Sophie Durocher écrit une chronique intitulée « La peur rouge » (n° 345, 28 mai, p. 54). Elle y relate sa rencontre avec deux artistes qui n'osent s'exprimer publiquement en faveur de la hausse par peur d'être ostracisés dans leur milieu de travail. Sous le couvert de l'anonymat, l'un d'eux avance que s'il parlait, « [il] ne pourrai[t] plus jamais travailler au Québec [...] ». Durocher propose ensuite une analogie avec le maccarthysme, la chasse aux sorcières et *The Red Scare*. Les *carrés verts* « se cachent chez eux, ne disent leur opinion que sous le couvert de l'anonymat et sont terrorisés à l'idée que leurs "camarades" découvrent ce qu'ils pensent vraiment. » Voilà ce à quoi sont réduits les gens du milieu artistique en faveur de la hausse. Le rouge du carré devient celui d'un totalitarisme communiste, qui serait au pouvoir et dicterait sa loi. La chroniqueuse en arrive à cette décision : « Moi, à partir d'aujourd'hui, je porte le carré noir. Pour ceux qui sont en deuil d'un Québec où on peut dire ce qu'on pense sans craindre de perdre sa job ou son entreprise. »

êtes en désaccord avec eux? Vous êtes un monstre. On le voit avec le méchant principal, le personnage de Bane. Il représente la pulsion du chaos. La destruction pour elle-même. Il charme des excités en exacerbant chez eux le sentiment d'injustice. Mais ce qu'il aime, c'est le chaos. Ne nous trompons pas, de tels gens existent. [...] Pour se défendre, la société ne peut pas miser seulement sur des lois en dentelles. La politique, c'est souvent l'utilisation du mal nécessaire à la défense du bien commun. De temps en temps, elle doit miser sur la force [...]. La vraie démocratie, c'est le contraire de la révolution. Elle nous rappelle que personne n'a absolument raison. Elle nous apprend à nous diviser en paix [...] la démocratie mérite d'être défendue. Le capitalisme aussi [...]. Le *Batman* de Christopher Nolan met en scène une vérité politique désagréable. Il se pourrait bien qu'un ordre injuste soit préférable à un désordre radical qui fait le malheur de tout le monde²⁷³.

Après une brève introduction, Bock-Côté prête vie au Léviathan, ce monstre mythologique du chaos primitif, incarné par le personnage de Bane : « la pulsion du chaos », « la destruction pour elle-même ». La seconde partie du texte bascule dans le commentaire sociopolitique et tente de rattacher les ficelles qui doivent lier les termes de l'analogie entre le mouvement étudiant et la Terreur. Le problème vient notamment de la distance exorbitante entre le comparatif et la référence. Tout est distendu et déformé : des mercenaires cupides et des étudiants qui militent sont des « excités » du même type; une bombe atomique placée dans un stade bondé est l'équivalent d'un fumigène dans le métro; il n'y a pas de différence entre un terroriste énamouré prêt à tout pour aider sa belle à accomplir sa vengeance en détruisant une ville et un porte-parole étudiant qui doit se doter d'un mandat en assemblée avant de pouvoir condamner la violence.

En se basant sur un film qu'il a mal compris²⁷⁴, le chroniqueur défend l'usage de la force par le gouvernement lors de la grève. Au passage, il se lance dans une ode à la démocratie qui

²⁷³ Mathieu Bock-Côté, « Batman philosophe », vol. XLIX, n° 47, 1^e août, p. 27.

²⁷⁴ En réalité, Bane se venge d'une société qui l'a d'abord stigmatisé puis confiné. Il est né en prison et on l'y a gardé pour qu'il purge la peine de son père. Ses comportements asociaux sont donc acquis, rien d'inné ou d'instinctif ici. Dans le film, la société démocratique, Gotham City, ne défend pas la justice et le « bien commun » contre un assaillant qui frappe au hasard, ivre d'anarchie, elle défend son privilège exclusif d'utiliser la violence et de taire les secrets qui doivent rester enfouis. La chose n'est

exclut le mouvement de grève, parce que les étudiants sont manipulés par des « gens » qui les ont « charmés ». Cet envoûtement dénie à nouveau toute rationalité à l'autre. Le chroniqueur justifie *a posteriori* ce qui est à ses yeux le démocrate idéal en lui confirmant que le régime démocratique a bel et bien été attaqué et qu'il devrait approuver le recours à la violence – mot qu'il se garde bien d'employer. Si cela se reproduisait, il ne devrait pas hésiter à approuver encore et encore le recours à « la force ». C'est une « vérité politique », un « mal nécessaire ». Le texte pose qu'il n'y a que deux choix possibles : « un ordre injuste » ou un « désordre radical ». Ce genre d'alternative relève de ce qui s'appelle en théorie de l'argumentation le *faux dilemme*.

Le pronom « nous » revient cinq fois dans cet extrait. L'expression « Ne nous trompons pas » est une traduction littérale du mantra « *Make no mistake* » de Georges W. Bush. L'emprunt de l'expression fétiche de l'ex-président américain, qu'il a répétée pendant des années sur toutes les tribunes après les attentats du 11 septembre 2001, n'est pas fortuit. La (seconde) guerre d'Irak (plus de 100,000 morts parmi les civils) est en arrière-fond du texte et incarne le modèle même du recours à la force légitime. Quel rapport avec les manifestations du printemps 2012? Où est l'attentat dont la société québécoise aurait été la cible? Ce double usage de l'impératif et de la première personne du pluriel, nous l'avons déjà rencontré. Il fait du point de vue du chroniqueur un point de vue qui doit être accueilli comme parole d'évangile, parce qu'il provient d'un sujet qui a fusionné avec le grand « Nous », jusqu'à faire corps avec lui.

même pas sujette à interprétation tant la scène avec Marion Cotillard (dans le rôle de la « traîtresse » Miranda Tate) donne toutes les clefs. Une analyse filmique un tant soit peu rigoureuse infirme donc tout ce que Mathieu Bock-Côté fait dire au film. Sa lecture est un contresens complet. A-t-il seulement remarqué qu'il choisissait un héros masqué pour soutenir son point de vue?

Ces textes et genres²⁷⁵ nous instruisent sur deux tendances, la fictionnalisation de l'actualité et la victimisation, qui atteint ici des sommets. La mise à contribution de références artistiques ou de procédés littéraires déconnecte le lecteur de la réalité en jouant plutôt sur son imagination. On voit bien en quoi cette déréalisation facilite la répartition des rôles de chacun. Pour ce qui des grévistes, c'est on ne peut plus clair : ce sont des profiteurs, des inconscients, des romantiques (ils écrivent et reçoivent des lettres!), des cigales ingrates, des doctrinaires, des pilleurs et des criminels. Le lectorat du *Journal de Montréal* est leur victime, le journal en lui-même et, par voie de conséquence et par dérive métonymique et synecdochique, la société dans sa totalité est leur victime. L'usage de genres comme le conte, la fable et l'épopée²⁷⁶, fortement associés à la fiction et à la fantaisie, ainsi qu'au fantastique, favorise toutes les associations, toutes les dérives, comme nous venons de le voir, tout en se présentant sous le couvert d'un « innocent » et amusant exercice de style.

Les lecteurs du quotidien ne sont pas forcément familiers avec tous les rebondissements de l'*Odyssée*, mais le sont très certainement avec l'épisode du cheval de Troie. Si ce n'était pas le cas, Benoît Aubin ne l'aurait pas choisi pour faire comprendre son idée et chacun saisit en son for intérieur que ce subterfuge militaire est prêté aux grévistes pour souligner leur hypocrisie²⁷⁷ et leur malhonnêteté. Il y va de même pour le corpus de Jean de La Fontaine : *La cigale et la fourmi* est une de ses fables les plus connues (après tout, c'est la première du *Livre I*). Sa

²⁷⁵ Sans s'attacher à un genre, J. Jacques Samson renvoie fréquemment à la Bible et ses allusions sont régulières dès le départ comme l'indiquent les titres de ses chroniques : « Apôtres de la violence » (n° 300, 13 avril, p. 21), « Le sacrifice » (sur le martyr de Line Beauchamp, n° 332, 15 mai, p. 22) et « Après nous le déluge » (n° 351, 3 juin, p. 22).

²⁷⁶ Nous pourrions en dire autant du registre épistolaire puisqu'il s'agit ici de lettres fictives.

²⁷⁷ Le terme revient chez Aubin, mentionnons « Humour et hypocrisie » (n° 309, 22 avril, p. 20) et « La liberté des hypocrites? » (n° 339, 22 mai, p. 23).

morale inattaquable rallie sans effort : il ne faut pas compter sur le secours d'autrui si on a été soi-même imprévoyant. En l'occurrence, les lecteurs doivent prendre garde à la banqueroute qui ne manquerait pas de survenir si le gouvernement cédait aux demandes des *carrés rouges*. Pour sa part, l'univers orwellien n'est peut-être pas familier à tous, mais les références historiques à Staline et à Hitler sont archi-connues et limpides quant à leur fonction : dessiner les ombres redoutables du communisme et du fascisme. Nul doute que le populaire film de Nolan²⁷⁸ permet de rejoindre les lecteurs et de donner corps à la menace. En tout cas, si les cinéphiles n'avaient pas vu de liens avec la grève étudiante, Mathieu Bock-Côté ne manque pas de les révéler par le biais d'une *fausse analogie*, toujours dans le registre du sophisme.

Si le mot « apocalypse » du titre de cette partie a pu paraître dans un premier temps exagéré, force est d'admettre que les récits que nous venons d'analyser agitent les spectres de la dépossession, du pillage et de la destruction de la cité (Aubin), de la famine et de la privation (Martineau), du totalitarisme, de la captivité et de l'exécution sommaire (Facal), du terrorisme, de l'anarchie et du chaos total (Bock-Côté) : ce sont bien là des formes de fléau et de grand désastre. La mobilisation de l'imaginaire social pour désigner les rôles et pour séparer le bon grain de l'ivraie fait ainsi flèche de tout bois : histoire politique internationale, culture populaire, philosophie, mythologie.

Ces manipulations sémiotiques, basées non plus sur une actualité, mais sur des savoirs, des intertextes et des productions culturelles, seraient inopérantes sans l'action essentielle des stéréotypes et des clichés. Ces éléments du dispositif assurent l'arrimage entre ces fictions littéraires et la réalité de la grève. Si le lecteur accepte que les étudiants soient des « cigales »

²⁷⁸ Ses recettes au Box-Office mondial dépassent le milliard de dollars. <http://www.the-numbers.com/movies/franchise/Batman#tab=summary>, site consulté le 21 juillet 2016.

ou les mercenaires de Bane, c'est parce qu'il a intégré les stéréotypes les caractérisant comme dépensiers, négligents, égoïstes et violents. Les stéréotypes en circulation voulant que les étudiants soient insouciantes et fêtards poussent Richard Martineau au préjugé qui les assimile à la cigale de La Fontaine. Il n'utilise pas la formule dans son texte, mais le cliché entendu pendant cette période qui traduit ces stéréotypes était « deux bières de moins²⁷⁹ », l'équivalent de ce que les étudiants devaient couper sur leurs dépenses « inconsidérées » pour compenser la hausse. Où l'on voit que, en plus d'être des communistes, des amoureux du chaos et des fainéants niais, ce sont des ivrognes militants.

On pourrait imaginer que, le temps aidant, les chroniqueurs ont fini par recouvrer leurs esprits et qu'ils ont pu juger avec un peu plus d'objectivité la grève de 2012. Rien n'est moins sûr. Même lorsque la poussière a été retombée, trois ans plus tard, dissoute qu'elle était dans les courants changeants d'une actualité troublée par les élections fédérales et la crise européenne des migrants, J. Jacques Samson estimait judicieux de revenir sur les événements pour les résumer ainsi : « une opération anarchiste dirigée par les centrales syndicales et les associations étudiantes²⁸⁰. » Comme quoi un certain acharnement à envisager les sujets sous l'angle polémique n'est pas près de s'éteindre au *Journal de Montréal*. Peut-être la raison en est-elle que les enjeux sont trop importants : justifier ses vues et ses récits signifiants, ne pas perdre la face et vendre des copies du journal. Ce que Dominique Garand formule à sa manière :

²⁷⁹ Ce cliché a circulé sur les réseaux sociaux, sur les ondes radio des lignes ouvertes, sur les blogues du *Journal de Montréal*, etc. Arielle Grenier du MESRQ l'emploie aux débuts du conflit : « En coupant deux bières par semaine, les étudiants réussiraient à absorber la hausse. » Émilie Bilodeau, « Je veux sa tête sur son bureau », *La Presse*, 128^e année, n° 109, 23 février 2012, p. A18.

²⁸⁰ J. Jacques Samson, « Le PQ range ses casseroles », vol. LII, n° 89, 11 septembre 2015, p. 24.

[...] polémique signifie combattre l'autre et ses idées, malgré l'apparence d'une volonté de débattre que nous exhibons [...]. Il convient donc d'envisager ces phénomènes tels qu'ils sont et de ne pas évoquer la « vérité » lorsque l'enjeu réel est plutôt le « pouvoir²⁸¹».

2.3 Le courrier des lecteurs

L'adage populaire voulant qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus s'applique parfaitement au domaine des lettres des lecteurs. Nous avons déjà précisé que ces lettres ne constituent que 11% des textes du *Journal de Montréal*, comparativement à 20% de moyenne pour *Le Devoir*, *La Presse* et *The Gazette*. Patrick Lagacé a rédigé un article²⁸² en 2009 sur le phénomène de ces auteurs bénévoles dans lequel il note que les mêmes signataires reviennent à un rythme inquiétant²⁸³. Ce trait est aussi très présent à *La Presse*. Il faut donc se demander si, en fin de compte, l'espace réservé aux réactions du public n'est pas beaucoup moins ouvert que l'on aurait tendance à se l'imaginer, si cet espace démocratique l'est vraiment.

Ces chroniqueurs du dimanche apportent une contribution de poids, et ils le font d'abord en donnant l'impression qu'une position est soutenue par une majorité, alors qu'en réalité c'est

²⁸¹ Dominique Garand, *Un Québec polémique, Éthique de la discussion dans les débats publics*, Montréal, Hurtubise, coll. « Communications/Littérature, Cahiers du Québec », 2014, p. 12.

²⁸² Patrick Lagacé, « Enquête passionnante sur... le courrier du lecteur », *La Presse*, 19 mai 2009, <http://blogues.lapresse.ca/lagace/2009/05/19/enquete-passionnante-sur-le-courrier-du-lecteur/>, site consulté le 10 juillet 2016. Il s'y demande s'il « Existe [...] un "Star System" au sein du courrier du lecteur québécois? »

²⁸³ Il est permis de croire que ce phénomène est là pour rester. D'après un texte rédigé par Guy Crevier lui-même (président et éditeur de *La Presse*) paru en 2016, *La Presse* et *La Presse +* ont reçu un total de 64 758 lettres ou courriels de la part de lecteurs en 2015. Il est bien évident qu'avec une telle masse les mêmes noms vont revenir fréquemment, ne serait-ce qu'en raison du fait qu'un journal ne consacrerait pas les ressources requises pour lire tous les textes. Pour la version numérique, on peut choisir de tout publier, mais c'est alors un phénomène de saturation qui apparaît; les textes valables seront forcément noyés dans la multitude. Guy Crevier, « *La Presse +* établit un record historique », *La Presse*, 23 janvier 2016, <http://www.lapresse.ca/debats/mot-de-lediteur/201601/23/01-4942987-la-presse-etablit-un-record-historique.php>, site consulté le 10 juillet 2016.

un cercle restreint (quand on considère le tirage du journal) qui occupe le terrain. Michel Bellemare²⁸⁴, Gilbert Blachon, Claude Latulippe, Nestor Turcotte, Jean-Noël Tremblay²⁸⁵, Marie-France Legault, Daniel Paquet, Yvon Thibodeau, Christian Feuillette, Paul Marchand, Jocelyn Boily (et quelques autres) sont tous des lecteurs-auteurs qui sont publiés avec régularité (entre une demi-douzaine et une dizaine de textes chacun²⁸⁶). De cette liste, seuls les trois derniers se situent du côté des *carrés rouges*. Assurément, ce n'est pas la question de la représentativité de la diversité d'opinion qui prime ici. Par contre, le genre fournit un degré supplémentaire de légitimité aux chroniqueurs rémunérés et le contenu des textes atteste de l'emprise grandissante du discours populiste. Ce discours est la courroie de transmission par excellence de la « *wedge politics*²⁸⁷ »; une « philosophie » politique attractive pour les grandes entreprises mé-

²⁸⁴ Le cas de Michel Bellemare s'avère préoccupant, non pas parce qu'il signe à lui seul une douzaine de textes sur la grève pour un total de 1 450 mots (approximativement), soit l'équivalent de six feuillets (un feuillet égale 250 mots), mais parce que c'est le nom du chef de pupitre senior et des nouvelles de fin de semaine à l'Agence QMI. Publierait-on régulièrement un salarié de Québecor comme s'il s'agissait d'un lecteur comme les autres? Cela semble presque trop gros pour être vrai. Mais il pourrait s'agir de n'importe quel Michel Bellemare, comme de plusieurs. La difficulté d'établir l'identité des participants de cette section pose problème. Pour ajouter une couche supplémentaire d'opacité, certains se dotent d'un nom de plume. C'est le cas de Sylvio Le Blanc, qui fait un Vernon Sullivan de lui-même en signant aussi Élisabeth Milan. Voir Judith Lussier, « Sylvio Le Blanc, roi du courrier des lecteurs », blogue *Urbania*, 11 mai 2015, <http://urbania.ca/207325/sylvio-le-blanc-roi-du-courrier-des-lecteurs/>, site consulté le 11 juillet 2016.

²⁸⁵ Ces lecteurs ne sont pas tous des quidams. Jean-Noël Tremblay a été député de l'Union nationale et ministre des Affaires culturelles dans les cabinets de Daniel Johnson père et de Jean-Jacques Bertrand, entre 1966 et 1970.

²⁸⁶ Cela pour notre périodisation et pour les textes portant sur la grève uniquement. Ils sont aussi publiés à répétition sur d'autres sujets.

²⁸⁷ La *wedge politics*, ou politique de la division, consiste à lancer dans l'espace public des affirmations tranchées sur un sujet délicat et susceptible de générer des tensions sociales et une polarisation rapide de l'opinion. Son esprit va à l'encontre d'une politique de la concertation ou, dit autrement, de la diplomatie. Dans son mémoire de 2013, Julie Groleau identifie dix stratégies rhétoriques usuelles en *wedge politics* : l'appel à l'action, le *scapegoating*, le ciblage, la personnalisation du débat, le blâme, la dérision, l'attribution d'intentions malveillantes, la menace de représailles de la part des électeurs, l'exploitation des clivages et le contraste. Julie Groleau, *Les pratiques rhétoriques associées à une stratégie de wedge politics: une analyse du débat public portant sur le projet de loi C-391*, Mémoire de maîtrise en sciences de la communication, Université de Montréal, 2013, 164 p.

diatiques, car des réalités complexes sont réduites à des dilemmes simplistes. Les formules-chocs et les attaques *ad personam* et *ad hominem* y foisonnent. Selon Josée Legault :

Usé par trois mandats et des allégations de corruption embarrassantes, mais sachant qu'il irait bientôt en élections, le gouvernement libéral trouvait alors sa propre « *wedge politics* » - sa politique de polarisation de l'électorat [...]. Tout son discours était modulé en conséquence. Pour renforcer sa base électorale, il opposerait à répétition la « violence et l'intimidation » du mouvement étudiant en se positionnant lui-même comme le gardien de la « loi et de l'ordre²⁸⁸ ».

Les lettres des lecteurs font office de chambre d'écho de cette *wedge politics*. Les sentiments d'animosité et d'agressivité y sont manifestes : « Mais qui donc a amorcé cette mascarade de la gratuité²⁸⁹? », « Enfant roi un jour, enfant roi toujours; j'en plains les parents et je déplore déjà leurs descendants²⁹⁰ », « Depuis l'adoption de la loi spéciale, la gauche n'en finit plus de geindre²⁹¹ ».

2.3.1 Le gros bon sens ou Ti-Joe connaissant décomplexé

Les chroniqueurs peuvent bien invoquer la lucidité ou le gros bon sens (comme on nomme familièrement le sens commun au Québec) rien ne vaut son expression et sa défense

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/10741/Groleau_Julie_2013_Memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y. Force est de constater que ces stratégies rhétoriques furent très présentes dans plusieurs médias lors de la grève de 2012. La réaction du gouvernement Bourassa suite au front commun des syndicats en 1972 peut être considérée comme un exemple de *wedge politics* avant l'heure. À l'époque, le gouvernement avait joué la carte de la loi et de l'ordre, une partie de la population y étant très sensible. Le gouvernement Charest ne s'est pas comporté différemment en 2012. Et l'annonce des élections à l'automne laissait entrevoir la possibilité que le *Printemps érable* connaisse le même genre de résolution qu'en 1972 : des gains pour les syndiqués, mais des leaders syndicaux traînés en justice et une victoire politique de l'establishment libéral.

²⁸⁸ Josée Legault, « Quand la liberté fait peur... », 17 mai 2014. <http://www.journaldemontreal.com/2014/05/17/quand-la-liberte-fait-peur>, site consulté le 19 juillet 2016.

²⁸⁹ Marie-France Legault, « La mythologie de la gratuité », n° 286, 30 mars, p. 23.

²⁹⁰ Joseph Rivard, « Études gratuites, et quoi encore? », vol. XLIX, n° 21, 5 juillet, p. 26-27.

²⁹¹ Michel Bellemare, « Manifester pour manifester », n° 340, 23 mai, p. 22.

par le commun des mortels, lesquels engendrent cet effet d'entraînement souhaité par J. Jacques Samson. Instinctivement opposé à l'Enfant roi et au Terroriste, le Ti-Joe connaissant, le non-expert, celui qui a une opinion sur tout et ne ménage pas ses efforts pour la faire connaître, propose des textes où se révèlent des frictions entre culture savante et culture populaire. Dans ces lettres, les idées des grévistes sont données pour farfelues ou délirantes, et la gratuité scolaire est une lubie, un mythe ou pire, une utopie. Le gros bon sens implique que ceux qui défendent de telles aberrations ont été l'objet d'un « lavage de cerveau ». Cette expression jadis popularisée dans le monde occidental pour désigner les camps de rééducation staliniens ou maoïstes est recyclée pour désigner de nouveaux adeptes de cette méthode, exerçant leur pouvoir ici-même, au Québec :

J'ai écouté le téléthon Enfant Soleil et je me demande comment ces tendres enfants peuvent devenir des tyrans comme ceux de la rue [...]. Tout le long de ses études [celles de son fils], il s'est plaint de l'endoctrinement péquiste et de la pensée unique des professeurs [...]. Peut-être devrions-nous abolir ces cégeps qui ne sont que des pouponnières péquistes. Les enfants subiraient moins de lavage de cerveau et, collectivement, nous économiserions sur les infrastructures et le salaire des professeurs²⁹².

La proposition drastique de Mme Labonté pour limiter le « lavage de cerveau » subi par les « enfants » qui fréquentent les cégeps a de quoi faire sourire, mais elle est typique de l'esprit qui règne en ces pages. L'auteure y fait des liens incongrus; des enfants handicapés ou malades et des universitaires militants ont-ils quelque chose à voir les uns avec les autres? Elle propage des préjugés : les grévistes sont des tyrans, les grévistes sont des péquistes. Elle juge sur un cas unique (l'expérience de son fils) en plus de baser son opinion sur des erreurs factuelles : la très vaste majorité des institutions collégiales de la province n'est pas en grève. Elle fermerait donc à tort les cégeps. Elle reprend des clichés et des lieux communs « les enfants

²⁹² Colette Labonté, « Endoctrinement au cégep », n° 353, 5 juin, p. 27.

ont subi un lavage de cerveau²⁹³ » et s'évertue à taper sur le même clou que les chroniqueurs et la caricature, les « pouponnières péquistes » sont là pour dire l'immaturation des grévistes et leur vulnérabilité (à la propagande syndicale et socialiste). Le « lavage de cerveau » est un fantasme adopté par nombre d'autres lecteurs : « Y a-t-il eu du lessivage des cerveaux²⁹⁴? », « Bravo aux étudiants qui ont décidé de ne pas se laisser influencer par un lavage de cerveau de leurs dirigeants d'associations²⁹⁵ ». Le haut savoir, ou une certaine culture universitaire, celle des sciences sociales du moins, incluraient dans ses cursus une reprogrammation idéologique²⁹⁶. Mathieu Bock-Côté parlait d'« excités sous le charme », c'était une autre façon de le dire, qui érotisait (« excités », « charme ») l'insulte de sorte à la rendre attractive. Le parler-vrai du Ti-Joe connaissant et du savoir populaire préfère une autre tournure, mais ne dit pas autre chose. Après « l'exode des cerveaux », expression qui désigne ces scientifiques réellement partis chercher fortune à l'étranger ou menaçant de le faire (lors des *référendums*, notamment), voilà que se répand le « lavage de cerveaux ». Qu'il soit en instance de départ, reprogrammé ou trop propre pour être honnête, le cerveau est un organe suspect.

²⁹³ Claude Latulippe, « Point de non-retour », n° 296, 9 avril, p. 24-25.

²⁹⁴ Marie-France Legault, *op. cit.*, p. 23.

²⁹⁵ Claude Latulippe, *Ibid.*, p. 24-25.

²⁹⁶ Les manifestations du *Printemps érable* avaient souvent comme point de convergence le parc Émilie Gamelin au centre-ville de Montréal. Or ce parc est symboliquement chargé. Il est à proximité de hauts lieux de savoir (l'UQAM et la BANQ), mais évoque aussi (pour les Montréalais, du moins) une kyrielle d'images de la pauvreté en milieu urbain : la toxicomanie (*dealers* et consommateurs s'y rencontrent), la violence (les *gangs de rues*, justement, y seraient présents), l'itinérance, les maladies mentales. Par le biais de la géographie du lieu de rassemblement, la culture savante est liée à une espèce d'intoxication (le savoir est une toxine) qui entraîne à son tour la violence et la folie (le mythe du savant fou). L'association nourrit la perception chez les lecteurs-auteurs, qui se reflète dans leurs textes, que les professeurs eux-mêmes ont *perdu les pédales*.

Les lettres du *Journal* se caractérisent par l'emploi récurrent d'un lexique commun et par un recyclage des mêmes formules. Ces redondances et ces altérations concernent par exemple la *Majorité silencieuse*, la théorie politique du moindre mal, l'idéologème de la juste part, le motif de l'absence présumée de vrais leaders au sein de la société québécoise, etc. L'importance de ce lot de redites et de récupérations n'est pas étonnant. La légitimité de ces textes n'est pas basée sur l'appropriation juste et originale du langage ou des idées, mais sur le caractère supposément répandu de la position émise. Il y a cependant des exceptions. Ainsi, Michel Timperio, membre fondateur du Collectif populaire du gros bon sens, comprend que si la *Majorité silencieuse* veut agir, il faut la rebaptiser : « Les Québécois sont en mal de leadership [...] La majorité silencieuse, maintenant regroupée dans un Collectif populaire du gros bon sens, désigné carré bleu, s'engage dans ce débat sachant qu'elle doit faire partie de la parade pour en déterminer le parcours²⁹⁷. » En revanche, il démontre ses lacunes conceptuelles et ne voit pas la contradiction dans les termes : la *Majorité silencieuse* ne veut précisément pas descendre dans la rue pour faire partie de la parade, pour la bonne raison que son abstention est ce qui la définit par excellence.

Que ce soit dans la chronique ou dans les lettres des lecteurs et, à un moindre degré sans doute, dans les reportages, les textes examinés témoignent souvent d'une méconnaissance relative des problèmes liés à l'enseignement et aux affrontements sociopolitiques. Ils donnent malheureusement raison à Ruth Amossy et Anne Pierrot Herschberg :

Le stéréotype apparaît comme une construction imaginaire qui ne reflète en rien le réel. Dans la société contemporaine, les constructions imaginaires dont l'adéquation au réel est douteuse sinon

²⁹⁷ Michel Timperio, « Stimuler la réflexion », vol. XLIX, n° 27, 11 juillet, p. 23.

inexistantes sont favorisées par les médias, la presse et la littérature de masse. Souvent le public se forge par la télévision ou la publicité une idée d'un groupe national avec lequel il n'a aucun contact²⁹⁸.

²⁹⁸ Ruth Amossy et Anne Pierrot Herschberg, *op. cit.*, p. 39.

Conclusion

Le procédé consistait à monter la population contre les grévistes en les présentant comme des agitateurs dangereux pour la population, opposés au bien commun, le bien qui est commun à l'homme d'affaires, au travailleur, à la femme au foyer, à nous tous qui voulons vivre et travailler ensemble, qui aspirons à l'harmonie et aux bienfaits de l'américanisme. C'est contre « nous tous » que se dressent ces grévistes qui ne sont que des agitateurs, des fauteurs de troubles qui détruisent l'harmonie et profanent les valeurs de l'américanisme. Il faut donc les arrêter pour pouvoir vivre tous ensemble [...]. Le procédé a été remarquablement efficace. Plus tard, on a appelé cette technique la « formule de *Mohawk Valley* » et on l'a systématiquement appliquée pour briser des grèves. Qualifier de « méthode scientifique pour briser des grèves », elle s'est révélée très efficace pour mobiliser l'opinion publique en faveur de concepts creux comme celui de l'américanisme. Qui pourrait bien s'y opposer ou s'opposer à l'harmonie²⁹⁹?

- Noam Chomsky

Noam Chomsky ne commente évidemment pas la grève de 2012 dans cet extrait, bien qu'il l'ait fait³⁰⁰. Il s'agit plutôt de la description de la stratégie du patronat lors de la grève des ouvriers des aciéries de Johnstown en Pennsylvanie en 1937. Pourtant, ses propos sont pertinents pour notre sujet, qu'ils éclairent sous un angle historique instructif : le récit du *Printemps érable* tenu dans les textes du *Journal de Montréal* a réédité des poncifs du discours de l'économie de marché en même temps qu'il a valorisé des stratégies gouvernementales et médiatiques de manipulation de l'opinion éprouvées remontant à la première moitié du vingtième siècle.

²⁹⁹ Noam Chomsky et Robert W. McChesney, *op. cit.*, p. 29-30.

³⁰⁰ Il a très succinctement, et indirectement, pris position en faveur des étudiants grévistes du *Printemps érable* le 2 mars 2012 en répondant à un courriel d'une étudiante de Concordia et en encourageant à la poursuite de la grève.

Nous posons comme hypothèse en introduction de ce mémoire que le *Journal de Montréal* a narré l'histoire d'un assaut violent et périlleux porté contre la démocratie québécoise et que ce récit s'est déployé à travers des figures de substitution enracinées dans l'imaginaire social. Cela, nous croyons l'avoir démontré par l'analyse des procédés langagiers et par la mise en évidence de la dissonance des titres, des figures d'amplification pathétique, des effets mélodramatiques, du mode impératif, du tutoiement, des choix de lexique et de l'emploi des expressions populaires (fin de la récréation, *party*, cheval de Troie, prise d'otage, chaos), mais aussi par l'examen de moyens sémiotiques précis : recours aux sondages, représentations stéréotypées, inversion des rôles, construction du « Nous », hyperbolisation de la violence, euphémisation des compétences politiques de la jeunesse, fictionnalisation (*The Sopranos*, *La cigale et la fourmi*, *Batman*, etc.), victimisation, convocation d'un ample registre sophistique (appel à la majorité, appel à l'autorité, pétition de principe, fausse analogie, faux dilemme), *wedge politics*, etc. Nous avons montré comment ces procédures de mise en discours relayaient et transformaient des éléments circulant dans la *sémiosis sociale*, non seulement en créant des figures substitutives³⁰¹, mais aussi établissant des corrélations curieuses avec des récits et des représentations d'épisodes de l'histoire québécoise et nord-américaine : Front commun de 1972, crise d'Oka, maccarthysme, Samedi de la matraque, Octobre 70, la guerre au terrorisme de Georges W. Bush.

Il faut parfois savoir s'y résoudre : c'est d'abord tout bêtement dans l'effet de répétition qu'une volonté de raconter une histoire plutôt qu'une autre se fait jour. Si nous sommes reve-

³⁰¹ Ces figures se conjoignent dans les textes en sous-groupes dichotomiques : l'Automobiliste contre le Radical, le Policier contre l'Intimideur, le Démocrate contre le Terroriste, le Contribuable contre l'Enfant roi, le Ti-joe connaissant contre l'Universitaire.

nu maintes fois sur la CLASSE et son porte-parole – et nous acceptons de bonne grâce cette éventuelle critique –, c’est que le matériau de travail l’exigeait. Nous devons même parler dans ce cas d’éclipse totale par rapport aux deux autres associations étudiantes. L’association la plus militante a tout simplement été utilisée comme cheval de bataille. Elle incarnait « à merveille » la supposée menace à la démocratie québécoise que le *Journal* avait décidé de mettre de l’avant. Comble de la déresponsabilisation et de l’incohérence, quelques chroniqueurs souligneront la trop grande place occupée par l’association étudiante, comme une tardive et soudaine révélation : « La CLASSE de Gabriel Nadeau-Dubois a pris une place disproportionnée dans l’opinion publique³⁰² », « En fait, on accorde beaucoup trop de crédit et de couverture médiatique à la CLASSE³⁰³. »

Le *Journal* aurait pu choisir de raconter autre chose. Il aurait par exemple pu dire qu’il ne s’agissait pas d’un assaut porté à la démocratie, mais plutôt d’un choc entre deux de ses conceptions, entre la démocratie représentative et la démocratie directe. Le choix d’une telle voie aurait d’abord appelé un travail informatif distant de tout pathos, animé d’une intention réellement pédagogique auprès du lectorat. De toute évidence, cela n’intéressait pas beaucoup la publication³⁰⁴. La meilleure manière pour couper court à toute réflexion du public et pour éviter une éventuelle remise en question à propos de la démocratie québécoise ou des politiques gouvernementales du moment est certainement de passer sous silence l’existence d’autres

³⁰² J. Jacques Samson, « La Classe déclassée », n° 311, 24 avril, p. 24.

³⁰³ Isabelle Maréchal, « Bloquons le Québec! », vol. XLIX, n° 45, 23 juillet, p. 25.

³⁰⁴ Nous ne nions pas qu’il y a eu aussi du travail journalistique de qualité, certains reportages en font foi, mais cela se perd dans l’ensemble tant les orientations tendancieuses étaient prononcées.

formes de démocraties et d'autres formes d'expressions démocratiques. De cette manière, nul besoin d'argumenter. Le débat n'a tout simplement pas lieu³⁰⁵.

Le quotidien de la rue Frontenac évolue dans un marché économique compétitif et en pleine mutation³⁰⁶. La version papier doit se maintenir à tout prix. La possibilité d'engranger de substantiels bénéfices de ce côté en usant des techniques et de l'éthique journalistique d'autrefois appartient désormais au passé. Cette nouvelle donne économique pénètre toutes les rubriques du journal et sa conséquence est que le but de la mise en presse se résume désormais à cette formule laconique : rejoindre à tout prix le lectorat. Ce n'est pas en soi un programme déshonorant, mais le jeu de la concurrence mène à rejoindre le lectorat le plus large en le confortant dans ses opinions pour lui complaire. Nous avons été à même de le vérifier à maintes reprises. Nous avons dit un mot des publicités des fabricants automobiles dans le cadre de l'opposition de l'Automobiliste et du Radical, comme des attaques ciblées sur le représentant étudiant le moins aimé des Québécois (*a fortiori* des lecteurs du *Journal*), mais il ne faut pas oublier non plus que le gouvernement du Québec est un client du *Journal*³⁰⁷. Il va sans dire

³⁰⁵ Dans « Au nom du respect des citoyens et de la démocratie » (n° 336, 19 mai, p. 12), une publicité gouvernementale paraphée par Jean Charest lui-même, la première phrase, péremptoire, traduit l'état d'esprit de celui qui n'est pas venu pour discuter : « Le Québec est une démocratie exemplaire ».

³⁰⁶ Entre la décision de traiter de ce sujet en 2012 et le dépôt du texte final en 2016, *La Presse* a cessé de publier en semaine sa version papier pour réduire ses coûts et focaliser sur le journalisme numérique. L'avenir de la version papier du *Journal de Montréal* est très incertain.

³⁰⁷ Lors du conflit, le gouvernement retient quatre publicités dans le *Journal de Montréal* : « Une solution globale pour l'accessibilité aux études universitaires » (n° 316, 29 avril, p. 8), « Faisons le point » (n° 334, 17 mai, p. 8), « Au nom du respect des citoyens et de la démocratie » (n° 336, 19 mai, p. 12) et « Prendre le temps de regarder les faits » (n° 350, 2 juin, p. 10). La stratégie de communication du gouvernement avait été bien préparée. Ainsi, la publicité qui paraît le 17 mai met la table pour la loi spéciale, qui sera adoptée le lendemain – on doit en conclure que la décision de promulguer cette loi avait été prise dès le 16. Celle du 19 mai invoque une défense de la démocratie, attaquée, et doit disposer les citoyens à accepter cette nouvelle législation. De manière générale, ces

que ce n'est pas le cas des associations étudiantes. Comment mesurer l'impact de la relation d'affaire entre le gouvernement et *Le Journal de Montréal* dans sa couverture, le choix de ses sujets, celui des journalistes envoyés dans la mêlée? Nous pouvons au moins en dire que dans le rapport de force qui opposait les étudiants à son client, le quotidien a été très favorable à ce dernier. Fallait-il pour autant que la publication soutienne et même promeuve le recours à la violence contre les grévistes? Cela, c'est plutôt le symptôme d'un discours néolibéral autoritaire qui pendant un moment s'est emballé et a dérapé. Nous ne pensions pas un seul instant en amorçant nos recherches que nous assisterions à ce réveil sous électrochoc de l'épouvantail communiste, tiré des limbes pour la cause.

Mais, après avoir alerté de ce péril « gauchiste », voilà que le message se désaxe, se délite et se dédit. En réalité, il ne s'est rien passé de bien grave. Cette crise sociale? Une jeunesse en manque d'action, voilà tout. C'est qu'on peut difficilement soutenir que la démocratie est au bord de l'abîme quand un de ses mécanismes universellement reconnu s'annonce et se met en place. Les élections vont faire s'écrouler tout l'édifice discursif. Les chroniqueurs, eux, n'en démordront pas vraiment. Ils ne pouvaient décentement changer leur fusil d'épaule³⁰⁸ sans perdre la face.

quatre publicités reflètent en condensé les phases du *Printemps érable* et aurait pu faire l'objet d'une analyse narrative détaillée. La première impose la logique de l'argument économique et réitère la formule à l'emporte-pièce de « 50 sous par jour »; les deux suivantes font état d'une dégradation « avérée » du climat social (violence et intimidation) et d'une obligation de la part du gouvernement d'agir avec fermeté; la dernière, « Prendre le temps de regarder les faits », est un appel au calme (faisons abstraction des émotions, considérons uniquement « les faits ») dans le cadre de la saison des vacances, que traduit ce « prendre le temps ».

³⁰⁸ Le débat sémantique entre « boycott » et « grève », littéralement relégué aux oubliettes après avoir accaparé l'opinion un moment, est un exemple contraire. D'ailleurs, ce n'est pas tant le passage terminologique de « grève » à « boycott » qui est révélateur de la symbiose du *Journal* avec les positions gouvernementales, mais l'abandon du « boycott » pour revenir au terme initial quand l'enjeu sémantique disparaît des préoccupations gouvernementales. Les textes de Sarah-Maude Lefebvre (mais

Nous le signalions dans la partie « Éléments de méthode », nous aurions pu déployer notre analyse en étudiant les trois autres dimensions de l’imaginaire social selon Pierre Popovic : la narrativité, les régimes cognitifs et la théâtralité. Nous espérons avoir l’occasion de le faire un jour dans le cadre d’un autre travail. Nous pensons aussi que la majorité des procédés langagiers et des stratégies rhétoriques dont il a été question pourraient être observés à divers degrés dans les journaux dits de droite ou de centre droit (*La Presse, Le Soleil, The Gazette*) et ce, à propos d’une variété de sujets : de l’écologie à l’indépendance nationale, des politiques d’immigration à celles portant sur la santé, etc. Sans l’ombre d’un doute, ils pourraient aussi être repérés dans des corpus journalistiques et essayistiques étrangers et notamment français.

Au moment de mettre un point final à ce mémoire, différents fonctionnaires québécois, dont les policiers de la ville de Montréal, avaient toujours des démêlés avec les autorités municipales à propos de leur fond de retraite. Dès le début de ce conflit de travail (en 2014), les

elle n’est pas la seule) en fournissent le meilleur exemple. Ils passent de « grève » à « boycott », pour revenir à « grève » au mois de juin. L’auteur ne donne aucune explication sur ces mutations terminologiques : « 36 associations étudiantes sont présentement en grève illimitée... », Sarah-Maude Lefebvre, dans « Intimidation et violence », (n° 250, 23 février, p. 9); « Plus de 160 000 étudiants des cégeps et universités boycottent leurs cours. », Sarah-Maude Lefebvre, dans « Les étudiants se dissocient » (n° 328, 11 mai, p. 5); « 1,5 M\$ en gardiens de sécurité, les universités et les cégeps se sont protégés à fort prix durant la grève étudiante », Sarah-Maude Lefebvre (vol. XLIX, n° 12, 26 juin, p. 9). Il ne sera plus jamais question de boycott par la suite. Le terme n’apparaît pas non plus lors de la grève étudiante de 2015. Pourtant, les statuts des associations étudiantes n’ont guère changé. Gabriel Nadeau-Dubois a son interprétation de cette éviction : « La notion de boycott des cours n’est rien d’autre qu’une invention rhétorique des libéraux. C’est un terme inusité dans l’histoire politique du Québec moderne. Les libéraux eux-mêmes – dont Jean Charest en personne! – reconnaissaient en 2005 que la mobilisation concernant le régime de prêts et bourses était bel et bien une "grève". En 1996, le PQ parlait d’une "grève étudiante". [...] Le gouvernement libéral a attendu plusieurs semaines de grève pour soudainement décider de redéfinir le mouvement comme un "boycott", probablement sur les conseils de la firme de communication embauchée pour gérer la crise. » Gabriel Nadeau-Dubois, *op. cit.*, p. 181.

policiers ont utilisé le carré rouge³⁰⁹ pour exprimer leur mécontentement et en ont fait des autocollants qu'ils ont apposés sur les véhicules de patrouille. Ultime consécration de l'artefact devenu symbole que celle qui vient de «l'ennemi»? Récupération opportuniste, voire cynique – quand on songe à la répression des *carrés rouges* en 2012? Au fond, il n'y qu'une différence de perspective entre ces deux façons de considérer la situation. Pour la sociocritique, ce qui importe c'est que l'emprunt confirme un plébiscite qui, en l'occurrence, élargit et bonifie la portée sémiotique du symbole. N'en déplaise à Christine Saint-Pierre, le carré rouge est devenu l'emblème d'une critique légitime face à l'establishment politique, un symbole de ténacité militante et de résistance hors des cadres normatifs de la démocratie représentative. Il est désormais inextricablement lié à l'imaginaire social québécois.

³⁰⁹ Ce carré rouge présente en boni un texte : « On n'a rien volé (nous), projet de loi 3 sur les retraites, Libre négo. »

Bibliographie

CORPUS PRIMAIRE

Pour toutes les entrées du corpus primaire, nous ne répétons pas l'année de publication, 2012, ni le volume, XLVIII, dans tous les cas, sauf indication contraire. Pour les premières pages, nous n'avons pas jugé pertinent de répéter « anonyme » pour chacune des entrées. Enfin, les titres des caricatures sont indicatifs, ils n'ont pas été déterminés par les auteurs eux-mêmes.

TEXTES DU *JOURNAL DE MONTRÉAL*

AGENCE QMI, « Beauchamp minimise la colère des étudiants », n° 242, 15 février, p. 10.

—————, « Les étudiants bloquent le port », n° 285, 29 mars, p. 6.

ANONYME, « À la une », n° 339, 22 mai, p. 2.

—————, « Nous sommes incontournables », n° 362, 14 juin, p. 2.

—————, « Une solution globale pour l'accessibilité aux études universitaires », n° 316, 29 avril, p. 8.

—————, « Faisons le point », n° 334, 17 mai, p. 8.

—————, « Prendre le temps de regarder les faits », n° 350, 2 juin, p. 10.

ARCHAMBAULT, Héloïse, « Ils étudient à l'hôtel », n° 282, 26 mars, p. 9.

AUBIN, Benoît, « La folie du Québec... », n° 246, 19 février, p. 20.

—————, « Le Québec des carrés rouges? », n° 279, 23 mars, p. 6.

—————, « Maintenant, en classe les étudiants », n° 293, 6 avril, p. 6.

—————, « Le chat sort du sac... », n° 297, 10 avril, p. 23.

—————, « Ok! Ça suffit! Retour en classe... », n° 307, 20 avril, p. 6.

—————, « Humour et hypocrisie », n° 309, 22 avril, p. 20.

—————, « Une ville au bord de la crise de nerfs », n° 321, 4 mai, p. 6.

—————, « Érosion », n° 337, 20 mai, p. 22.

—————, « La liberté des hypocrites », n° 339, 22 mai, p. 23.

—————, « La gauche casserole », n° 344, 27 mai, p. 28.

—————, « La gauche égoïste », n° 353, 5 juin, p. 27.

—————, « Grandeur et misère de la gauche », n° 356, 8 juin, p. 6.

—————, « Nous gâcher la vie », n° 358, 10 juin, p. 24.

BARBE, Jean, « L'amour au temps du choléra », n° 330, 13 mai, p. 49.

BELLEMARE, Michel, « L'université a démissionné », n° 307, 20 avril, p. 22.

—————, « Manifester pour manifester », n° 340, 23 mai, p. 22.

BERTHIAUME, Robert, « Du terrorisme », n° 321, 4 mai, p. 23.

BLANCHET, Jean-Nicolas, « Balles de neige contre gaz », n° 258, 2 mars, p. 5.

—————, « L'industrie touristique angoissée », n° 298, 1^{er} avril, p. 26.

BOCK-COTE, Mathieu, « Histoire de prof », n° 208, 12 janvier, p. 22.

—————, « Un extrémisme destructeur », n° 328, 11 mai, p. 23.

—————, « La gauche utopiste est de retour », n° 343, 26 mai, p. 22.

—————, « Batman philosophe », vol. XLIX, n° 47, 1^e août, p. 27.

BUTCHER, Louis, « Tout nous faisait peur », n° 352, 4 juin, p. 7.

- CARON, Régys, « 800 M\$ de prêts étudiants », n° 257, 1^e mars, p. 7.
 —————, « Négociations et fumigènes », n° 322, 5 mai, p. 16.
 —————, « Dialogue de sourds », n° 319, 2 mai, p. 2.
- CHAREST, Jean, « Au nom du respect des citoyens et de la démocratie », n° 336, 19 mai, p. 12.
- COLLEU, Mélanie, « Un des leaders a étudié au privé à 2850\$ par année », n° 255, 28 février, p. 16.
- CÔTÉ, Dolorès, « Arrestation justifiée », n° 355, 7 juin, p. 24.
- DALLAIRE, Yvon, « L'Enfant-roi », n° 358, 10 juin, p. 35.
- DIONNE, Laurent, « Étudiants, Deux requêtes pour annuler la loi 78 », n° 343, 26 mai, p. 5.
- DUFOUR, Christian, « Étudiants, vous allez perdre! », n° 298, 11 avril, p. 23.
 —————, « Les pluriels de Gabriel », n° 358, 10 juin, p. 25.
- DUHAIME, Éric, « Noyautage syndical des étudiants », n° 261, 5 mars, p. 23.
 —————, « Merci Gabriel Nadeau-Dubois! », n° 310, 23 avril, p. 21.
 —————, « Balade antiterroriste dans le métro », n° 331, 14 mai, p. 23.
 —————, « Le droit d'abuser », n° 347, 30 mai, p. 23.
 —————, « Jacques Villeneuve, gagnant du Grand Prix 2012 », n° 359, 11 juin, p. 27.
 —————, « Lettre à Xavier Dolan », vol. XLIX, n° 18, 2 juillet, p. 25.
- DUROCHER, Sophie, « La peur rouge », n° 345, 28 mai, p. 54.
- ELGRABLY-LEVY, Nathalie, « Résister au chaos », n° 334, 17 mai, p. 23.
 —————, « Pour qui se battent-ils? », n° 343, 26 mai, p. 23.
- FACAL, Joseph, « Pourquoi négocier? », n° 289, 2 avril, p. 23.
 —————, « Un printemps québécois? », n° 298, 11 avril, p. 21.
 —————, « Fermons jusqu'à l'automne », n° 333, 16 mai, p. 21.
 —————, « Quelle troisième voie? », n° 338, 21 mai, p. 21.
 —————, « Que faire? », n° 340, 23 mai, p. 21.
 —————, « Le maître du monde », n° 359, 11 juin, p. 27.
- FORTIN, Jean-Louis, « Des coûts exorbitants », n° 348, 31 mai, p. 21.
- GONTHIER, Valérie, « Un bouchon diabolique », n° 277, 21 mars, p. 11.
 —————, « Des policiers fatigués », n° 340, 23 mai, p. 7.
 —————, « Analyse d'une intervention », n° 323, 6 mai, p. 4.
- HÉBERT, Michel, « Troubler la paix sociale », n° 329, 12 mai, p. 24.
- LABONTE, Colette, « Endoctrinement au cégep », n° 353, 5 juin, p. 27.
- LAJOIE, Geneviève, « Christine St-Pierre s'en prend au carré rouge », n° 357, 9 juin, p. 14.
- LATULIPPE, Claude, « Point de non-retour », n° 296, 9 avril, p. 24-25.
- LECAVALIER, Charles, « La FECQ doit 70 000\$, Deux centrales syndicales se portent à la rescousse », n° 164, vol. XLIX, 25 novembre, p. 6.
- LEFEBVRE, Sarah-Maude et Emmanuel Delacour, « Gabriel Nadeau-Dubois condamné à rembourser », n° 340, 23 mai, p. 4.
- LEFEBVRE, Sarah-Maude, « Intimidation et violence », n° 250, 23 février, p. 9.
 —————, « Des étudiants mauvais payeurs », n° 266, 10 mars, p. 7.
 —————, « Protéger les policiers », n° 279, 23 mars, p. 4.
 —————, « Paul Rose aux cotés de la CLASSE », n° 298, 11 avril, p. 5.
 —————, « Les étudiants se dissocient », n° 328, 11 mai, p. 5.
 —————, « 1,5 M\$ en gardiens de sécurité », vol. XLIX, n° 12, 26 juin, p. 9.
 —————, « La grève a coûté plus de 10 M\$ au SPVM », n° 30, vol. XLIX, 14 juillet, p. 8.

- LEFEBVRE, Sarah-Maude, « Les camionneurs furieux », n° 278, 22 mars, p. 5.
 _____, « Tensions entre les étudiants », n° 252, 25 février, p. 9.
- LEGAULT, Marie-France, « La mythologie de la gratuité », n° 286, 30 mars, p. 23.
- LÉGER, Jean-Marc, « Régénération », n° 304, 17 avril, p. 21.
- MARECHAL, Isabelle, « Génération NON NON! », n° 282, 26 mars, p. 26.
 _____, « Le carré de la honte », n° 338, 21 mai, p. 20.
 _____, « Le carré brun », n° 352, 4 juin, p. 22.
 _____, « La tragédie gréco-québécoise », n° 359, 11 juin, p. 26.
 _____, « Bloquons le Québec! », vol. XLIX, n° 45, 23 juillet, p. 25.
- MARTINEAU, Richard, « Le chœur des enfants de cœur », n° 270, 14 mars, p. 6.
 _____, « Les clubs écoles », n° 275, 19 mars, p. 6.
 _____, « Des propos scandaleux! », n° 284, 28 mars, p. 6.
 _____, « Jouer à la révolution », n° 297, 10 avril, p. 6.
 _____, « Enseignants : enseignez! », n° 301, 14 avril, p. 6.
 _____, « Les maîtres chanteurs », n° 304, 17 avril, p. 6.
 _____, « Le chat sort du sac », n° 317, 30 avril, p. 6.
 _____, « De la belle visite », n° 322, 5 mai, p. 6.
 _____, « Les Brutes », n° 323, 6 mai, p. 6.
 _____, « Carton rouge au PQ », n° 325, 8 mai, p. 6.
 _____, « Qui brime la liberté d'expression? », n° 341, 24 mai, p. 6.
 _____, « Je ne me souviens pas », n° 346, 29 mai, p. 6.
 _____, « Conversation avec moi-même », n° 347, 30 mai, p. 6.
 _____, « Lettre à Jacques Villeneuve », n° 357, 9 juin, p. 6.
 _____, « Carnage », n° 358, 10 juin, p. 6.
 _____, « Le méchant, méchant chroniqueur », vol. XLIX, n° 2, 16 juin, p. 6.
 _____, « La grande charge péquiste », vol. XLIX, n° 11, 25 juin, p. 6.
 _____, « Ce que la crise m'a appris », vol. XLIX, n° 12, 26 juin, p. 6.
 _____, « Le chant des cigales », vol. XLIX, n° 16, 30 juin, p. 6.
 _____, « Le Québec coupé en deux », vol. XLIX, n° 19, 2 juillet, p. 6.
- MONGRAIN, Jean-Luc, « Retournez en classe, ça presse! », n° 323, 6 mai, p. 23.
- MUNGER, Michel, « Des pertes de revenus de 6 M\$ », n° 355, 7 juin, p. 12.
- NADEAU, Rémi, « Un dialogue de sourds », n° 340, 23 mai, p. 5.
 _____, « Trop tard », n° 279, 23 mars, p. 6.
- PAQUET, Daniel, « Le terrorisme a fonctionné », vol. XLIX, n° 12, 26 juin, p. 25.
- PAYEUR, Armand, « Monsieur Charest, assez c'est assez! », n° 304, 17 avril, p. 22-23.
- PLANTE, Jacques, « Bas les masques », n° 317, 30 avril, p. 23.
- PROULX, Gilles, « Grosse mobilisation, petite cause », n° 328, 11 mai, p. 22.
 _____, « Gâtés pourris », n° 342, 25 mai, p. 22.
- RENAUD, Daniel, « Charest mort au pied de Khadir », n° 360, 12 juin, p. 3.
- RIVARD, Joseph, « Études gratuites, et quoi encore? », vol. XLIX, n° 21, 5 juillet, p. 26-27.
- ROSS, Marie-Paul, « La sexualité opprimante engendre cette violence », n° 316, 29 avril, p. 24.
- SAILLANT, Nicolas, « Victoriaville sur les dents », n° 319, 2 mai, p. 17.
 _____, « Victoriaville en plein chaos », n° 324, 5 mai, p. 3.
 _____, « Un jeune perd un œil », n° 325, 6 mai, p. 5.
- SAMSON, J. Jacques, « Laissez-les sécher », n° 242, 15 février, p. 21.
 _____, « Commençons là où c'est payant », n° 292, 6 avril, p. 23.

Samson, J. Jacques, « Apôtres de la violence », n° 300, 13 avril, p. 21.
 _____, « Un Che privilégié », n° 300, 13 avril, p. 21.
 _____, « Deux classes d'étudiants », n° 304, 17 avril, p. 22.
 _____, « La Classe déclassée », n° 311, 24 avril, p. 24.
 _____, « Défendons-nous e-n-s-e-m-b-l-e », n° 328, 11 mai, p. 21.
 _____, « Le sacrifice », n° 332, 15 mai, p. 22.
 _____, « Le SYSTÈME réplique », n° 333, 16 mai, p. 22.
 _____, « Une matraque jouet », n° 335, 18 mai, p. 21.
 _____, « Après nous le déluge », n° 351,3 juin, p. 22.
 _____, « Défendons-nous! », n° 361, 13 juin, p. 22.
 _____, « Le PQ range ses casseroles », vol. LII, n° 89,11 septembre 2015, p. 24.
 THIBAUT, Éric, « Ses prêts étudiants pour payer sa maison », n° 282, 26 mars, p. 8.
 TIMPERIO, Michel, « Stimuler la réflexion », vol. XLIX, n° 27, 11 juillet, p. 23.
 TREMBLAY, Diane, « La fin de la récréation », n° 261, 4 mars, p. 10-11.
 TURCOTTE, Nestor, « Suspendre les prêts et bourses », n° 284, 28 mars p. 22.
 YOUNG, Huguette, « Les Nations Unies critiquent la loi 78 », vol. XLIX, n° 5, 19 juin, p. 20.

PREMIÈRES PAGES DU *JOURNAL DE MONTRÉAL*

« 15 000 étudiants dans la rue », n° 251, 24 février.
 « Des millions pour les patrons des universités », n° 265, 9 mars.
 « Étudiant blessé à l'œil, "J'ai paniqué" », n° 268, 12 mars.
 « Sous haute tension, Manifestants et policiers jouent au chat à la souris », n° 270, 14 mars.
 « Bande de voyous, 16^e manifestation contre la brutalité policière », n° 272, 16 mars.
 « Le parrain syndical/Les étudiants perdent des appuis », n° 279, 23 mars.
 « Hors de contrôle, Des étudiants se radicalisent », n° 292, 5 avril.
 « Des sessions en péril », n° 298, 11 avril.
 « Des bidons d'essence sur le perron, les ministres Fournier et Beauchamp menacés », n° 300, 13 avril.
 « Un appui à son plus bas/vandalisme "Stupide et dangereux" – Lise Thériault », n° 304, 17 avril.
 « Chaos/Jean Charest se moque des étudiants », n° 308, 21 avril.
 « Jour décisif pour la grève étudiante », n° 309, 22 avril.
 « Finalement, la CLASSE condamne la violence », n° 310, 23 avril.
 « Le SPVM déjà dans le rouge », n° 311, 24 avril.
 « Voyage princier pour des recteurs », n° 312, 25 avril.
 « C'est reparti, Des milliers d'étudiants en colère », n° 313, 26 avril.
 « "Assez, c'est assez" – Gérald Tremblay », n° 314, 27 avril.
 « Accueil glacial des étudiants, nouvelle offre du gouvernement », n° 315, 28 avril.
 « Déjà 1200 arrestations », n° 316, 29 avril.
 « Plus violent que jamais, La SQ malmenée », n° 322, 5 mai.
 « Enfin une entente/Victoriaville, la SQ aurait pu faire mieux? », n° 323, 6 mai.
 « Surveillés de près par le SCRS, qui sont ces anarchistes? », n° 324, 7 mai.
 « Ces 4 suspects identifiés par la police, frayeur dans le métro/L'appui aux étudiants s'effrite », n° 328,11 mai.

« Accusés d'incitation à craindre le terrorisme », n° 330, 13 mai.
 « Électrochoc à Québec, Beauchamp part; Courchesne revient, les étudiants convoqués ce soir », n° 332, 15 mai.
 « "C'est intenable", du jamais vu à l'école », n° 333, 16 mai.
 « "Ça va mettre le feu aux poudres" – La CLASSE », n° 334, 17 mai.
 « Loi matraque », n° 335, 18 mai.
 « Illégale et masquée », n° 337, 20 mai.
 « Montréal prisonnière des émeutes, Rien n'arrête les casseurs », n° 338, 21 mai.
 « Ça ne passe pas, une loi trop sévère », n° 339, 22 mai.
 « Marée rouge, 150 000 personnes manifestent dans le calme au centre-ville », n° 340, 23 mai.
 « Tourisme, Une saison en péril, la grève étudiante ternit l'image de Montréal », n° 341, 24 mai.
 « Au Cœur de l'action, un centre de police high-tech pour surveiller les manif », n° 346, 29 mai.
 « Les étudiants menacent le Grand Prix », n° 349, 1^{er} juin.
 « Amir Khadir arrêté à Québec, manifestation étudiante », n° 354, 6 juin.
 « Accrochages avant le départ, Grand Prix », n° 356, 8 juin.
 « Khadir armé Charest mort, une image troublante chez le député de Mercier », n° 360, 12 juin.
 « Lourd bilan routier chez les jeunes, la vitesse tue », vol. XLIX, n° 16, 30 juin.
 « Barrette gras dur, une prime de départ de 1,2 M\$ », vol. L, n° 288, 2 avril 2014.

CARICATURES DU JOURNAL DE MONTRÉAL

BEAUDET, Marc, « Grève étudiante, grève CPE », n° 242, 15 février, p. 21.
 _____, « La CLASSE dénonce la violence mais pas la désobéissance civile », n° 311, 24 avril, p. 23.
 _____, « Crise d'Oka », n° 314, 27 avril, p. 23.
 _____, « Place Tian'anmen », n° 333, 16 mai, p. 22.
 _____, « Le conflit étudiant illustré », n° 340, 23 mai, p. 22.
 _____, « Crise d'Oka (2) », n° 352, 4 juin, p. 22.
 _____, « Panda peluche et F1 », n° 353, 5 juin, p. 26.
 BEAUDET, Marc, « Une chaleur accablante frappe le Québec, Non à la hausse...du mercure! », vol. XLIX, n° 8, 22 juin, p. 24.
 _____, « Spectacle-bénéfice de la coalition des humoristes indignés », vol. XLIX, n° 11, 25 juin, p. 22.
 _____, « Les vacances de Jean Charest », vol. XLIX, n° 12, 26 juin, p. 24.
 _____, « La cour supérieure rejette la requête des étudiants sur la loi 78 », vol. XLIX, n° 15, 29 juin, p. 24.
 LEMAY, Yannick, « Grève des étudiants », n° 242, 15 février, p. 21.
 _____, « Surtout, ne nous frappez pas! », n° 265, 9 mars, p. 27.
 _____, « Tom and Jerry/jouer au chat et à la souris », n° 284, 28 mars, p. 23.
 _____, « Réglons ça "à la Trudeau" », n° 291, 4 avril, p. 23.
 _____, « Che-Nadeau-Dubois, Revolution! », n° 298, 11 avril, p. 23.

- Lemay, Yannick, « Je condamne les actes de violence et le vandalisme », n° 307, 20 avril, p. 23.
- , « La grève au secondaire?! », n° 312, 25 avril, p. 22.
- , « DG du CH... », n° 320, 3 mai, p. 23.
- , « Poussette », n° 325, 8 mai, p.22.
- , « Changement de ton », n° 333, 16 mai, p. 23.
- , « Reprise des négos », n° 346, 29 mai, p. 23.
- , « Oncle Jean s'en mêle », n° 347, 30 mai, p. 23.
- , « Profilage politique », n° 360, 12 juin, p. 25.
- , « Je vais vous les organiser vos manifs », vol. XLIX, n° 7, 21 juin, p. 22.
- , « Bonne St-Jean! » », vol. XLIX, n° 9, 23 juin, p. 17.
- , « Pauline Marois et Anarchopanda à la SPA », vol. XLIX, n° 19, 3 juillet, p. 22.
- , « L'Été en VR », vol. XLIX, n° 25, 9 juillet, p. 23.

CORPUS SECONDAIRE

AUTRES JOURNAUX

- BAILLARGEON, Stéphane, « *Le Journal de Montréal*, En avant, (presque) comme avant », *Le Devoir*, vol. CV, n° 133, 16 juin 2014, p. B7.
- BILODEAU, Émilie, « Je veux sa tête sur son bureau », *La Presse*, 128^e année, n° 109, 23 février 2012, p. A18.
- BOISVERT, Yves, « Le bon usage de l'antiterrorisme », *La Presse*, 128^e année, n° 178, 16 mai 2012, p. A5.
- BROUSSEAU-POULIOT, Vincent, « Péladeau: "le moment est venu de prendre du recul" », *La Presse*, 129^e année, n° 120, 14 mars 2013, Affaires 2.
- BUSSIÈRES, Ian, « Crise d'Oka, 20 ans plus tard: l'image qui a marqué les mémoires », *Le Soleil*, 114^e année, 26 septembre 2010, n° 266, p. 8.
- CARON, Régys, « Étudiants et syndicats claquent la porte », *Le Journal de Québec*, vol. XLIV, n° 275, 7 décembre 2010, p. 11.
- COLLECTIF, « Faisons le choix de l'excellence », *Le Devoir*, vol. CIII, n° 97, 2 mai 2012, p. A9.
- FLEURY, Élisabeth, « Arrestations en souricière : des méthodes contestables et contestées », *Le Soleil*, 119^e année, n° 87, 26 mars 2015, p. 4.
- GERVAIS, Lisa-Marie, « Le gouvernement et la police étaient complices selon Desjardins », *Le Devoir*, vol. CIV, n° 216, 24 septembre 2013, p. A8.
- LABRIE, Vivian, « Les multiples vies du carré rouge », *Le Devoir*, vol. XCVI, n° 75, 7 avril 2005, p. A7.
- PRATTE, André, « Une minuscule minorité », *La Presse*, 128^e année, n° 122, 9 mars 2012, p. A20.
- , « La tyrannie de la minorité », *La Presse*, 128^e année, n° 164, 30 avril 2012, p. A18.

PRATTE, André, « Les vacances de la révolution », *La Presse*, 128^e année, n° 221, 16 juillet 2012, p. A12.

R. CHAMPAGNE, Sarah., « À qui la rue? À tous, la rue! », *Le Devoir*, vol. CVI, n° 258, 13 novembre 2015, première page et p A10.

MONOGRAPHIES

ANCELOVICI, Marcos et Francis Dupuis-Déri (dir.), *Un printemps rouge et noir : Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 2014, 375 p.

BEAUDET, Gérard, *Les Dessous du printemps étudiant : La relation trouble des Québécois à l'histoire, à l'éducation et au territoire*, Montréal, Éditions Nota Bene, coll. « Interventions », 2013, 186 p.

BIGAOUETTE, Mylène et Marie-Ève SURPRENANT, *Les femmes changent la lutte : Au cœur du printemps québécois*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2013, 328 p.

BONENFANT Maude, Anthony GLINOER et Martine-Emmanuelle LAPOINTE (dir.), *Le Printemps québécois : une anthologie*, Montréal, Éditions Écosociété, 2013, 307 p.

COLLECTIF, *On s'en câlisse : Histoire profane de la grève printemps 2012*, Québec, Montréal/Genève/Paris, Éditions Sabotard/Entremonde, 2013, 283 p.

D'EAU, Jane (dir.), *Pour un printemps*, Montréal, Éditions Artmour, 2012, 300 p.

HUART, Catherine et Charles DESLANDES (dir.), « Traces et effets politiques du printemps 2012 », *Cahiers des imaginaires*, Montréal, Éditions du GRIPAL, UQAM, mars 2015, vol. 8, n° 11, 137 p.

LABERGE, Jean, *Le Devoir à l'éducation*, Montréal, Éditions Accent Grave, 2012, 123 p.

LANGELIER, Nicolas, *Année rouge : Notes en vue d'un récit personnel de la contestation sociale au Québec en 2012*, Montréal, Atelier 10, 2012, 101 p.

LETOCHA, Danièle et Pierre Parent (dir.), « L'éducation en péril. Pour mieux penser le "printemps érable" », Anjou, Éditions Fides, *Les cahiers Fernand Dumont*, n° 2, automne 2012, 440 p.

MILLETTE, Josiane, *Grèves étudiantes et relations publiques, De la rue au fil de presse*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 174 p.

NADEAU, Jacques, *Carré rouge*, Montréal, Fides, 2012, 175 p.

NADEAU-DUBOIS, Gabriel, *Tenir tête*, Montréal, Lux Éditeur, 2013, 219 p.

POIRIER ST-PIERRE, Renaud et Philippe ÉTHIER, *De l'école à la rue, dans les coulisses de la grève étudiante*, Montréal, Éditions Écosociété, 2013, 218 p.

SEYMOUR, Michel, *Une idée de l'université : Propositions d'un professeur militant*, Montréal, Éditions du Boréal, 2013, 215 p.

SINCLAIR, Francine, Stéphanie DEMERS et Guy BELLEMARE (dir.), *Tisser le fil rouge. Le Printemps érable en Outaouais – récits militants*, Saint-Joseph-du-Lac, M Éditeur, 2014, 270 p.

TREMBLAY, Pierre-André, Michel ROCHE et Sabrina TREMBLAY (dir.), *Le Printemps québécois, le mouvement étudiant de 2012*, Québec, Presse de l'Université du Québec, coll. « Innovation sociale », 2015, 249 p.

RAPPORTS ET ÉTUDES

ANONYME, *Analyse des premières pages (unes) des quotidiens La Presse, Le Journal de Montréal, Le Devoir et The Gazette 15 février et le 9 juin 2012*, Montréal, Influence Communication, juillet 2012.
http://www.influencecommunication.com/sites/default/files/Rapport_UNES_%C3%89tudiants_JUILLET_2012.pdf

ANONYME, *Portrait de la propriété dans le secteur des quotidiens au Québec et au Canada*, Centre d'études sur les médias. <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Concentrationquotidiens.pdf>

ANONYME, *Conflit étudiant – Analyse des premières pages (unes) des quotidiens La Presse, Le Journal de Montréal, Le Devoir et The Gazette 15 février et le 9 juin 2012*, Montréal, Influence Communication, 2012, 22 p.
http://www.influencecommunication.com/sites/default/files/Rapport_UNES_%C3%89tudiants_JUILLET_2012.pdf

DERY, Patrick et Caroline Roy (coor.), *État de la nouvelle, bilan 2012, une revue complète de l'actualité et du travail des médias québécois*, Montréal, Influence Communication, 2012. 138 p. <http://www.influencecommunication.com/sites/default/files/bilan-2012-qc.pdf>

GIROUX, Daniel, et Sébastien CHARLTON (dir.) *Les Médias et la crise étudiante : Traitement du conflit par la presse quotidienne montréalaise*, Sainte-Foy, Centre d'études sur les médias, Université Laval, 2014, 72 p.

LEMIEUX, Michel, *Les Médias et la crise étudiante. Perception des Québécois du rôle joué par les médias Rapport synthèse de groupes de discussion*, Sainte-Foy, Centre d'études sur les médias, Université Laval, 2014, 13 p.
<http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Crise%20etudiante%20Synthese%20Groupes.pdf>

MÉNARD, Serge, Bernard Grenier et Claudette Charbonneau, *Rapport, Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012*, Québec, Les Publications du Québec, Gouver-

nement du Québec, mars 2014, 449 p.
http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/rapport_CS_EEP2012/rapport_CSEP2012.pdf

SAUVAGEAU, Florian et Simon THIBAUT, *Tout voir et tout entendre, mais sans comprendre! Le conflit étudiant et la défaillance des médias*, Sainte-Foy, Centre d'études sur les médias, Université Laval, 2013, 20 p.
<http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Crise%20etudiante%20Sauvageau-Thibault.pdf>

COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DOCUMENTS DIVERS

ANONYME, *La CSN se fera entendre!*, Montréal, communiqué de presse de la CSN, 4 novembre 2010, 1 p. http://www.csn.qc.ca/web/csn/communiquer/-/ap/Comm04-11-2010?p_p_state=maximized#.VssplJzhDIU

ANONYME, *États financiers consolidés de Québecor inc. et ses filiales. Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011*, Montréal, 13 mars 2013, 68 p.
http://www.quebecor.com/sites/default/files/2012Q4/EF_QI2012FRA_FINAL.pdf

ANONYME, *Étude PMB 2013 et sondage Nadbank 2012 : le Journal de Montréal, plus populaire que jamais avec près de 2,4 millions de lecteurs*, Montréal, communiqué de presse de Québecor, 28 mars 2013. <http://www.quebecor.com/fr/comm/%C3%A9tude-pmb-2013-et-sondage-nadbank-2012-le-journal-de-montr%C3%A9al-plus-populaire-que-jamais-avec-pr>

ANONYME, *Kit média 2014-2015 Édition papier*, Montréal, Québecor, 2014, 34 p.
<http://quebecormediaventes.ca/content/media/pdf/2014/nov/KitMediaJDMpapier.pdf>

ARTICLES DIVERS

BARTHES, Roland « Rhétorique de l'image », *Communications*, vol. 4. n° 1, 1964, p. 40-51.
http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1964_num_4_1_1027

BOURDIEU, Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n° 318, janvier 1973, p. 1292-1309. Repris dans *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 222-235. <http://www.hommemoderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/opinionpub.html>

GRENIER, Arielle, « Signification du carré vert : Raison pour laquelle de nombreux étudiants sont opposés à la grève », *Academic Matters*, novembre 2012.
<http://www.academicmatters.ca/2012/11/signification-du-carre-vert-raison-pour-laquelle-de-nombreux-etudiants-sont-opposes-a-la-grave/>

LAMBERT, Maude-Emmanuelle, « Grève étudiante québécoise de 2012 », *Historica Canada*.
<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/la-grave-etudiante-quebecoise-de-2012-et-la-loi-78/>

POPOVIC, Pierre, « Situation de la sociocritique — L'École de Montréal », *Spirale; arts, lettres, sciences humaines*, n° 223, 2008, p. 16-19.

AUTRES MONOGRAPHIES

SOCIOCRIQUE ET LITTÉRATURE

ANGENOT, Marc, 1889, *Un état du discours social*, Longueuil, Éditions du Préambule, coll. « L'Univers des discours », 1989, 1 167 p.

POPOVIC, Pierre *Imaginaire social et folie littéraire : le second Empire de Paulin Gagne*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2008, p. 377.

RICOEUR, Paul, *La Métaphore vive*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, 430 p.

DISCOURS ET IDÉOLOGIE

AMOSSY, Ruth et Anne Pierrot HERSHBERG *Stéréotypes et clichés, langue, discours, société*, Paris, Armand Colin Éditeur, coll. « 128 », 2005, 128 p.

BARTHES, Roland *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1957, 233 p.

BERNAYS, Edward, *Propaganda*, Montréal, LUX Éditeur, 2008 [1928], 130 p.

CHOMSKY, Noam et Robert W. MCCHESENEY, *Propagande, medias et démocratie*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 2006, 209 p.

GARAND, Dominique, *Un Québec polémique, Éthique de la discussion dans les débats publics*, Montréal, Hurtubise, coll. « Communications/Littérature », Cahiers du Québec, 2014, 450 p.

KLEMPERER, Victor, *LTI, La langue du III^e Reich, Carnets d'un philologue*, Paris, Éditions Albin Michel, coll. « Agora », 1996 [1947], 375 p.

REBOUL, Olivier, *Langage et idéologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980, 228 p.

MÉDIAS

BERNIER, Marc-François, *Éthique et déontologie du journalisme. Édition revue et augmentée*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 408 p.

CHARAUDEAU, Patrick, *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, Éditions De Boeck/INA, coll. « Médias Recherches », 2011, 255 p.

CORNELLIER, Louis, *Lire le Québec au quotidien*, Montréal, Éditions Typo, coll. « Essai », 153 p.

RAMONET, Ignacio, *La Tyrannie de la communication*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio/actuel », 2001, 290 p.

BLOGUES ET ARTICLES EN VERSION NUMÉRIQUE

ANONYME, *Une victime de la manifestation de Victoriaville en 2012 poursuit la SQ*, 24 mars 2015, site de Radio-Canada. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/03/24/007-valade-maxence-poursuite-sq-manifestation-perde-oeil-victoriaville.shtml>

BAILLARGEON, Stéphane, « Le Conseil de presse blâme Richard Martineau », *Le Devoir*, 2 octobre 2012. <http://www.ledevoir.com/societe/medias/360520/le-conseil-de-presse-blame-richard>

COLLECTIF, *Pour un Québec lucide*, 2005, 10 p. http://classiques.uqac.ca/contemporains/finances_publices_qc/manifeste_qc_lucide.pdf

CREVIER, Guy « *La Presse* + établit un record historique », *La Presse*, 23 janvier 2016. <http://www.lapresse.ca/debats/mot-de-lediteur/201601/23/01-4942987-la-presse-etablit-un-record-historique.php>

DAVID, Anne-Marie, *André Pratte, radical*, communication, Université de Montréal. <https://www.youtube.com/watch?v=Uw2NWwb2Lo0>

DUBUC, Alain, « Le bide de la commission bidon », *La Presse*, 19 mai 2014. http://plus.lapresse.ca/screens/458a-0e38-5370d2fd-9946-40fdac1c6068%7C_0.html

LAGACÉ, Patrick, « Enquête passionnante sur... le courrier du lecteur », *La Presse*, 19 mai 2009. <http://blogues.lapresse.ca/lagace/2009/05/19/enquete-passionnante-sur-le-courrier-du-lecteur/>

LUSSIER, Judith, « Sylvio Le Blanc, roi du courrier des lecteurs », blogue *Urbania*, 11 mai 2015. <http://urbania.ca/207325/sylvio-le-blanc-roi-du-courrier-des-lecteurs/>

LEGAULT, Josée, « Quand la liberté fait peur... », 17 mai 2014. <http://www.journaldemontreal.com/2014/05/17/quand-la-liberte-fait-peur>

OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

CHARAUDEAU, Patrick et Dominique MAINGUENEAU (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, 661 p.

REY-DEBOVE, Josette et Alain REY (dir.), *Le Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2014, 2 837 p.

SITES INTERNET

Site de 24H dans la vie d'un journal

<http://www.24hdansuneredaction.com/presse/7-la-hierarchie-de-linformation/>

Site du Collectif pour un Québec sans pauvreté

<http://www.pauvrete.qc.ca/document/les-multiples-vies-du-carre-rouge/>

Site du Conseil de presse du Québec

<http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d1980-03-019/>

Site de la FPJQ

<http://www.fpq.org/deontologie/guide-de-deontologie/#pt4>

Site de l'Observatoire de l'imaginaire contemporain

<http://oic.uqam.ca/fr/carnets/actualisation-en-cours/banane-rebelle-une-figure-performative>

Site du Premier ministre

<https://www.premierministre.gouv.qc.ca/actualites/communiques/details.asp?idCommunique=829>

DIVERS

BRAULT, Julien, *Péladeau : Une histoire de vengeance, d'argent et de journaux*, Montréal, Québec/Amérique, 2008, 284 p.

FLAUBERT, Gustave, *Bouvard et Pécuchet avec un choix des scénarios, du Sottisier, L'Album de la Marquise et Le Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Gallimard, coll. «Folio Classique », 572 p.

GROLEAU, Julie, *Les pratiques rhétoriques associées à une stratégie de wedge politics: une analyse du débat public portant sur le projet de loi C-391*, Mémoire de maîtrise en sciences de la communication, Université de Montréal, 2013, 164 p.

Figures



Figure 1. *Sous haute tension*, n° 270, 14 mars.



Figure 2. *Hors de contrôle*, n° 292, 5 avril.



Figure 3. *Le Parrain syndical/Les étudiants perdent des appuis*, n° 279, 23 mars.



Figure 4. *Plus violent que jamais, la SQ malmenée*, n° 322, 5 mai.



Figure 5. *Montréal prisonnière des manifs*, n° 338, 21 mai.

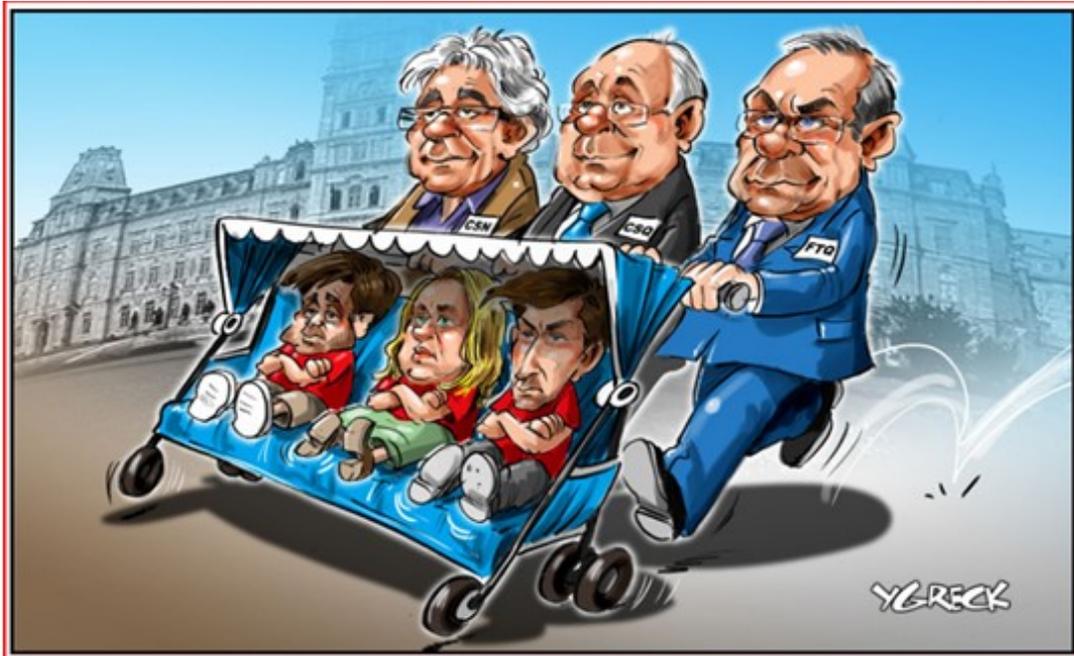


Figure 6. *Poussette*, n° 325, 8 mai, p.22.



Figure 7. *Changement de ton...*, n° 333, 16 mai, p. 23.



Figure 8. *Oncle Jean s'en mêle*, n° 347, 30 mai, p. 23.



Figure 9. *Surtout, ne nous frappez pas!*, n° 265, 9 mars, p. 27.



Figure 10. *Oka* (1), n° 314, 27 avril, p. 23.



Figure 11. *Oka* (2), n° 352, 4 juin, p. 22.

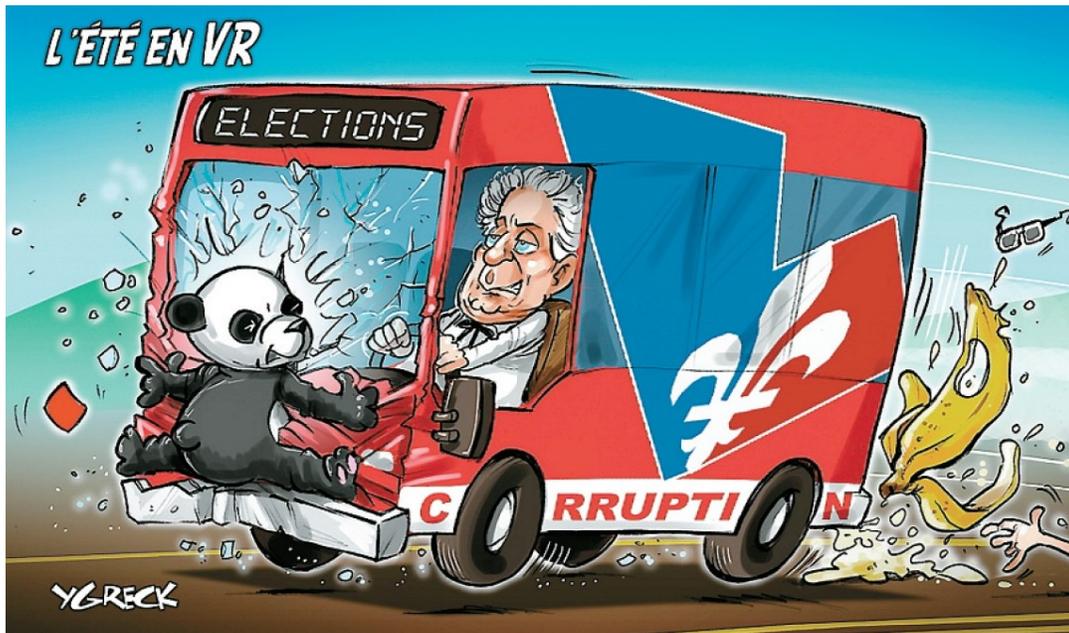


Figure 12. *L'été en VR*, vol. XLIX, n° 25, 9 juillet, p. 23.